



Evaluation du Contrat de ville - Diagnostic et enjeux du nouveau Contrat « Engagements Quartiers 2030 »

Rapport d'évaluation et de diagnostic

Septembre 2025



Sommaire

01	Le contexte	p. 3
02	Evaluation du Contrat de Ville 2015-2022 et diagnostic des quartiers	p. 9
2.1	<i>Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville</i>	
2.2	<i>La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat de ville</i>	
2.3	<i>XXX</i>	
03	Les enjeux observés sur les quartiers	p. 55
3.1	<i>Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence</i>	
3.2	<i>Portraits de quartier : Les enjeux à l'échelle des différents quartiers et secteurs</i>	
04	Annexes	p. 125



01

Le contexte

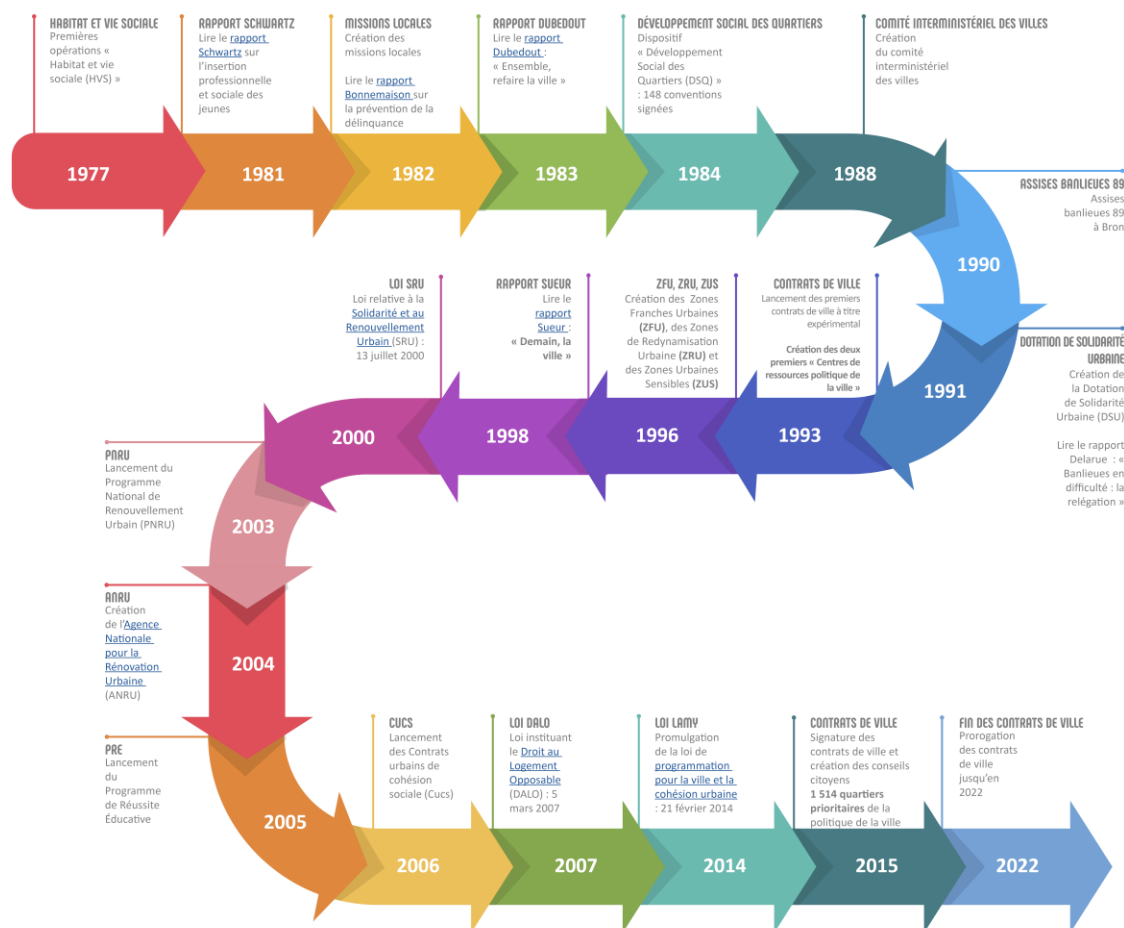
Le contexte de la démarche

Le cadre réglementaire et institutionnel de la Politique de la ville

Le contenu de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

- La Politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité qui vise **l'amélioration des conditions de vie des habitants des Quartiers Politiques de la ville**. En effet, ces quartiers sont caractérisés par un « *écart de développement économique et social* » par rapport, d'une part, au territoire national et, d'autre part, à l'unité urbaine dans laquelle ils se situent (article 5 de la loi Lamy). La Politique de la ville poursuit ainsi un objectif **de réduction des écarts de développement entre les QPV et leurs territoires d'inclusion**.
- Institués par l'article 6 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite loi Lamy, **les Contrats de ville, forment les documents cadres de la Politique de la ville à l'échelle des intercommunalités**. Ces contrats sont pilotés par l'intercommunalité et l'Etat, représenté par les Préfectures, et signés par les communes, les départements et régions, les bailleurs sociaux et des établissements publics d'Etat. Ils portent une stratégie partenariale en direction des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV).
- Les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sont des territoires d'intervention du ministère de Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la Cohésion Urbaine de 2014. Ils sont identifiés sur la base du revenu moyen par habitants (moins de 14.000€ / an en 2024), d'un critère de densité, et du dialogue partenarial Etat-collectivité.

40 ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE



Le contexte de la démarche

Le Contrat de Ville

L'outil du contrat de ville

Le **contrat de ville**, dont est présentée ci-contre une structuration générique, peut être défini de la façon suivante :

- **Des documents signés par l'Etat, les intercommunalités, mais également leurs différents partenaires intervenants sur les quartiers** (France Travail, Région, Départements, Agences Régionales de Santé, CAF, Education nationale...), et qui doivent désormais être renouvelés pour la période 2024-2030.
- Un périmètre s'étendant sur **plusieurs thématiques principales** : emploi ; transition écologique et énergétique ; accès à la culture, au sport, à l'éducation ; lutte contre les discriminations ; tranquillité et sécurité publique...
- Des thématiques qui peuvent être complétées par des **priorités transversales** propres aux territoires (ex : participation des habitants).

Les modalités de soutien à la Politique de la ville

Le Contrat de ville s'appuie sur trois outils pour atteindre les objectifs fixés par la loi Lamy :

- La **mobilisation du droit commun** au sein de ces quartiers, notamment en renforçant la territorialisation de leurs politiques publiques à travers le déploiement d'équipements et structures de proximité (France Services...) ou une territorialisation renforcée de leurs outils (AMI, AAP, plans d'action, schémas...) sur ces secteurs en difficulté. La mobilisation du droit commun est le premier levier pour assurer l'atteinte des ambitions du Contrat de Ville.
- La **mobilisation, en complément, de crédits et moyens spécifiques** :
 - La mise en œuvre de la Politique de la ville par les acteurs locaux s'appuie également sur des **crédits spécifiques mobilisés par l'Etat, l'EPCI** ou les communes. Ces crédits sont dédiés à soutenir chaque année des actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie sur les quartiers, ils sont répartis entre différents porteurs de projets sélectionnés via un **appel à projets annuel** dont le pilotage est intégré à celui du Contrat de ville. Le cas échéant, certains projets sont soutenus dans le cadre de **Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO)**. Les projets déposés doivent s'inscrire en cohérence avec les objectifs du Contrat de ville. D'autres partenaires (CAF, ARS, collectivités...) peuvent venir flécher une partie de leurs financements de droit commun pour abonder, voire se substituer, aux crédits spécifiques.
 - En parallèle, **certaines dispositifs ciblés sur les quartiers prioritaires permettent d'accompagner la mise en œuvre du Contrat de Ville** : Programmes de Réussite Educative, Cités éducatives, Programmes de Renouvellement Urbain, démarches de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), Conventions d'abattement TFPB, etc.

Le contexte de la démarche

Les objectifs de la nouvelle génération des contrats de ville

Avec l'échéance des Contrats de ville 2015-2020 prorogés jusqu'en 2022 puis 2023, une poursuite de la politique en faveur des quartiers défavorisés a été engagée, en laissant plus de latitude aux acteurs locaux. La prochaine génération de Contrats de ville - dits « Engagements Quartiers 2030 » devra ainsi s'adapter aux évolutions des territoires. En synthèse, le cadre réglementaire se structure à travers :

Les textes de référence

- Circulaire du 19 mars 2025, relative à l'élaboration des contrats de ville 2025-2030 dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et à la Polynésie française
- Décret du 27 décembre 2024 relatif aux modalités de détermination des quartiers prioritaires de la politique de la ville [...] dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et en Polynésie française.

Le contenu associé

- Une recherche de **participation active de l'ensemble des collectivités territoriales** – notamment des **communes** et des **autorités de gestion des fonds européens** de la politique de cohésion sociale ;
- Une **participation citoyenne systématique** dans l'élaboration du contrat de ville et formalisée dans le contrat de ville (cadre formel de concertation) ;
- Une **articulation attendue avec les contractualisations existantes** : démarches ANRU, ANAH, CRTE. Une complémentarité à rechercher avec les Pactes locaux des solidarités ;
- Un contrat organisé autour d'un **socle consacré à des thématiques transversales** et une **partie dédiée aux projets spécifiques de chaque quartier**, construite avec les acteurs locaux (**publics et privés**) ;
- Une stratégie devant intégrer un **volet « investissement »** ;
- Des interventions ponctuelles possibles au bénéfice de « **poches de pauvreté** » (2,5% max. de l'enveloppe). Mais de fait, **une disparition des « quartiers de veille active (QVA) »** ;
- Un **développement de la pluri-annualité des financements**, notamment dans le cadre de **CPO** (obj. 50%) en priorisant les PRE et les associations de proximité.

Le contexte de la démarche

Le périmètre de la nouvelle géographie prioritaire

Une actualisation du périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Alors que l'ancienne carte de la Politique de la ville présentait 1 514 quartiers prioritaires de la Politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire est proposée. **L'INSEE et l'ANCT ont actualisé les données des critères de revenus et de population datant de 2011.**

Une nouvelle géographie a été établie, sur la base des échanges conduits sur les territoires entre les préfets et élus locaux. A l'échelle des **Départements et Régions d'outre-mer (DROM)**, le cadre de référence est établi par le décret n° 2024-1211 du 27 décembre 2024 relatif aux modalités de détermination des quartiers prioritaires de la politique de la ville particulières aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et à la Polynésie française.

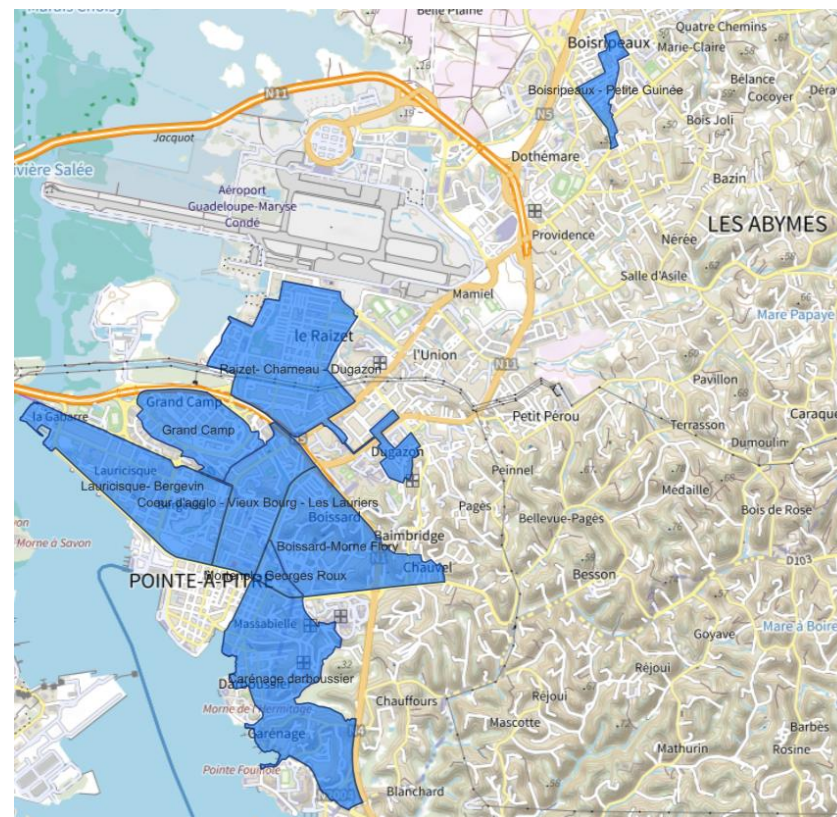
La communauté d'agglomération de Cap Excellence est passée de 7 à 8 QPV, avec comme évolution notable :

- L'introduction du quartier « Boisripeaux – Petite Guinée » ;
- L'élargissement du quartier « Raizet – Charneau » au secteur Dugazon.

A ceci, s'ajoute **la disparition des Quartiers de veille active (QVA)**, dont certains sont devenus des QPV, et l'ouverture d'une possibilité d'identifier des « **poches de pauvreté** » hors géographie prioritaire (voir page précédente). Les QVA identifiés sur Cap Excellence étaient : Centre-ville (Pointe-à-Pitre) ; Boisripeaux, Nérée/Bazin, Dugazon/Petit Pérou Caduc (Les Abymes) ; Bourg, Fond Richer, Moudong, Bragelogne, Calvaire (Baie-Mahault).

L'importance de la couverture territoriale de l'EPCI et tout particulièrement de la commune de Pointe-à-Pitre souligne **la spécificité de la politique de la Ville en Guadeloupe et sur Cap excellence en particulier. L'importance des besoins, ici plus qu'ailleurs, rend essentielle une forte mobilisation partenariale au service des quartiers et de leurs habitants.**

Périmètre de la géographie prioritaire sur Cap Excellence



Source : SIG Politique de la ville

Le contexte de la démarche

Un rapport d'évaluation et de diagnostic

Le présent rapport a été réalisé entre mai et septembre 2025. Il s'appuie sur :

- La réalisation d'une douzaine d'entretiens auprès d'une sélection de partenaires du Contrat de ville : Etat, EPCI, communes, bailleurs sociaux, Région, Département, CAF, ARMOS ;
- La conduite de visites et de temps de réunion avec les acteurs de proximité sur chacun des quartiers prioritaires ;
- La diffusion et l'exploitation des résultats d'une enquête diffusée auprès des partenaires, des associations et habitants ;
- Une analyse statistique des indicateurs socio-économiques des quartiers ;
- Un bilan physico-financier de l'appel à projets du Contrat de Ville ;
- Une quinzaine d'entretiens auprès d'une sélection d'associations

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des différents travaux qui ont pu être réalisés sur le territoire de la CA de Cap Excellence, notamment :

- **L'évaluation du contrat de ville 2015-2023** réalisée par le cabinet BERS, à mi-parcours (2020), et en fin de programmation (sur la période octobre 2022 à mars 2023) ;
- **La production de monographies à l'échelle des quartiers** de l'ancienne géographie prioritaire par le cabinet FORIS.

Il s'appuie sur les enseignements des précédents travaux et apporte sa contribution en intégrant de manière complémentaire :

- Une **évaluation approfondie de la programmation du contrat de ville, via une analyse macro des moyens engagés par l'appel à projet** ainsi que par des **zooms sur une sélection de projets**.
- Une **évaluation du partenariat et des ingénieries dans le cadre du contrat de ville** ;
- Une **actualisation du travail de monographie des quartiers**, à travers une approche qualitative (**déambulation au sein des quartiers**) et quantitative (**actualisation des indicateurs territoriaux à l'échelle IRIS**) ;
- Un **approfondissement des éléments d'analyse partagée** sur les enjeux auxquels sont confrontés les quartiers en matière d'émancipation, d'éducation et d'égalité des chances, de cadre de vie et de transition, d'insertion professionnelle et de tranquillité publique et sécurité.

02

Evaluation du Contrat de Ville 2015-2022 et diagnostic des quartiers



Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

L'analyse de la programmation s'appuie sur **l'exploitation physico-financière des données de financement de l'appel à projets du Contrat de la ville**. Le périmètre porte sur le territoire de Cap Excellence sur la période 2014-2024, et intègre les traitements suivants :

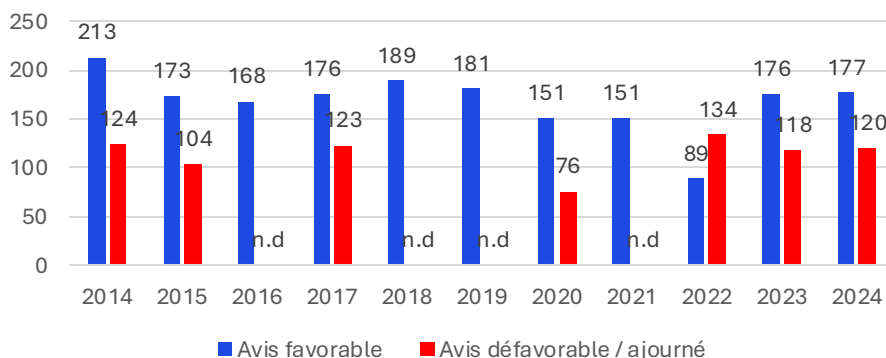
- L'analyse de l'évolution du nombre de projets déposés, et des montants associés (coût global et crédits spécifiques mobilisés) ;
- L'analyse du taux de succès (avis défavorables / avis favorables) par thématique et par quartier ;
- La répartition des montants parmi les différents financeurs des projets ;
- L'analyse des actions financées : par thématique et par quartier, moyenne des coûts globaux des projets, moyenne des crédits spécifiques mobilisés, moyenne des co-financements mobilisés.

L'analyse s'appuie sur les données de suivi consolidée par Cap Excellence. Les données disponibles sont parfois plus précises sur les années 2022, 2023 et le cas échéant 2024, ce qui explique le choix de procéder à certains focus sur cette période.

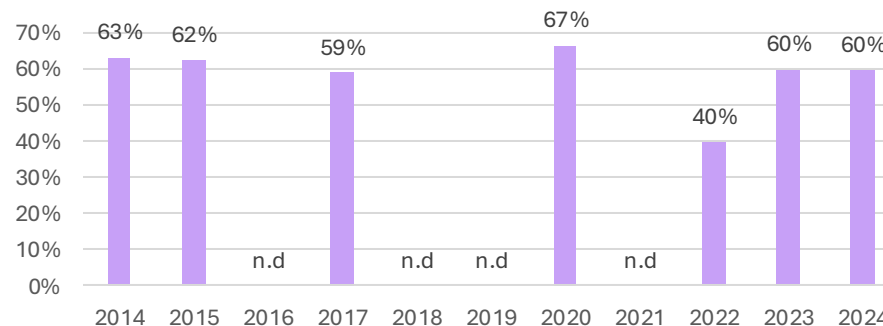
Les projets programmés (2014-2024)

- **Une stabilité globale du nombre de projets ayant reçu un avis favorable** (environ 170 projets/an).
- **Une chute ponctuelle en 2022** : seulement 89 projets avec avis favorable - soit presque moitié moins qu'en 2021 - mais compensée, notamment, par la convention pluriannuelle d'objectifs qui a financé 91 projets entre 2020 et 2022.
- **Depuis 2023, un retour à un niveau élevé de projets et du taux d'approbation**, équivalent à 2017-2019.
- Les **avis défavorables/ajournés** représentent une part importante, notamment en 2022 (134 projets). En moyenne, près de **40 % des projets soumis reçoivent un avis défavorable ou ajourné**. Toutefois, plusieurs années n'ont pas fait l'objet d'avis défavorables parmi les projets déposés (2018, 2019 et 2021).

Total des projets entre 2014 et 2024



Evolution du taux d'avis favorable



Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

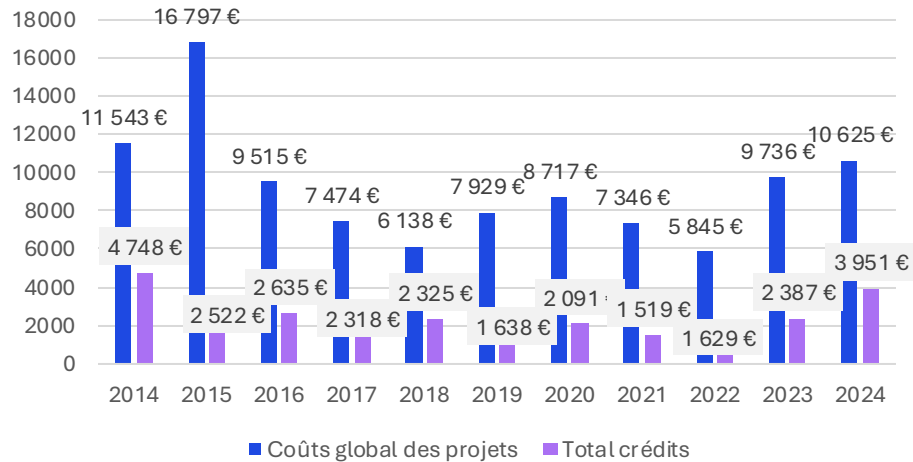
Le coût des projets et les crédits alloués (2014-2024)

Les principaux enseignements :

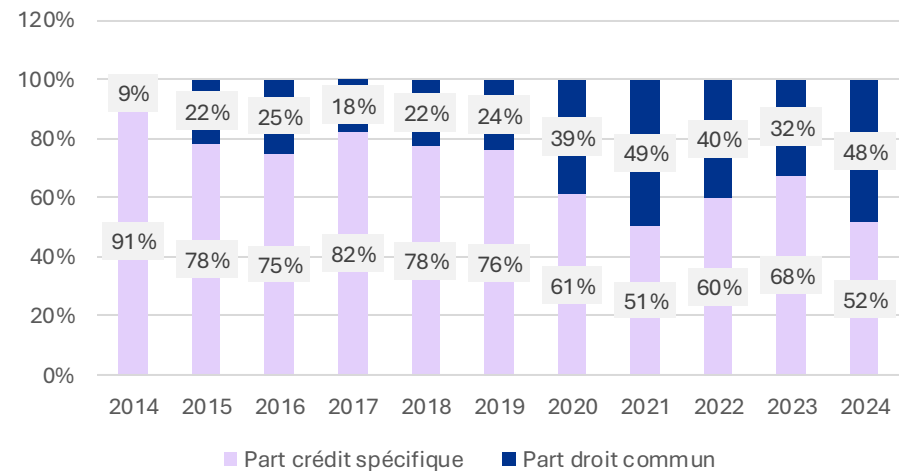
Le coût global des projets varie fortement selon les années, avec un pic observé en 2015 (près de 17 M€) et un minimum en 2022 (5,8 M€). Ils repartent à la hausse en 2023 et 2024, dépassant à nouveau les 10 M€.

- Les crédits mobilisés, spécifiques et de droit commun, représentent en moyenne entre 2 à 4 M€ par an, soit **un taux de financement des projets par les crédits octroyés via l'appel à projets politique de la ville oscillant entre 15% et 41% sur la période.**
- Les **crédits spécifiques Politique de la ville** représentent historiquement la majorité des financements.
- En 2021 et 2024, **la part des crédits du droit commun connaît une forte progression, atteignant 49%, contre une moyenne de 26%** les autres années. Cette hausse s'explique principalement par :
 - Le recours aux fonds européens en 2021 (268 k€) ;
 - Une contribution exceptionnelle de la Ville des Abymes en 2021 (331 k€, contre 42,6 k€ en moyenne) ;
 - Et une hausse marquée de l'apport du Conseil Départemental en 2024 (1,48 M€, contre 259 k€ en moyenne).

Coût global des projets et total des crédits (en k€)



Evolution de la part des crédits spécifiques et la part des crédits du droit commun



Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

La répartition des contributions (2022-2024)

Les principaux enseignements :

- **Les 4 principaux contributeurs financiers projets soutenus via le contrat de ville (via des crédits spécifiques, ou de droit commun) aux sont :**
 - L'Etat (entre 20 et 30% des crédits) selon les années ;
 - La CA Cap Excellence (entre 24 et 28% des crédits) ;
 - La CAF (en moyenne 10% des crédits sauf en 2024)
 - Le Conseil Départemental en 2024 (une hausse de 24 points en 2024, par rapport à 2023), notamment liée au financement du projet « Equipe de Rue / action de médiation sociale sur les QPV des Abymes et de Pointe-à-Pitre » (522,5k€ de financement)
- **Est constatée une baisse nette des contributions des crédits Etat hors politique de la ville, et des crédits des villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, tombant à 0 % en 2024.**
- **Le Conseil régional et l'EPF Guadeloupe** maintiennent une présence modeste mais régulière, avec toutefois **une montée en charge du Conseil Régional en 2024** (7% des financements soit 320,9k€).
- Globalement, **le volume total de financements progresse fortement** passant de **1,98 M€ en 2022 à 4,3 M€ en 2024**, soit plus du double en deux ans, traduisant une intensification de l'effort partenarial

Répartition des financements (spécifiques et droit commun)

Financeurs		2022		2023		2024	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Crédits spécifiques	ETAT / ANCT	605 000 €	30%	917 552 €	32%	860 200 €	20%
	CA Cap Excellence	558 125 €	28%	1 040 500 €	36%	1 037 150 €	24%
	Conseil régional	25 500 €	1%	-	0%	320 933 €	7%
Droit commun	Conseil départemental	133 130 €	7%	281 415 €	10%	1 481 353 €	34%
	ARS	38 500 €	2%	65 000 €	2%	142 233 €	3%
	DRAC	37 000 €	2%	80 000 €	3%	109 500 €	3%
	DRAJES	13 926 €	1%	-	0%	-	0%
	Autres ministères	218 003 €	11%	-	0%	-	0%
	CAF	203 509 €	10%	260 423 €	9%	-	0%
	Ville Abymes	61 300 €	3%	30 000 €	1%	-	0%
	Ville Baie-Mahault	46 800 €	2%	139 200 €	5%	269 303 €	6%
	Ville Pointe-à-Pitre	21 317 €	1%	5 000 €	0%	-	0%
	EPFG	25 500 €	1%	80 000 €	3%	80 000 €	2%
Total		1 987 610 €	100%	2 902 090 €	100%	4 300 672 €	100%

Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

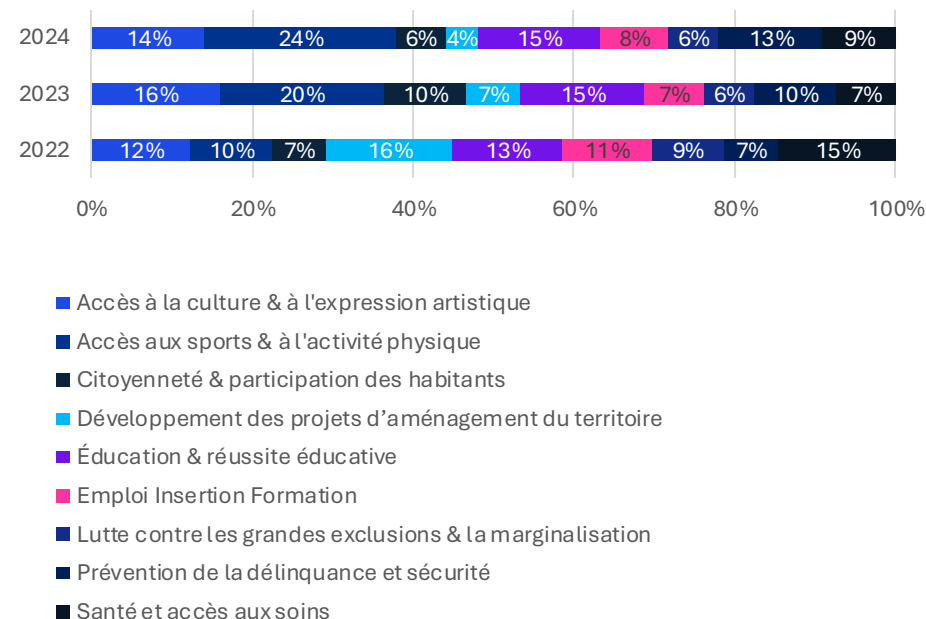
Les champs d'action soutenus (2022-2024)

Les principaux enseignements :

L'analyse des champs d'intervention des projets financés sur la période 2022-2024 fait ressortir plusieurs constats :

- **Une augmentation de la représentation de certaines thématiques :**
 - « Accès aux sports & à l'activité physique » devient la première thématique passant de 10% (2022) à 24% (2024), soulignant l'intégration des enseignements de l'évaluation à mi-parcours
 - « Éducation & réussite éducative » et « Accès à la culture » progressent légèrement : respectivement 13% (2022) à 15% (2024) et 12% (2022) à 14% (2024)
 - « Prévention de la délinquance et sécurité » augmente fortement : 7% (2022) à 13% (2024)
- **A l'inverse, une diminution de certaines thématiques :**
 - « Développement des projets d'aménagement du territoire » en très forte baisse : de 16% (2022) à 4% (2024)
 - « Citoyenneté & participation des habitants » en retrait sur les deux dernières années : 10% (2023) à 6% (2024)
 - « Santé et accès aux soins » en diminution : de 15% (2022) à 9% (2024), mais restant important pour un champ initialement éloigné des piliers du Contrat de ville.

Répartition des actions financées par champ d'intervention



Source : données Cap Excellence, traitements KPMG

Rappel : Les enseignements évaluation à mi-parcours (2020) :

Les évolutions des actions financées sur la période 2022-2024 entrent en cohérence avec un certain nombre de recommandations formulées par le cabinet BERS, notamment :

- En matière d'accès aux sports et à l'activité physique : s'agissant du soutien apporté aux projets, la programmation du contrat de ville a favorisé une diversification de l'offre et l'accompagnement des publics les plus éloignés. Pour autant, il apparaît pertinent de poursuivre une programmation permettant de répondre à trois objectifs de la pratique sportive : l'activité sportive, l'activité physique et l'activité dans une perspective occupationnelle
- En matière de développement des projets d'aménagement du territoire : le cabinet recommande la poursuite du soutien à des petits projets d'aménagement qui peuvent être complémentaires aux aménagements d'envergure du NPRU ou constituer des aménagements transitoires.

Bilan de l'appel à projets du Contrat de Ville

Les champs d'action soutenus (2022-2024)

Les principaux enseignements :

- **Des projets à fort coût moins soutenus :**
 - « **Emploi, insertion, formation** » : actions très coûteuses (environ **225 000€**), mais **faible part financée (19%)** et un **taux d'avis favorable modéré (43%)**
 - « **Éducation & réussite éducative** » : deuxième thématique la plus onéreuse (environ **71 600€**), peu financée (30%), mais avec une part d'avis favorable plus élevée (58%)
- **Des projets qui témoignent d'un bon compromis entre coût initial et niveau de soutien :**
 - **Aménagement du territoire** : coût modéré (31 900 €), avis favorable le plus élevé (75 %), et part financée élevée (49%). Ces actions présentent un bon **rapport impact / coût / acceptabilité**
 - « **Prévention de la délinquance et sécurité** » : coût maîtrisé (53 500 €), part financée élevée (60%), et avis favorable solide (64%)
 - « **Accès à la culture et à l'expression artistique** » : profils équilibrés avec coûts moyens, taux d'avis favorables autour de 60%, et financement correct (53%)

Caractéristiques des actions financées

Thématique	Nombre total de projets financés (2022-2024)	Taux d'avis favorable	Coût moyen d'une action	Part financée par l'AAP
Accès aux sports & à l'activité physique	87	53%	27 995,32 €	53%
Éducation & réussite éducative	66	58%	71 627,32 €	30%
Accès à la culture & à l'expression artistique	64	58%	30 742,97 €	53%
Prévention de la délinquance et sécurité	47	64%	53 539,79 €	60%
Santé et accès aux soins	42	60%	49 402,16 €	36%
Emploi Insertion Formation	38	43%	224 742,75 €	19%
Citoyenneté & participation des habitants	35	42%	48 394,26 €	32%
Développement des projets d'aménagement du territoire	33	75%	31 929,25 €	49%
Lutte contre les grandes exclusions & la marginalisation	30	47%	42 910,60 €	39%
Total	442	54%	59 695,09 €	35%

Source : données Cap Excellence, traitements KPMG

Bilan de l'appel à projet du Contrat de ville

La répartition géographique des projets soutenus (2022-2024)

Les principaux enseignements

Une concentration sur certains quartiers prioritaires :

- En volume, les actions financées se répartissent de manière relativement homogène entre les QPV (environ 33 à 43% des actions selon les quartiers en 2023), à l'exception du quartier de Mortenol (27% des actions)
- En montant, les financements sont particulièrement concentrés sur :
 - Quartier **Grand Camp** (11%) et Quartier **Boissard-Morne Flory** (11%) en 2023
 - Quartier **Raizet** dont la représentation augmente : 15% en 2023, contre 13 % en 2022

A noter que cette concentration correspond également à l'ampleur géographique, démographique et d'enjeux des quartiers.

- Les QVA connaissent également une progression** : leur part de financement passe de 27% (2022) à 34% (2023), avec une hausse notable du montant (de 540 k€ à 1 110 k€).

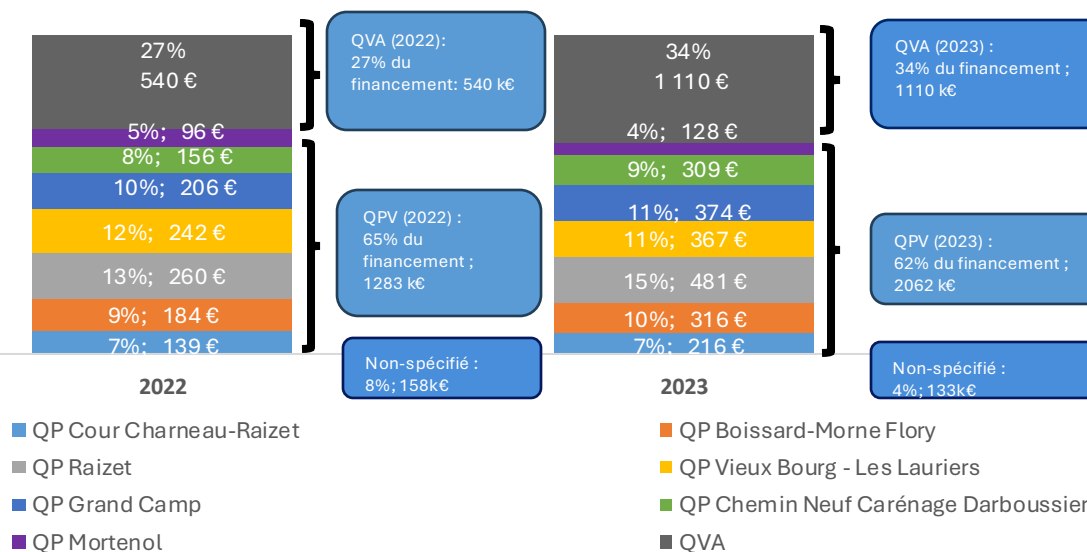
Répartition des action financées en volume 2022 – 2023 selon les quartiers

QPV / QVA		2022		2023	
		Nb	%	Nb	%
Les Abymes	QP Cour Charneau-Raizet	27	30%	58	33%
	QP Boissard-Morne Flory	33	37%	67	38%
	QP Raizet	37	42%	76	43%
Les Abymes, Pointe-à-Pitre	QP Vieux Bourg - Les Lauriers	32	36%	59	34%
	QP Grand Camp	35	39%	72	41%
	QP Chemin Neuf Carénage Darboussier	26	29%	57	32%
	QP Mortenol	25	28%	48	27%
Ensemble QVA		46	52%	104	59%
Total		89	100%	176	100%

Source : données Cap Excellence, traitements KPMG

Lecture : 58 actions financées ont été à destination du quartier Cour Charneau-Raizet en 2023, représentant 33% des actions financées totales tandis que 104 actions financées ont concernées les quartiers de veille active. A noter que chaque action peut être destinée vers un ou plusieurs quartiers de façon simultanée, et par conséquent, la somme de la répartition par quartier dépasse 100%.

Répartition géographique du montant financé (en k€) 2022-2023



Source : données Cap Excellence, traitements KPMG

Lecture : en 2023, 62% du montant financé (2 062 k€) était dirigé vers les QPV, contre 34% pour les QVA, 4% des financements n'ayant pas été spécifié. Chaque couleur du graphique empile les quartiers au regard de poids relatif, le bloc gris représentant les QVA.

L'analyse physico-financière de la programmation

La répartition géographique des projets soutenus (2022-2024)

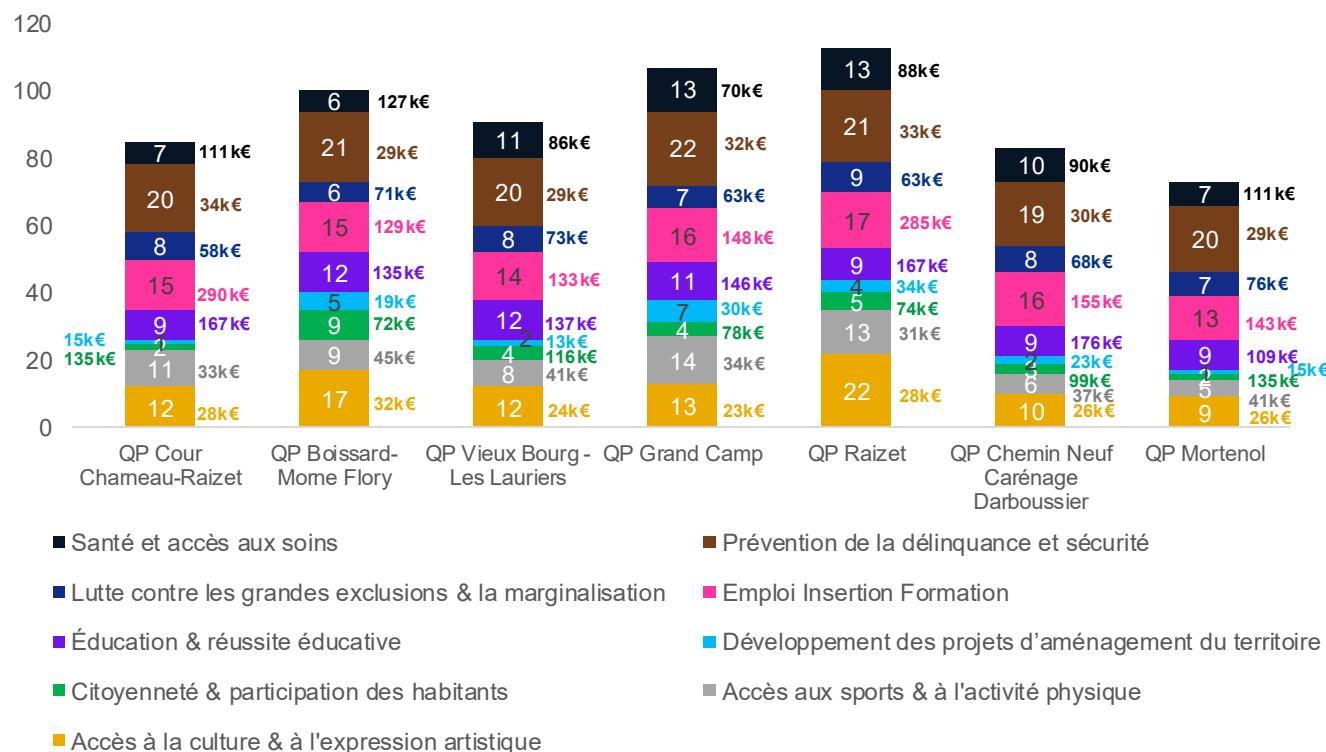
Les principaux enseignements

Le graphique présente, pour chaque quartier prioritaire (QP), le nombre d'actions financées en 2022 et 2023 par thématique, ainsi que le coût moyen par projet. Il permet d'identifier les thématiques les plus présentes dans chaque quartier et celles mobilisant les budgets les plus importants par projet.

- **Actions les plus financées :** Prévention de la délinquance (19-22 actions) et Emploi/Insertion/Formation (13-17 actions) dominant dans tous les QP.
- **Actions les moins financées :** Développement de projets d'aménagement (1-7 actions) et Citoyenneté (2-9 actions, parfois seulement 2).
- **Coûts moyens :** Plus élevés pour Emploi/Insertion/Formation (jusqu'à 290 k€) et Éducation (>100 k€) ; plus faibles pour Culture, Sport et Aménagement (≈20-40 k€).

L'analyse met en évidence un fort investissement sur la sécurité et l'insertion professionnelle, qui concentrent à la fois un grand nombre d'actions et des budgets importants. Les thématiques comme la culture, le sport ou les projets d'aménagement, bien que présentes, mobilisent des budgets plus réduits, suggérant un ciblage sur des projets ponctuels et moins coûteux. La citoyenneté, peu représentée en volume, bénéficie néanmoins de coûts moyens élevés, ce qui peut traduire des projets plus ambitieux mais moins nombreux.

Répartition du nombre d'actions financées et coût moyen par projet selon chaque quartier en 2022 et 2023



Source : données Cap Excellence, traitements KPMG

Lecture : En 2022 et 2023, 7 actions sur la santé et accès aux soins ont été financées dans le quartier de Cour Chameau-Raizet. Le coût moyen par projet est de 111k€.

L'analyse physico-financière de la programmation

En synthèse

Une dynamique de programmation stable malgré des variations ponctuelles

- En moyenne, environ 170 projets avec avis favorable sont programmés chaque année.
- 2022 constitue une exception avec une forte baisse (89 projets), partiellement compensée par le développement de projets par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) avec 90 projets financés en CPO pour la période 2020–2022.
- Le taux d'avis défavorable reste significatif : près de 40% des projets soumis sont rejetés ou ajournés.

Des crédits qui repartent à la hausse depuis 2023

- Le coût global des projets varie fortement (5,8 M€ en 2022 à 16,8 M€ en 2015), sans corrélation forte avec le volume de projets
- Les crédits mobilisés restent en majorité inférieurs à 4 M€/an, représentant un taux de financement souvent < 40 %
- En 2023–2024, une reprise nette des financements avec plus de 10 M€ de projets et près de 4 M€ de crédits en 2024 (multiplication par 2 entre 2022 et 2024)

Une diversification des financeurs, avec un droit commun plus mobilisé récemment

Les crédits spécifiques Politique de la ville restent majoritaires, mais la part représentée par le droit commun progresse fortement entre 2021 et 2024 (49% en 2021 et 48% en 2024). Cette progression est due à des apports exceptionnels :

- **Fonds européens (2021)** : 268 k€
- **Ville des Abymes (2021)** : 331 k€ contre 42,6 k€/an habituellement
- **Conseil Départemental (2024)** : 1,48 M€ contre 259 k€/an en moyenne

Une répartition des financements qui font ressortir des choix thématiques et géographiques

- Les actions sportives, culturelles et éducatives sont largement représentées parmi la programmation récente (2022–2024)
- Les projets les plus coûteux (emploi, insertion) sont moins souvent financés
- Sur la période 2022-2023, une concentration des financements sur certains quartiers prioritaires (Raizet, Grand Camp, Boissard), et une montée en puissance des QVA en termes de représentation (34% des montants en 2023 sont à destination des QVA).

2.2

La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat de ville

La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat



Une implantation des acteurs associatifs dans les QPV confrontée à des freins importants et multifactoriels

Les acteurs associatifs jouent **un rôle clé dans la politique de la ville** à l'échelle de Cap Excellence (cf. conclusions du rapport d'évaluation 2023 ci-contre). Le soutien financier qu'apporte l'appel à projets est essentiel, pour **des associations qui déclarent à 64%, être en difficultés financières (dont 41% « tout à fait »)**. L'appel à projets n'a cependant pas vocation à financer ou soutenir l'ingénierie des associations, un enjeu fort consiste alors à **soutenir et à accompagner le tissu associatif avec une ingénierie adaptée**.

Les échanges tenus avec les acteurs de ville ont mis en exergue les multiples problématiques auxquelles sont confrontées les associations, autant dans leur organisation interne que sur un plan institutionnel :

- 1. Un fonctionnement de l'AAP complexe, générateur de lourdeurs administratives et de difficultés dans le déploiement des projets** : des modalités non adaptées au flux des dossiers (multitude de projets, visibilité faible, délais de réponse contraints, absence de distinction entre les actions structurantes en CPO ou non). Ainsi, quand on leur demande les leviers les plus utiles pour améliorer et pérenniser leur action 59% des associations répondent la mise en place de CPO, 44% la simplification des démarches administrative, la meilleure adéquation des calendriers de dépôt de projet ou le renforcement du dialogue partenarial avec les institutions.
- 2. Un manque d'ingénierie des associations limitant leur capacité d'action** : Le manque de ressources humaines et de compétences au quotidien est **une difficulté moins avancée par les associations que les difficultés financières ou le manque de lisibilité des dispositifs ou le manque de locaux**. Elles restent 41% à déclarer que c'est une difficulté. En outre, **les partenaires soulignent de leur côté, les effets qu'ils perçoivent d'un manque d'ingénierie** (faible professionnalisation d'une partie des associations, appui important sur le bénévolat...) **sur la qualité des dossiers et pour sécuriser la bonne mise en œuvre des projets**. Certains opérateurs ne répondent pas forcément aux appels à projets (Contrat de ville, CAF, autres...) en raison d'un manque d'ingénierie interne (



Rappel, : En matière de dynamique associative, le rapport d'évaluation du contrat de ville (2023) avait conclu à :

- **Une montée du rôle des associations comme acteurs-clés de la politique de la ville** et un renforcement de leur ingénierie grâce à l'appui convergent de l'équipe politique de la ville de Cap Excellence (via des efforts de concertation et de coordination), de la CAF (via les CTG) et de la DEETS (via la formation).
- **Des effets visibles de la politique associative du contrat de ville** grâce à des lignes d'action qui favorisent une attention plus grande des acteurs associatifs à la mutualisation et aux projets communs, à des aides à la définition de stratégies de mobilisation des publics cibles et à des ouvertures vers le CNFPT et les formations de l'ERU.
- **Mais des efforts à fournir en matière d'accès des opérateurs à la procédure de réponse aux appels à projets** et de mise en cohérence entre les financements de droit commun concernant la vie associative et le financement de la politique de la ville dans l'appui aux associations.

La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat



Une implantation des acteurs associatifs dans les QPV confrontée à des freins importants et multifactoriels

3. Des financements complexes pour les porteurs de projets, avec deux conséquences :

- Un nombre important de dossiers non conformes au moment de l'instruction (budgets non équilibrés, CERFA non signés...). Un constat fortement partagé par les services d'instruction des financeurs ;
- Des difficultés des associations pour aller capter des financements complémentaires ou alternatives aux crédits Contrat de Ville. Pour 38% d'entre elles, un plus grand partage des informations sur les financements existants permettrait d'améliorer et de pérenniser leur action.

4. Une difficulté à mobiliser les habitants autour de projets associatifs nouvellement implantés, notamment en raison d'un manque de légitimité perçue par les acteurs du quartier. A l'inverse, 53% des habitants considère que les associations jouent un rôle insuffisant sur leurs quartiers, ils sont même 27% à déclarer qu'elles ne jouent « pas du tout » un rôle suffisant. Ils identifient pourtant à hauteur de 68% le « Soutien aux projets participatifs portés par les associations », comme un levier de renforcement de la participation citoyenne. Le renforcement de la visibilité des actions associatives sur les quartiers, le lien entre associations et habitants, l'investissement associatif des citoyens apparaissent comme des enjeux pour un renforcement de l'effet levier du Contrat de ville.

5. Les porteurs de projets ont fait remonter un enjeu important autour de la mise à disposition des locaux au sein des quartiers que ce soit à travers l'enquête ou dans le cadre des entretiens bilatéraux. La charge locative est souvent importante pour les associations qui ont du mal à assurer ce poste de dépense, pourtant essentiel à leur fonctionnement, leur ancrage et leur visibilité sur les quartiers et à la conduite de leurs actions. 54% déclarent que le manque de locaux adaptés est une difficulté, dont 27% « tout à fait » une difficulté .

Projet « Bik Bô Kaz » de la SIG : un projet prometteur vers plus de coordination partenariale à l'échelle des quartiers

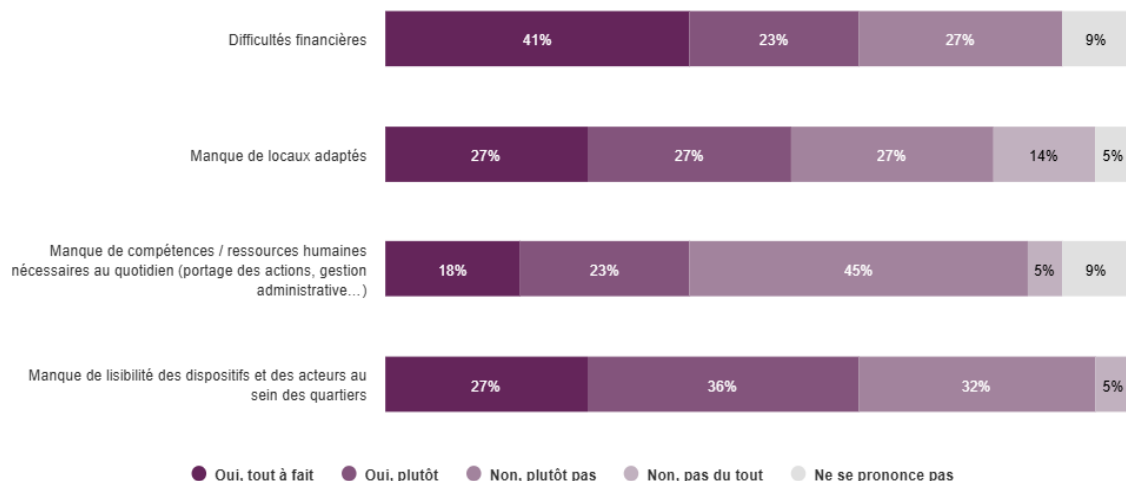
Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'action sociale de proximité, la SIG déploie un concept de **tiers-lieux solidaires et multipartenariaux appelés « Bik Bô Kaz »**. Ces espaces ont vocation à accueillir gratuitement sur les quartiers concernés des associations n'ayant pas de locaux et à **créer une dynamique de collaboration partenariale entre tous les acteurs du quartier** (collectivités, institutions, associations bailleurs, habitants). L'installation des associations dans ces lieux doit s'accompagner d'une **ingénierie de projet portée par la SIG afin de faire monter en compétence les associations** dans leur fonctionnement interne, les soutenir dans le montage de leurs projets et créer **des synergies avec les autres acteurs** souhaitant s'impliquer sur le quartier (y compris les autres bailleurs). Les Bikbokase se veulent également un **lieu d'échange et de concertation sur les enjeux du quartier**, ouvert à tous, et notamment aux **habitants** qui souhaiteraient s'engager en faveur de leur quartier.





LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans le cadre de votre activité ?



Base des répondants : 22 (acteurs associatifs uniquement)

Note : la présentation de l'échantillon de répondants est disponible en annexe.

Les acteurs associatifs sont 64% à répondre que les **enjeux financiers** constituent des difficultés prégnantes dans le cadre de leur activité, et 54% d'entre eux estiment manquer de locaux adaptés. Le manque de compétences et de ressources humaines nécessaires au quotidien ne constitue plutôt pas ou pas une difficulté pour 50% des répondants. Néanmoins, près d'une association sur cinq (18% des répondants) en fait un enjeu fort.

Enfin, **le manque de lisibilité des dispositifs des acteurs au sein des quartiers représente une difficulté pour 63% des acteurs associatifs**. Ce constat corrobore les échanges tenus au cours des entretiens : les acteurs peinent à la fois à identifier leurs homologues, les actions portées mais également les éventuels partenariats et liens susceptibles d'être noués.

VERBATIMS DES RÉPONDANTS

Communication

- « Communication des actions »
- « Une communication partenariale parfois ralentie par des retours tardifs »

Institutionnel / Gouvernance

- « Les différentes responsabilités au sein des quartiers liées entre les institutions (mairie, EPCI etc...) et la rapidité des validations des projets et la lenteur des fonds qui arrivent »
- « Soutien des institutions »
- « Manque de collaboration entre les acteurs et défaut de coordination des ressources du territoire »

Public / Usagers

- « Le respect des institutions / les incivilités croissantes des usagers »
- « La mobilisation du public sur les actions mises en place et les offres emploi, formation et santé »
- « L'assiduité du public »

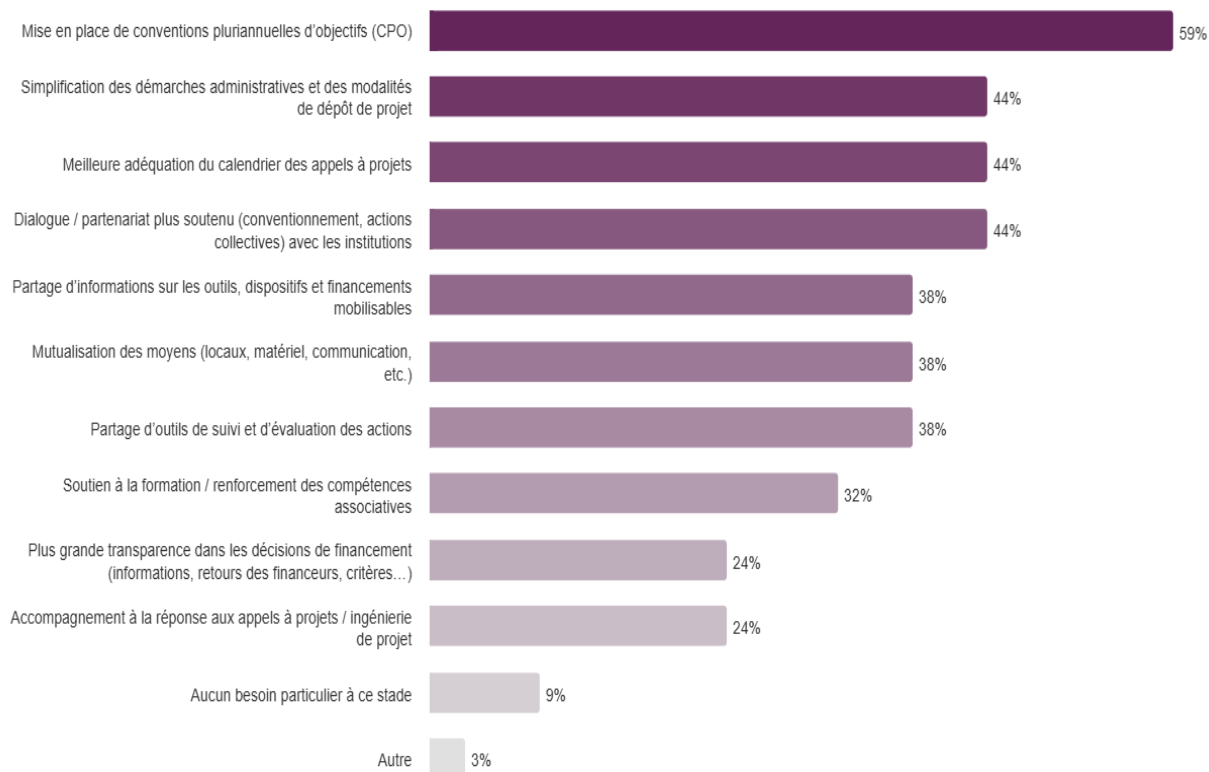
Ressources / Moyens

- « Couvrir intégralement sa zone d'intervention »
- « L'aide de la prise en charge pour les contrats et renouvellement des PEC ou autres dispositifs pouvant aider les chômeurs ainsi que des personnes vraiment actives »
- « Manque de partenaires sur des sujets niches non prioritaires »
- « Financier et moyens humains »



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Selon vous, quels leviers seraient les plus utiles pour améliorer et pérenniser votre action dans le cadre du Contrat de ville ?



Base des répondants : 22 (acteurs associatifs uniquement)

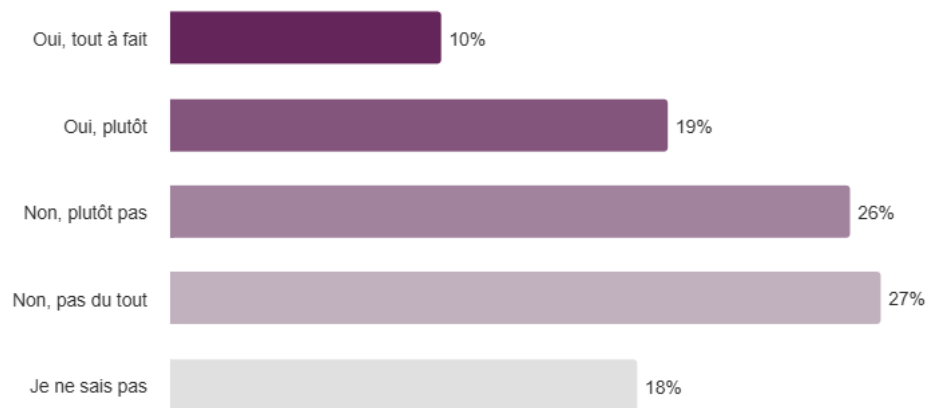
Parmi les leviers pour améliorer et pérenniser leurs actions dans le cadre du Contrat de ville, un **enjeu quant au cadre opérationnel de la relation financeur-porteur de projet ressort clairement** au regard des réponses des participants :

- Mettre en place des conventions pluriannuelles d'objectifs (59%)
- Simplifier les démarches administratives et les modalités de dépôt de projet (44%)
- Assurer une meilleure adéquation du calendrier des appels à projet (44%)
- Favoriser un dialogue et un partenariat plus soutenu avec les institutions (44%)



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Pensez-vous que les associations locales jouent un rôle suffisant dans votre quartier ?



Base des répondants : 174

Les habitants des quartiers considèrent en grande majorité le rôle des associations comme insuffisant dans leur quartier : ils sont 27% à répondre « non pas du tout » et 26% à répondre « non plutôt pas » - soit 53% des réponses.

La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat



Un partenariat et une coordination inter-acteurs encore trop faibles

- **Un manque de coordination et de collaboration entre les structures et acteurs sociaux du quartier** : 50% des associations et partenaires déclarent que le partenariat au sein des quartiers est satisfaisant, 18% très satisfaisant. Pourtant, les entretiens bilatéraux et ateliers collectifs soulignent des enjeux importants. Les associations, centres sociaux et établissements de vie sociale ne communiquent pas suffisamment et n'articulent pas leurs actions. Ces acteurs interviennent parfois de façon isolée sur les mêmes publics avec des moyens réduits. En particulier, les acteurs de la médiation, très présents sur divers secteurs, manque de coopération et ne partagent pas d'objectifs communs clairs. Une meilleure articulation et interconnaissance des acteurs permettrait une mutualisation des moyens, une montée en puissance des actions, une plus grande cohérence des interventions sur le territoire (éviter les redondances et les zones blanches) et un renforcement de l'impact global des interventions.
- A une échelle plus stratégique est observée besoin de **convaincre les partenaires de l'importance de leur implication autour d'un projet de quartier commun**, à travers une compréhension partagée des enjeux et des moyens. Une plus grande appropriation partagée du contrat pourra favoriser cette synergie, aujourd'hui 44% des partenaires et associations interrogés déclarent que la connaissance et l'appropriation du Contrat de ville est moyenne, et 6% qu'elle est faible.
- Dans ce contexte, est revenu en particulier une nécessaire **amélioration de la coopération entre les bailleurs et les acteurs des quartiers**, notamment les communes et les associations, afin de parvenir à développer des actions partagées et multithématiques (sécurité, logement, éducation, mobilité...). Les dynamiques récentes engagées avec les organismes, notamment autour du travail de préfiguration des futures conventions d'abattement TFPB est un signal perçu positivement.



En matière de partenariat, le rapport d'évaluation du contrat de ville de BERS (2023) avait conclu à la nécessité :

- **De développer la coopération inter-associative par une mobilisation du tissu associatif actif** en favorisant les regroupements d'associations ou les projets communs pour mutualiser les moyens, en orientant les groupements de faits vers des prestataires de soutien et en encourageant la prise en compte des orientations des diagnostics dans la construction des projets par quartier.
- **D'une plus grande cohérence de la politique associative des partenaires**, par des efforts de convergence de leurs approches associatives respectives, la mutualisation des cadres d'action proposés aux associations et la construction d'un système d'action coordonné avec le futur centre de ressources politique de la ville.

La qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat



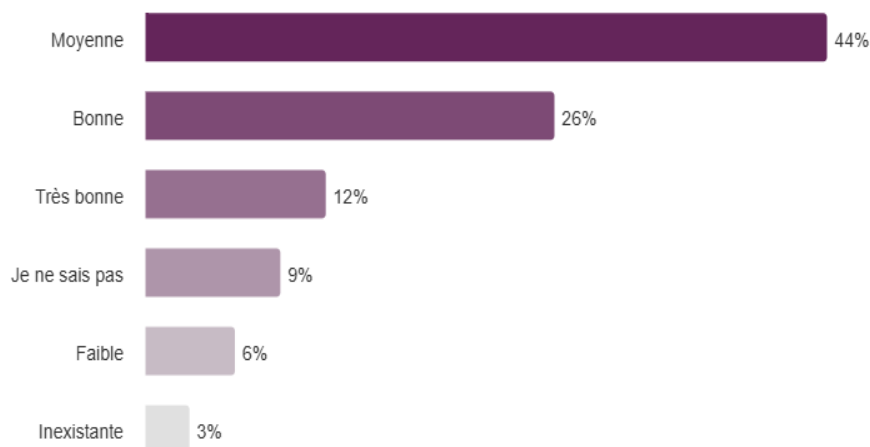
Un partenariat et une coordination inter-acteurs encore trop faibles

- L'importance de **rassembler les élus de tous les échelons territoriaux** afin de garantir une bonne synergie entre les investissements des opérateurs de terrain et la logique de crédits de la Politique de la ville. Dans ce cadre, un enjeu visant à s'appuyer sur la **comitologie de la politique de la ville** afin de permettre aux pilotes des actions de partager leurs enjeux et objectifs, et de **replacer l'intercommunalité au centre de l'écosystème institutionnel** de façon à jouer un rôle d'arbitrage entre les différents acteurs.
- **Une structuration du suivi des projets financés avancée sur le territoire** (organisation régulière de Comités de suivi, outillage des acteurs), malgré des difficultés liées aux enjeux d'ingénierie de certains porteurs de projets et des **perspectives à interroger pour renforcer la valorisation et communication autour des actions.**

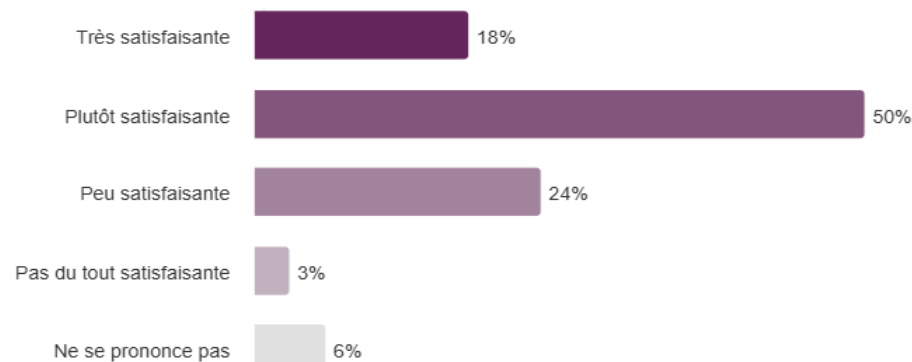


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Comment évaluez-vous la connaissance et l'appropriation du Contrat de ville actuel par les acteurs ?



Comment qualifieriez-vous votre partenariat avec les autres acteurs intervenant au sein des quartiers ?



Base des répondants : 34

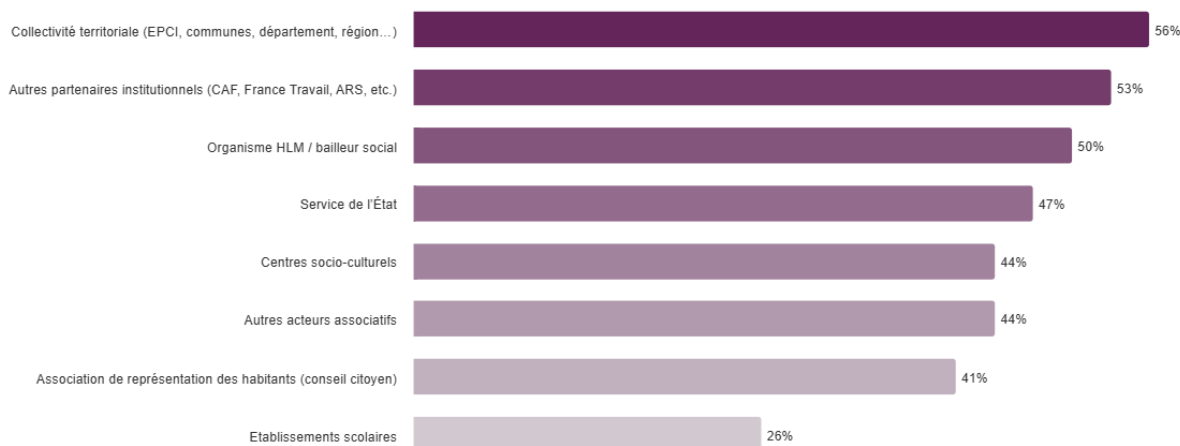
La majorité des répondants considèrent la connaissance et appropriation du Contrat de ville comme « Moyenne ». 38% des répondants l'estiment positive ou très positive.

Globalement, la majorité des répondants (~50%) est plutôt satisfaite de ses relations partenariales avec les autres acteurs du contrat de ville. Toutefois, une part plus élevée de répondants (24%) se déclarent « peu satisfaits » que « très satisfaits » (18%).



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Avec quelle(s) typologie(s) d'acteurs souhaitez-vous renforcer vos relations partenariales ?



Les répondants indiquent vouloir renforcer leurs partenariats, en priorité avec trois acteurs principaux : **les collectivités territoriales (EPCI, communes...), les autres partenaires institutionnels et les organismes Hlm**. Les services de l'Etat arrivent en 4^{ème} position. Ces attentes se retrouvent majoritairement exprimées par les acteurs associatifs (nonobstant leur proportion parmi les répondants) et les collectivités territoriales.

Analyse croisée des réponses

Base des répondants : 34

	Collectivité territoriale	Partenaire institutionnel	Service de l'État	Établissement scolaire	Ohlm/ Bailleurs sociaux	Centres socio-culturels	Associations d'habitants (conseil citoyen)	Autres acteurs associatifs
Collectivité territoriale (EPCI, communes, etc.)	1	3	2	1	4	2	3	2
Partenaire institutionnel (CAF, etc.)	0	0	0	0	1	1	1	0
Service de l'État	1	0	1	0	2	2	0	2
Acteur associatif	16	14	12	7	8	8	8	11
Autre	1	1	1	0	2	2	1	0
TOTAL	19	18	16	8	17	15	13	15

Analyse de la qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat



Une mobilisation trop éparse du droit commun sur les QPV

Malgré des efforts fournis par le contrat de ville dans la mobilisation du droit commun sur les QPV (cf. conclusions du rapport d'évaluation ci-contre), celle-ci reste encore insuffisante pour beaucoup d'acteurs. En particulier, les **services des communes sont investis de façon inégale sur les quartiers concernés avec des limites identifiées dans plusieurs QPV** de la communauté d'agglomération.

Les acteurs interrogés appellent ainsi à une clarification nécessaire sur **l'articulation entre le droit commun et le contrat de ville:**

- La **mobilisation du droit commun au service du renforcement de la Politique de la ville** (et non l'inverse) – incluant les moyens de la collectivité elle-même ;
- Un **travail de recoupement et de synergie à créer entre la Politique de la ville et les différents fonds existants et mobilisables ;**
- Un **enjeu de rationalisation et de visibilité de l'intervention du droit commun** sur les quartiers.

Cela passe nécessairement par une plus grande implication des villes dans l'ingénierie et le déploiement du contrat de ville.

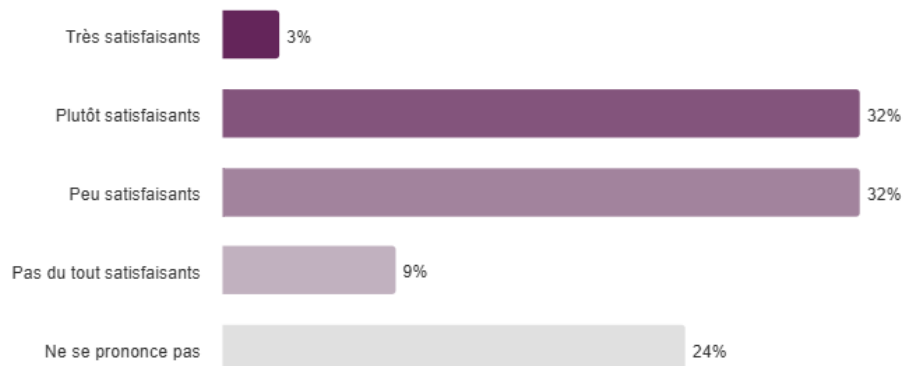
En matière de mobilisation du droit commun, le rapport d'évaluation du contrat de ville de BERS (2023) avait conclu à :

- Une dynamique créée au sein du contrat de ville pour mobiliser les partenaires sur le droit commun grâce à **l'approche par quartier et les comités de suivi** : une tendance à la territorialisation du droit commun dans le cadre du déploiement plus fréquent des politiques publiques en proximité.
- Un développement des **conventions pluriannuelles** de nature à mieux identifier le droit commun mobilisable, complété par des **moyens déployés par les partenaires pour mieux informer de l'existence du droit commun**, qui a permis une amélioration de son identification.
- **Du côté des partenaires**, la mobilisation du droit commun est jugée d'autant plus forte que l'on trouve une bonne correspondance entre les orientations du contrat de ville et la politique sectorielle conduite par le partenaire, des référents capables de mobiliser les équipes et de travailler en transversalité en interne
- **Du côté des opérateurs**, la sollicitation du droit commun est jugée d'autant plus importante qu'ils sont en capacité de mettre en place des actions répondant aux appels à projets des institutions partenaires du contrat et ne se tournent pas vers le contrat de ville uniquement par facilité.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

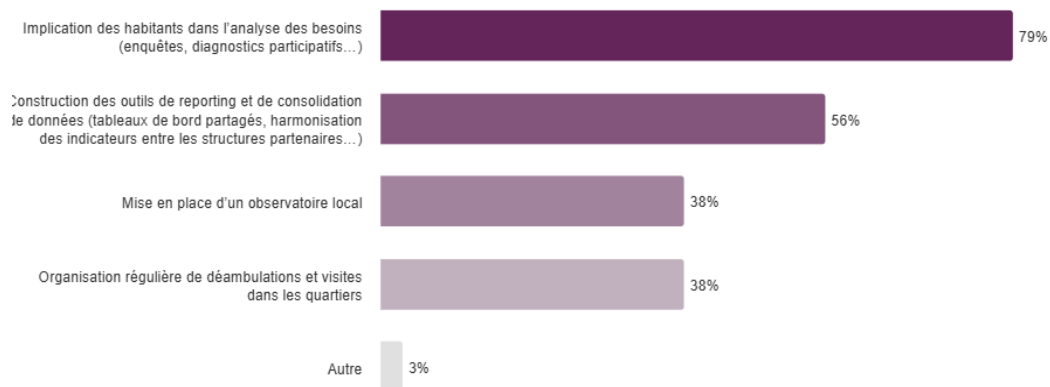
Comment évaluez-vous les outils existants pour l'observation et le suivi de la situation et des besoins des quartiers ?



41% des répondants estiment que les outils déployés pour l'observation et le suivi de la situation et des besoins des quartiers son peu voire pas du tout satisfaisants (contre 35% qui les estiment plutôt satisfaisants voire très satisfaisants).

Il est à noter qu'une part assez importante d'entre eux (24%) ne se prononce pas sur la question, probablement en raison d'une **difficulté à identifier et analyser les outils en place**.

Comment ces outils d'observation et de suivi pourraient-ils être renforcés ?



La très large majorité des répondants mentionne l'implication des habitants dans l'analyse des besoins comme un levier d'observation et de suivi, avant la construction d'outils de reporting.

Base des répondants : 34

Analyse de la qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat

La mobilisation des partenaires signataires dans la mise en œuvre du précédent Contrat



- Un **copilotage Etat – Cap Excellence bien installé**, une agilité dans le co-portage du Contrat de ville
- Une **mobilisation de la CAF structurée**, notamment via le Schéma départemental des services aux familles 2024-2027 et les Conventions territoriales globales signées avec les communes
- Une **forte participation du Conseil départemental** aux niveaux des instances techniques et de pilotage du contrat de ville, une capacité d'appui et de relais vers les services de droit commun du Département – malgré une visibilité moins forte sur le volet autonomie
- Une **participation de l'Education nationale aux instances** dédiées au volet éducation du Contrat (Cité éducatives, PRE...) et une mobilisation importante dans le travail de renouvellement du Contrat
- Des **enveloppes régulièrement apportées par l'Etablissement public foncier** pour soutenir les actions politique de la ville
- Une **structuration engagée au niveau des bailleurs sociaux**, notamment via les travaux engagés en matière de GUSP et les réflexions sur la formalisation des conventions d'abattement TFPB
- Des enjeux de **clarification des attendus en matière de portage et d'ingénierie** entre les villes, l'agglomération et l'Etat
- Un **partenariat plus distendu avec l'ARS et la Région**



Le contrat de ville, un espace d'animation

- Un **fonctionnement opérationnel de la Cité de l'emploi** comme espace de coordination et de pilotage du volet Emploi du Contrat de Ville
- Une **installation à venir de cellules de veille GUSP**, prévue par les nouvelles conventions
- Une animation du PRE de Pointe-à-Pitre qui gagnerait à être redynamisée
- Une gouvernance globale du Contrat de ville **qui reste aujourd'hui fortement mobilisée sur le pilotage de l'appel à projet**, parfois au détriment d'un pilotage stratégique d'ensemble des orientations stratégiques du Contrat



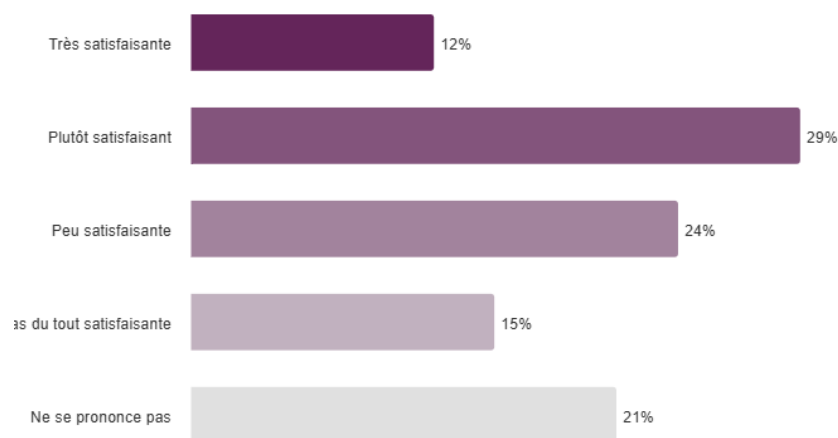
En matière de gouvernance, le rapport d'évaluation du contrat de ville (2023) avait conclu à un portage dynamique et opérationnel du contrat de ville grâce à :

- **La coanimation par l'équipe de Cap Ex et l'Etat** et la forte implication de l'équipe politique de la ville de la CA et son repositionnement dans le DGARU.
- **La forte mobilisation du binôme DEETS-Délégué du préfet** et, de façon générale, des services de l'Etat (ARS, DEAL, Bureau de la sécurité intérieure)
- De la **participation multi-acteurs au CDV**, qui crée un éventail de modes d'implication opérationnelle
- **De l'émergence des opérateurs** dans la gouvernance

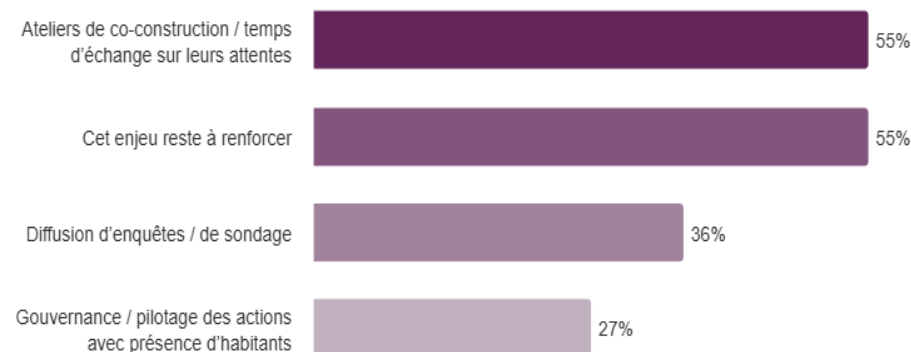


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Comment jugez-vous la participation citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre du contrat ?



Comment intégrez-vous la parole des habitants dans vos actions ?



Base des répondants : 34

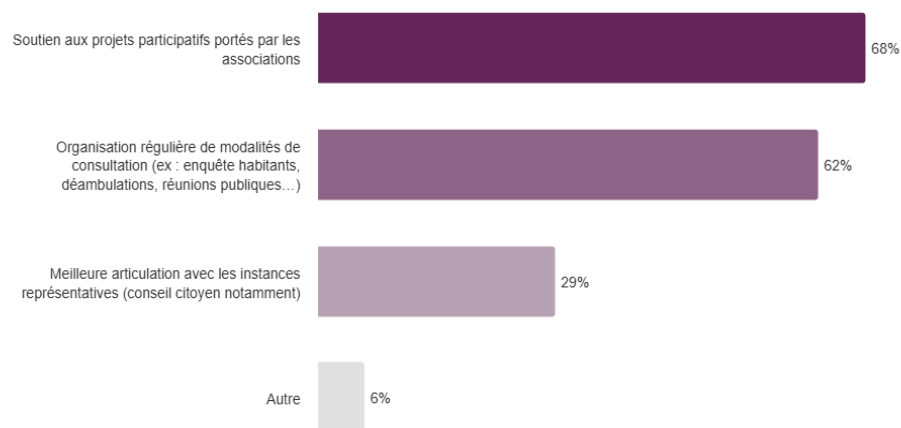
41% des répondants sont satisfaits voire très satisfaits de la participation citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre du contrat, une courte majorité face aux **39% de répondants qui jugent cette participation peu satisfaisante ou pas du tout satisfaisante** : 8 acteurs associatifs, 4 collectivités territoriales et 1 service de l'Etat (la DEAL Guadeloupe).

Par ailleurs, si **55% des répondants indiquent mettre en place des ateliers de co-construction et des temps d'échange à leur destination**, ils sont toutefois la **même proportion de répondants à considérer l'intégration de parole des habitants dans leurs actions comme étant un enjeu qui reste à renforcer**.

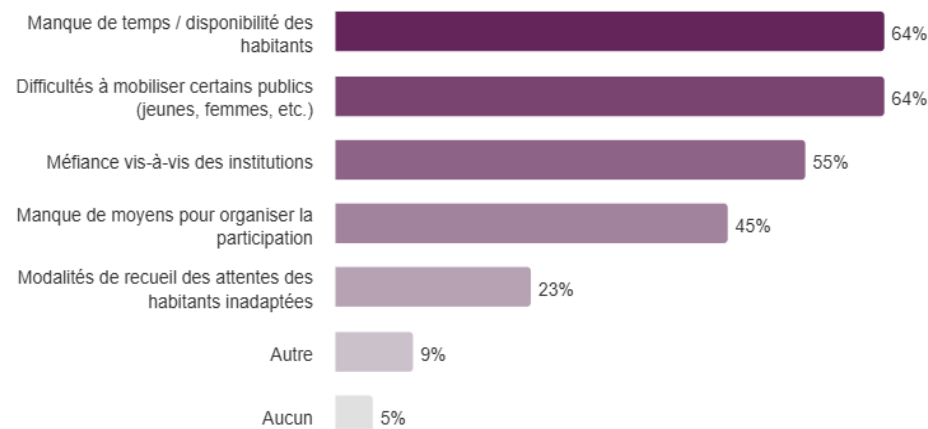


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Selon vous, comment la participation des citoyens peut-elle être renforcée ?



Avez-vous identifié des freins à la participation des habitants ?



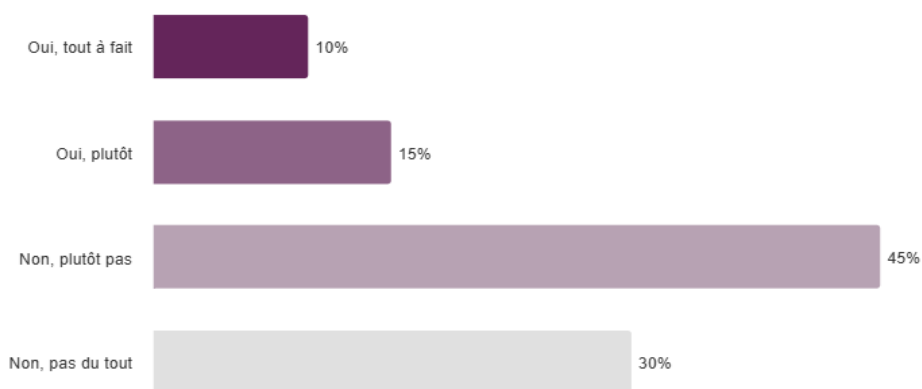
Base des répondants : 34

Les répondants indiquent majoritairement que la participation des citoyens pourrait être **renforcée grâce à un soutien aux projets participatifs portés par les associations** ainsi que par une organisation régulière de modalités de consultation. D'une façon générale, les **principaux freins évoqués sont ceux liés au manque de temps et à la mobilisation compliquée de certains types de publics**.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

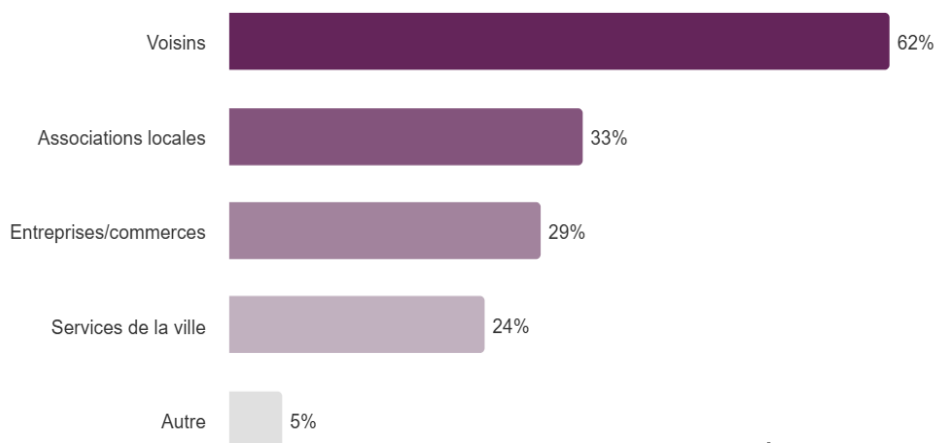
Vous sentez-vous bien informé.e sur ce qui se passe dans le quartier ?



Les habitants des quartiers déclarent majoritairement ne pas se sentir bien informés des activités dans leur quartier : 75% d'entre eux répondent « non plutôt pas » (45%) ou « non pas du tout » (30%) à cette question.

Les habitants entre 55 et 64 ans sont (proportionnellement à leur part parmi l'ensemble des répondants) les plus nombreux à indiquer être « plutôt » informés voire « tout à fait informés ».

Quels sont les acteurs de proximité avec lesquels vous interagissez ?



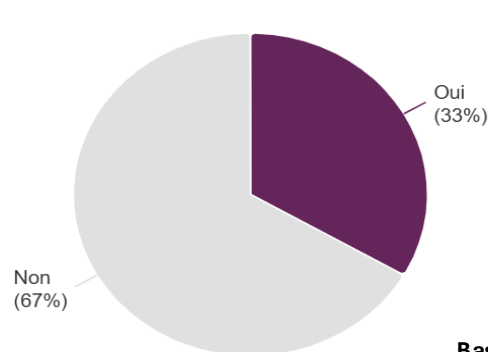
Globalement, pour l'ensemble des répondants, les voisins sont le premier acteur de proximité avec lesquels les interactions ont lieu (62%), suivis par les associations locales (33%) et les entreprises et commerces (29%).

Base des répondants : 174

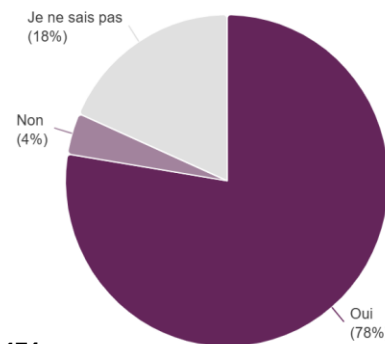


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Faites-vous partie d'une association de quartier ?



Souhaitez-vous être davantage associé.e à la construction de projets ou d'actions sur votre quartier ?

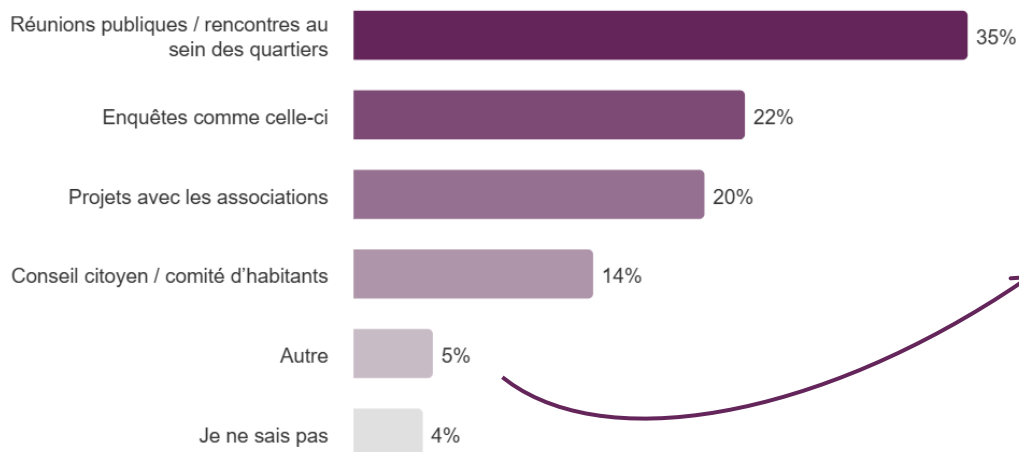


Base des répondants : 174

La **grande majorité des habitants des quartiers ne font partie d'aucune association (67%)**. Toutefois, la **très grande majorité des habitants déclarent vouloir être associé davantage à la construction de projets et d'actions sur leur quartier (78%)**.

Les habitants des QPV sont une majorité à considérer que **la mise en place de réunions publique ou de rencontres au sein des quartiers permettraient de faire entendre davantage leur voix (35%)**. La mise en place de questionnaires de recueil de leur parole arrive en deuxième position des outils qui pourraient être utiles.

Quels outils vous sembleraient utiles pour faire entendre davantage la voix des habitant.e.s ?



Base des répondants : 174

VERBATIMS DES RÉPONDANTS

- Une meilleure communication sur les réseaux sociaux et une mobilisation des outils numériques
- Des lieux de sociabilisation et des aires pour les enfants
- L'organisation de visites à domicile

Analyse de la qualité du partenariat entre les porteurs de projets et l'ingénierie du contrat

Les enjeux pour le futur contrat de ville

► Améliorer le pilotage du contrat et faciliter la mobilisation du droit commun via

- Un travail d'information et de coordination des procédures entre les différents appels à projets et dispositifs mobilisables par les acteurs, dans un contexte de diminution généralisée des moyens financiers.
- Un meilleur positionnement de la comitologie, avec des comités de pilotage dédiés à l'échelon politique (avec association des élus), et des comités techniques au niveau technicien. Dans ce cadre, s'assurer d'une définition collégiale des enjeux et orientations des financements.

► Construire une gouvernance et une animation renouvelées du Contrat de ville en assurant une ingénierie importante chez les copilotes (Etat, Cap Excellence), les communes et les autres signataires et la **capacité de chaque participant aux instances du contrat à jouer un rôle de relai ET de mobilisation des services de son institution.**

► Développer des actions et inciter les initiatives sur les thématiques prioritaires des quartiers, notamment par de l'aller-vers : accompagnement des jeunes en décrochage, accès à l'emploi des populations précarisées, projets intergénérationnels de lutte contre l'isolement, accompagnement à la perte d'autonomie des seniors, soutien à la parentalité, renforcement du vivre ensemble entre communauté, accès aux droits des publics (notamment allophones), participation citoyenne.

► Renforcer l'ingénierie des associations et acteurs de proximité pour une action plus efficiente sur le terrain : faire monter en compétence les membres associatifs par des formations communes en gestion de projets, proposer un appui personnalisé aux associations pour leur structuration, sécuriser les financements d'ETP via les divers canaux disponibles, notamment au sein des EVS, développer le partage d'expérience et de moyens entre associations, etc.

► Renforcer la coordination entre les acteurs associatifs et sociaux du quartier afin d'organiser des évènements communs, articuler les interventions et démultiplier/renforcer leurs actions : organiser des temps de rencontre réguliers entre acteurs associatifs du quartier, créer une structure inter-médiateurs afin de réunir les médiateurs des diverses structures du quartier et articuler leurs interventions tout en échangeant les bonnes pratiques et l'expérience du terrain. Dans ce cadre, **encourager le recensement et le regroupement des associations pour la mutualisation de leurs moyens et interventions.**

► Associer davantage les équipes des communes dans la réponse aux enjeux du contrat de ville, notamment pour la coordination de leurs services de médiation et la mobilisation de leurs futures cellules de veille à l'échelle de chaque ville pour consolider leur investissement en matière de GUSP et renforcer leurs partenariats avec les bailleurs et les acteurs de proximité. Dans ce contexte, veiller à ce que la Politique de la ville ne s'inscrive pas en tant que subvention au fonctionnement des associations, mais également au soutien de projets de forte envergure.

► Structurer et formaliser les partenariats bailleurs-associations : appuyer la qualité du lien déjà établi entre les bailleurs sociaux et les associations locales par la mise en place plus fréquente de conventions de partenariat. En particulier, soutenir le déploiement des « Bik Bô Kaz » par la SIG sur les QPV et l'ingénierie de projet partenariale qui l'accompagne.



2.3

Zoom sur une sélection de porteurs de projet

En cours de
réalisation

03

Les enjeux observés sur les quartiers

3.1

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

L'identification des thématiques prioritaires

L'analyse des enjeux sur les quartiers prioritaires de la Politique de la ville de Cap Excellence s'est construite selon une approche thématique, identifiées au regard du cadre national et des enjeux observés lors du travail de diagnostic par quartier.

EMANCIPATION POUR TOUS

Accès et développement de
l'offre culturelle et sportive

Accès aux soins,
prévention et
lutte contre le
non-recours

Accès aux droits
et aux services
publics

Citoyenneté

EDUCATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Lutte contre l'illettrisme et
l'illectronisme

Prévention du décrochage
scolaire et réussite
éducative

Egalité H/F et lutte contre les
discriminations

CADRE DE VIE, RÉSILIENCE ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

Propreté et gestion
des déchets

Accès à une
alimentation saine
et durable

Confort thermique et
consommation d'énergies

Adaptation et atténuation
des effets du changement
climatique

INSERTION PROFESSIONNELLE

Emploi des jeunes, femmes,
seniors, etc.

Formation et
acquisition des
savoirs

Levée des freins
périphériques à
l'emploi

Mise en relation employeurs /
demandeurs d'emploi

Création d'activité
et entrepreneuriat

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ

Délinquance,
trafics et
réseaux

Prévention primaire /
médiation

Insécurité routière

Lien police -
population

Sécurité des
espaces publics /
des chantiers

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière d'émancipation pour tous

Accès à la culture et à l'expression artistique



Accès au sport et à l'activité physique



Les constats sur le territoire :

- Des dynamiques associatives culturelles et sportives qui demeurent faibles et/ou fragiles, malgré un soutien important via la programmation Contrat de Ville. Cela s'explique notamment par un manque de coordination entre les acteurs sociaux du quartier et d'un manque de compétences/ingénierie adaptée au sein des associations, face à des besoins d'animation de la vie sociale croissants, notamment sur les volets enfance/jeunesse et parentalité.
 - Les actions de soutien l'accès à la culture ou l'expression artistique représentent 14% en moyenne de la programmation (2022-2024), mais avec un coût moyen de l'action qui reste relativement peu élevé.
 - L'accès aux sports et à l'activité physique représente 20% de la programmation en 2023 et près de 25% en 2024, et cela malgré un taux de rejet moyen plutôt élevé.
 - L'accès aux activités culturelles, sportives ou de loisirs sont jugées tout à fait, ou plutôt importantes de manière très large par les professionnels et association (82% des répondants), mais derrière la plupart des autres sujets testés. A l'inverse, pour les habitants ce sujet ressort comme l'un des plus prégnant, très important pour 68% des répondants et plutôt important pour 21% d'entre eux, ce qui le place en 3^{ème} place derrière la sécurité et la propreté.
- De nombreux équipements sportifs ou de loisirs en situation de dégradation avancée / non entretenus, limitant la capacité des habitants à se les approprier.

Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- Accompagner la structuration et la professionnalisation du tissu associatif, notamment en matière d'accompagnement à la scolarité, de culture et de sport.
- Identifier des leviers pour réimpulser l'entretien et la rénovation des équipements par les acteurs en charge, et dans ce cadre, répondre aux enjeux de domanialité.
- S'articuler avec le NPNRU (via la création du centre social) et les projets de rénovation d'équipements sportifs afin de relancer l'animation du quartier. Dans ce cadre, travailler la notion de « mémoire du quartier » afin de limiter l'impact des mouvements de populations.

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière d'émancipation pour tous

Santé et accès aux soins



Les constats sur le territoire :

- Des enjeux de santé mentale en croissance sur tout le territoire, insuffisamment pris en charge par manque de structures spécialisées et d'accès à des professionnels dédiés. Mais une volonté affirmée des bailleurs, associations et collectivités à investir sérieusement le sujet.
- Les partenaires identifient un enjeu de réponse aux personnes confrontées à des problématiques de santé mentale ou psychologiques, pour 68% des professionnels interrogés ces public sont peu ou insuffisamment couverts.
- Un vieillissement de la population sur certains quartiers qui s'accompagne d'enjeux de perte d'autonomie et d'isolement social.
- 76% des habitants jugent la santé ou l'accès aux soins sur les quartiers comme important, et sont que 48% à juger ce sujet « tout à fait important ». Ces niveaux sont élevés mais derrière la plupart des autres thématiques testées en décalage avec la prégnance des enjeux observés par les professionnels. Ce qui peut souligner des besoins en manière de sensibilisation des habitants.
- La structuration progressive via l'ASV, et la montée en puissance des acteurs de la politique de la ville sur le volet santé (cf. ci-contre) s'observe dans la programmation, la santé et l'accès aux soins a représenté en 7% et 15% des actions financées par le CDV, alors même que la santé ne fait pas partie des 3 piliers historiques des contrats de ville.

Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- Une thématique de la **santé fortement investie qui s'incarne dans l'atelier santé ville (ASV)** porté à l'échelle communautaire, parallèlement au contrat local de santé : une majorité d'actions sur l'axe « nutrition et activité physique » et un certain nombre concernant l'accès aux droits et aux soins.
- Une **approche transversale de la santé** qui va au-delà des soins et des maladies, interconnectée aux questions sociales, éducatives et de prévention : **actions sportives**, accès à des fruits et légumes de qualité dans les jardins partagés, interventions des associations auprès des aînés et des personnes en situation de handicap.
- Des **centres sociaux et des EVS qui peuvent constituer un atout en termes de maillage des actions de santé**, notamment sur le dépistage, la prévention et l'accès aux droits en matière de santé.
- Des **éléments qui freinent la dynamique santé dans le contrat de ville** : des référents santé au niveau communal aux fonctions encore floues, le passage de la santé dans le droit commun de l'EPCI qui élargit son périmètre et une faible articulation entre les actions thématiques et les actions par publics.
- Un manque de concrétisation des **priorités concernant les jeunes en errance et les personnes porteuses de handicap**

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière d'émancipation pour tous

Education et réussite éducative



Les constats sur le territoire :

- Très peu d'animations sociales pour les familles et les enfants/jeunes : cette absence d'équipements et d'animation offre peu d'espaces de rencontre aux familles et jeunes du quartier, susceptible de conduire à des phénomènes de squat / d'errance.
- Une part importante des publics dits fragiles, notamment parmi les jeunes qui sont confrontés à des phénomènes de décrochage scolaire, d'errance et de chômage important.
- L'éducation est un volet important de la programmation politique de la ville, 15% des projets financés environ depuis 2022 portent sur cette thématique. A cela s'ajoutent les actions soutenues via les Cités éducatives.
- Un relai entre la Cité éducative et les acteurs de la Politique de la ville à renforcer notamment à travers le déploiement d'agents dédiés.
- Un Projet de réussite éducative (PRE) en perte de dynamique depuis plusieurs années, et pour lequel se pose l'enjeu de réinstallation de coordonnateurs.

Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- Développer (et valoriser l'existant) une animation de quartier intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer le vivre ensemble sur le quartier entre les populations de différents âges et de différentes cultures et contribuer à l'intégration des populations étrangères.
- Redynamiser le PRE via l'allocation de moyens humains adaptés.
- Renforcer l'articulation entre la Cité éducative et les acteurs de la Politique de la ville à travers le déploiement d'agents dédiés.

Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- Des **Programmes de Réussite Educative (PRE)** sur Pointe-à-Pitre et les Abymes actifs prenant en charge de nombreux enfants mais fragilisés par deux ans de suspension, des difficultés d'insertion et de coopération au sein des services municipaux et des tensions entre parents et enseignants.
- **Une cité éducative** qui contribue à la création d'un écosystème éducatif coopératif local mais qui ne touche pas tous les publics concernés (faiblesses sur les 0-3 ans et les 18-25 ans), n'intègre pas les opérateurs et parents aux instances de gouvernance et ne s'articule pas suffisamment avec certains dispositifs de droit commun sur la santé, la parentalité et la prévention de la délinquance.
- **Une approche globale de la réussite éducative à l'échelle de Cap Excellence** animée par plusieurs catégories d'acteurs, qui dépasse le cadre de la scolarité (notamment dans le renforcement des actions du CUCS et dans l'ouverture des établissements à des associations menant des activités d'éveil, d'éducation artistique d'expression corporelle etc.) mais des domaines restés mineurs, à investir : la grande pauvreté, le handicap, la multiculturalité.

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière d'émancipation pour tous

Citoyenneté et participation des habitants



Les constats sur le territoire :

- Un manque de participation citoyenne et de concertation des habitants sur les projets urbains en cours/à venir et sur les divers enjeux du quartier qui les concernent (animation, tranquillité, développement économique, gestion urbaine etc.). 45% des habitants déclarent n'être plutôt pas informé sur ce qui se passe dans le quartier, 30% pas du tout, ce qui est cohérent avec les retours des professionnels qui sont 55% à trouver que la parole des habitants doit davantage être intégrée dans leurs actions. Les voisins sont les premiers interlocuteurs de proximité et du quotidien, pour 62% des répondants, devant les associations, entreprises et commerces. Les services de la ville n'apparaissent qu'ensuite pour 24% des répondants.
- Un espace d'expression à donner aux habitants des quartiers, via une redynamisation des conseils citoyens et un lien entre les associations de quartier et les bailleurs à renforcer. 78% des habitants interrogés déclarent vouloir être associés à la construction d'actions et de projets sur leur quartier, notamment via des réunions publiques (35%), des enquêtes (22%) ou des projets avec les associations (20%).
- Des problématiques de vivre-ensemble, notamment entre les populations autochtones et d'origines étrangères, avec des phénomènes de cloisonnement des communautés. Des besoins d'intégration des publics allophones davantage freinés dans leur accès aux droits. De façon générale, un besoin d'aller-vers les personnes/communautés pour contrer les phénomènes d'isolement.
- Des enjeux en matière de droits des étrangers sur l'île : des freins administratifs importants dans la régularisation des situations qui impacte directement l'accès aux droits et l'équilibre des familles ainsi que le parcours scolaire des enfants et accentue la précarité des ménages. A ces freins administratifs s'ajoutent des phénomènes de stigmatisation sociale et d'abus de pouvoir.

Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- **Un effort d'intégration des habitants dans le CDV par Cap Excellence**, notamment via la relance des conseils citoyens et le soutien à des projets favorisant l'implication citoyenne. **Une remobilisation des conseils citoyens à partir de 2022**, dont le rôle doit encore être clarifié et le fonctionnement consolidé.
- **Des démarches du contrat de ville allant davantage à la rencontre des habitants** : l'orientation vers des projets de quartier a rapproché le dispositif des habitants via les diagnostics partagés, les comités de suivi délocalisés et le suivi par les référents politiques de la ville.
- **Des PRE, Un ASV et des centres sociaux/EVS au contact des habitants** pour rendre le contrat de ville moins abstrait.
- **Un RUCAP qui intègre une stratégie de communication et de concertation** auprès des publics.
- **Mais des habitants des QPV et QVA globalement peu impliqués et avant tout destinataires des actions.**

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière d'émancipation pour tous

Citoyenneté et participation des habitants



Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- Développer (et valoriser l'existant) une animation de quartier intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer le vivre ensemble sur le quartier entre les populations de différents âges et de différentes cultures et contribuer à l'intégration des populations étrangères.
- Renforcer la participation citoyenne (et des acteurs) à l'échelle des quartiers : désigner des personnes ressources et/ou créer des comités de quartier réunissant habitants, bailleurs et services publics, afin de favoriser l'expression des besoins, valoriser les initiatives locales et co-construire des projets de proximité.
- Repenser le lien entre bailleurs et locataires : engager une réflexion sur la désignation de référents par résidence, dans une logique volontaire et intégrée au parcours résidentiel (dès la signature du bail). Dans ce cadre, accompagner le déploiement des gardiens d'immeuble dans les résidences des différents bailleurs (ex : à partir de 2026 pour la SIG) comme une opportunité de lien social.
- S'appuyer sur le déploiement du fond de participation citoyenne permettant une réponse plus rapide et adaptée sur les quartiers, notamment sur les secteurs dépourvus de tissu associatif. Celui-ci permet aux habitants de déployer des projets avec le portage d'une structure (association ou autre) sur le volet administratif.

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière de transitions écologiques et énergétiques

Cadre de vie



Les constats sur le territoire :

- Un projet de renouvellement urbain qui a requalifié des espaces et participe à une amélioration substantielle du cadre de vie, bien identifiée par tous, mais dont les relogements n'ont pas toujours satisfait les habitants concernés et qui peut être confrontée à des problèmes de maintenance, d'ajustement de certains aménagements et de friches.
- Des démarches relatives aux petits aménagements de nature fédératrice et supports d'une implication citoyenne et d'une appropriation des espaces de vie. Mais une attention à accorder à l'embellissement et un lien à renforcer avec les démarches de droit commun concernant le développement durable. L'appel à projets ne semble cependant pas l'outil le plus efficace en ce sens : de 16% des dossiers financés en 2022, les projets de soutien à l'aménagement sont passés à 4% seulement en 2024. Les partenaires jugent en outre que la qualité des dossiers est assez limitée sur nombre de propositions.
- Des enjeux de gestion urbaine de proximité très importants sur tous les quartiers, avec un déficit d'intervention du droit commun sur plusieurs périmètres : gestion des déchets et encombrants, entretien des voiries et espaces publics/sportifs/verts, propreté des lieux, tranquillité résidentielle, véhicules hors d'usage et mécanique sauvage etc. Des enjeux d'autant plus importants sur un territoire fortement exposé aux aléas climatiques.
- Un partage des domanialités qui manque souvent de clarté et d'organisation : des enjeux d'articulation entre les collectivités, les bailleurs et les opérateurs locaux.
- De l'habitat privé et copropriétés dégradées, et pour lesquels les programmes de rénovation doivent être accentués.
- Les enjeux liés au cadre de vie sont perçus comme fortement importants pour les habitants : ils sont 71% à juger la propreté et gestion des déchets comme « tout à fait » importante à développer (niveau le plus élevé), et 59% à trouver la nature, la présence de parcs et d'espaces verts comme « tout à fait » importante (contre 29% seulement des professionnels, soit 30 points d'écart)

Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- Une **enveloppe TFPB** mise à l'arrêt qui pouvait compenser des manques, mais qui présentait surtout des points faibles notables: confusions concernant les périmètres relevant de la TFPB et la distinguant du droit commun, plans d'action pas toujours ciblés et adaptés aux besoins identifiés lors des diagnostics, manque de suivi des actions mises en place et une gouvernance peu stabilisée.
- **L'abattement TFPB**, qui constitue une opportunité de taille pour les bailleurs pour le développement d'actions sociales de proximité, est aujourd'hui **en cours de discussion** avec les communes de l'EPCI.
- Des **bailleurs fortement investis** et reconnus pour leurs actions en matière de résorption de l'habitat insalubre et d'amélioration du cadre de vie mais **attendus en matière de** : production et requalification des logements, de renforcement de la mixité sociale en matière de politique d'attribution, de gestion résidentielle et animation sociale, de maintenance et tranquillité résidentielle et enfin d'emploi et développement économique.

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière de transitions écologiques et énergétiques

Cadre de vie



Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- Faire monter en puissance les outils de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sur tous les quartiers, au cœur de problématiques prioritaires des quartiers (gestion des déchets et des encombrants, gestion de la mécanique sauvage et des VHU etc.). Dans cette perspective, s'appuyer sur la création des régies de quartier à l'échelle de l'ensemble des QPV de Cap Excellence.
- Identifier des espaces et modalités permettant de remédier aux nombreux conflits domaniaux, limitant la capacité et la volonté des acteurs à entretenir et valoriser des équipements et lieux stratégiques au sein des quartiers.
- S'appuyer sur le projet en cours de régie de quartier à l'échelle de Cap Excellence pour l'entretien des espaces verts.
- S'appuyer sur les futures cellules de veille à l'échelle de chaque ville pour consolider leur investissement sur la commune et renforcer leurs partenariats avec les bailleurs et les acteurs de proximité
- Renforcer la présence de la nature, la qualité et l'aménagement des espaces verts

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière de tranquillité publique et sécurité

Prévention de la délinquance et sécurité



Les constats sur le territoire :

- Des phénomènes de délinquance multidimensionnels et importants, en augmentation sur certains quartiers et touchant particulièrement les jeunes : trafic de stupéfiants, squat, prostitution, violences et règlement de comptes, homicides etc. La tranquillité publique, la sécurité, la lutte contre les incivilités est vue comme tout à fait importante pour 68% des habitants, c'est le deuxième niveau le plus important.
- Des problématiques d'incivilité et de tranquillité publique sur plusieurs quartiers : dépôts sauvages de déchets et ordures ménagères, occupation abusive d'espaces publics, tapage nocturne, mécanique sauvage etc.
- A noter le renforcement de la mobilisation de l'appel à projets du contrat de ville sur ces enjeux, les actions de prévention de la délinquance et de sécurité sont passées de 7% des dossiers soutenus en 2022 à 13% en 2024. L'amélioration de la situation des quartiers suppose néanmoins une mobilisation sur l'ensemble de la

Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- Redynamiser l'intervention du droit commun en s'appuyant sur le CISPD, et en renforçant la coordination CISPD-CLSPD, afin d'intensifier les politiques sur le champ de la prévention de la délinquance et permettre une réponse plus adaptée.
- Relancer les dynamiques locales de prévention : réinstaurer les Groupes Locaux de Prévention (GLP) portés par la ville dans le cadre du CLSPD (prévu pour la rentrée 2025 normalement).

Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- **Un dispositif partenarial de prévention de la délinquance qui a une fonction d'alerte reconnue** : resserrement sur la proximité, actions de sensibilisation, inclusion d'un volet santé mentale et prise en charge hospitalière, partenariats développés entre la police nationale, les établissements scolaires les PRE, la MDA et l'ASE.
- **Un CISPD comme outil de décroisement qui a bien fonctionné avec les CLSPD** jusqu'au moment de la crise sanitaire. Des **GLP qui permettaient un relai par des associations lors d'exclusions d'élèves** pour placement pour éviter le décrochage, mais inégalement présents aux CLSPD.
- Cependant, **des réponses aux problématiques de délinquance jugées trop générales et ne dégagant qu'une faible plus-value** (notamment sur les violences faites aux femmes). En particulier, des actions de sensibilisation non évaluées et un **affaiblissement de la médiation**.
- **Persistance de cloisonnements entre acteurs** manifestant l'absence de stratégie d'ensemble et de moyens concertés de mise en œuvre de la prévention. Des partenariats et un suivi des actions fragilisés là où des référents ne sont pas clairement identifiés.

Les enjeux à l'échelle de Cap Excellence

En matière de plein emploi

Emploi Insertion Formation



Les constats sur le territoire :

- Un taux de chômage élevé et des enjeux d'insertion socio-professionnelle des publics, notamment des jeunes en décrochage ou en errance : des dynamiques à renforcer en matière d'accès à l'emploi et à la formation et de levée des freins périphérique à l'emploi. Pour les professionnels, c'est l'enjeu des clés des quartiers (88% loin devant les autres thématiques).
- Une mobilisation des clauses d'insertion à renforcer pour capter des publics jeunes (notamment via les projets de réhabilitation) et une évaluation à mettre en place pour permettre la mesure des effets en la matière.
- Pour les professionnels, l'offre à destination des personnes sans emploi, ou en cours d'insertion sociale et professionnelle ne couvre pas les besoins à hauteur de 68% c'est autant que pour els publics souffrant de problématiques de santé mentale.
- Un nombre de filières d'excellence limitées sur le territoire.
- En matière d'entrepreneuriat : un passage de l'informel au formel à opérer dans les quartiers.

Les enjeux pour le futur contrat de ville :

- S'appuyer sur la Cité de l'emploi mise en place sur Cap Excellence, non reconduite à l'échelle nationale, mais qui pourra constituer la base du volet « Emploi Insertion Formation » du futur contrat de ville.
- Accroître la mobilisation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, notamment pour les jeunes en rupture.
- Accompagner les travailleurs non salariés du quartier au développement de leur activité sur les quartiers.

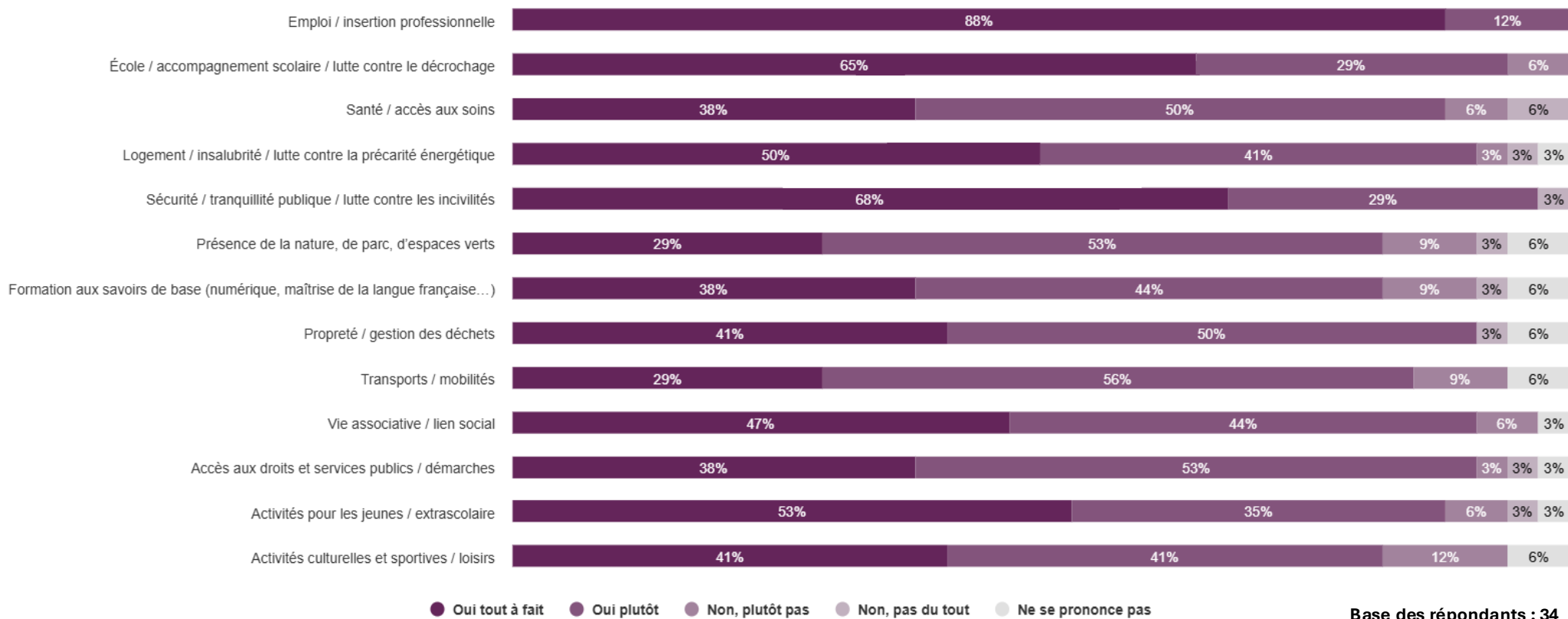
Zoom sur les enseignements du rapport d'évaluation de BERS (2023) :

- Un **accroissement de l'offre d'emploi moins important qu'envisagé du fait des retards dans certains gros travaux** (TCSP, NPRU etc.) attendus comme des opportunités et dans l'élaboration de la charte des clauses d'insertion du NPRU.
- Un **service emploi-insertion de Cap Ex et un PLIE** constituant des points d'appui importants en matière d'insertion économique.
- Une **méthode d'aller-vers en développement** qui fait consensus (France Travail, Mission locale, Département et acteurs associatifs).
- Des **opérateurs associatifs plus professionnels dans le domaine de l'ESS**, malgré des compétences inégales.
- Des accompagnements vers l'emploi qui n'intègrent encore qu'insuffisamment les **différents freins de l'accès à l'emploi** (transport, santé, difficultés administratives ou d'accès au numérique).
- Une **GPECT** peu connue et opérationnelle qui s'avère insuffisamment articulée au développement économique et qui se montre plus adaptée à l'emploi dans les grandes entreprises qu'aux catégories d'emplois recherchés par les habitants des QPV.
- Un **accroissement du nombre de démarches** (Cité de l'emploi (achevée depuis), Plan pauvreté, SPIE) offrant un cadre partenarial d'action qui favorise le développement des accompagnements mais qui exigent une meilleure articulation.
- Des **relations aux entreprises à développer**, notamment via la mise en place d'une convention PACTE.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Quels enjeux jugez-vous prioritaires aujourd'hui dans les quartiers ?

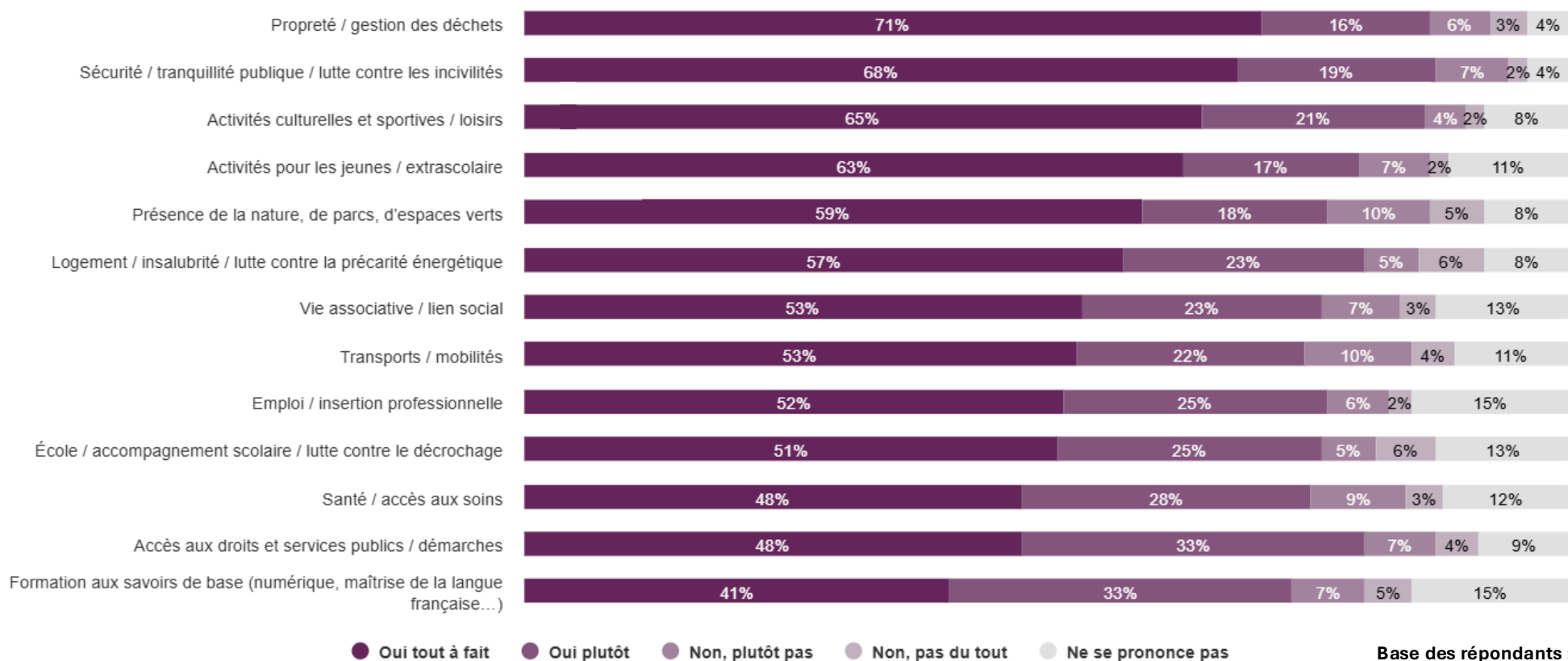


Le premier enjeu particulièrement prioritaire sur les QPV du territoire selon les répondants est celui **de l'emploi et de l'insertion professionnelle (88%)**, dépassant celui de la **sécurité (68%)** de 20 points (au regard de la modalité de réponse « oui tout à fait »), et **l'accompagnement scolaire et la lutte contre le décrochage (65%)**.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Selon vous, quels sont les sujets les plus importants à développer / améliorer dans votre quartier ?



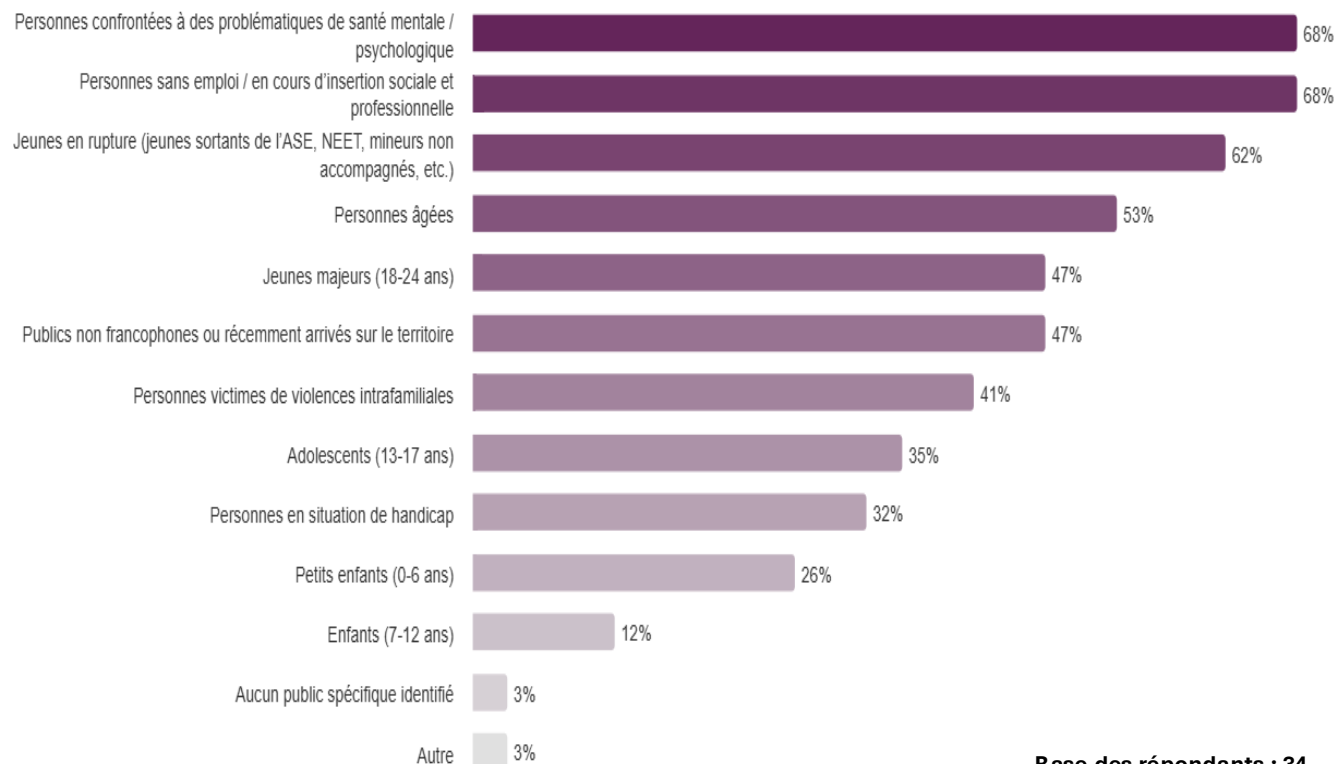
Au sein des quartiers, la **propreté/gestion (71%)**, la **sécurité/tranquillité publique/lutte contre les incivilités (68%)** et les **activités culturelles et sportives/loisirs (65%)** sont les trois enjeux considérés comme les plus importants par les habitants ayant répondu à l'enquête. Plusieurs différences significatives ressortent comparativement à l'enquête à destination des acteurs :

- Un enjeu de propreté et gestion des déchets qui est nettement plus prégnant d'après les habitants ;
- Des activités culturelles et sportives qui sont davantage représentées ;
- Les thématiques de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement scolaire apparaissent moins prioritaires en comparaison des partenaires du contrat de ville.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

Quels sont les publics mal ou insuffisamment couverts par l'offre au sein des quartiers ?



Base des répondants : 34

Selon les répondants, **les personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, les personnes sans emploi ou en cours d'insertion sociale et professionnelle et les jeunes en rupture** constituent les trois principaux publics pour lesquels l'offre au sein des quartiers est insuffisante.

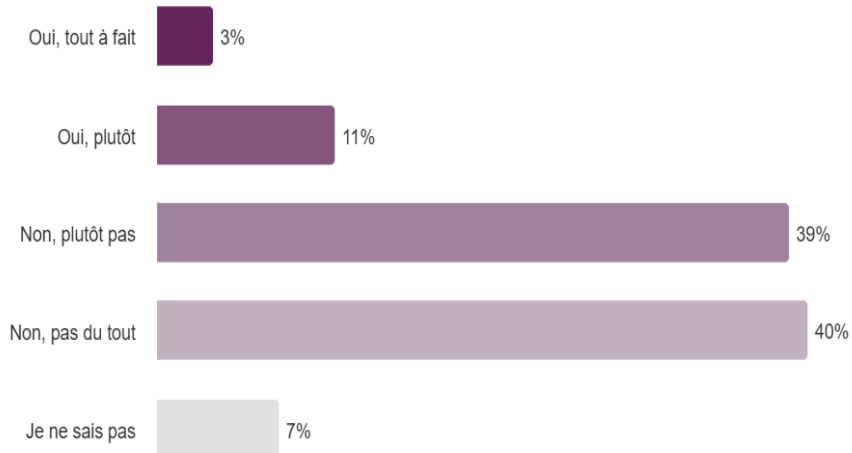
Les acteurs des quartiers Boissard-Morne Flory et Cœur d'agglomération - Vieux Bourg - Les Lauriers font mention de **phénomènes d'errance** touchant à la fois les jeunes délaissés sur les quartiers et les personnes touchées par des problématiques de santé mentale.

Les réponses des participants laissent apercevoir que les publics enfants, de 0 à 6 ans et de 7 à 12 ans sont les moins considérés comme insuffisamment couverts par l'offre au sein des quartiers.



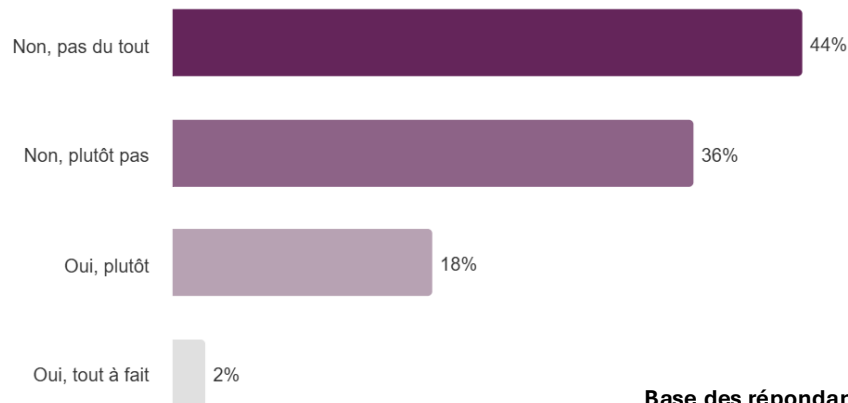
LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Y a-t-il suffisamment d'activités proposées dans le quartier ?



79% des habitants ayant répondu à l'enquête considèrent que l'offre d'activités proposée dans leur quartier n'est pas du tout (40%) ou plutôt pas (39%) suffisante.

Y a-t-il suffisamment d'animation pour toutes les tranches d'âge ?



L'insuffisance de l'offre soulignée par les répondants s'accompagne également d'un **manque de couverture de l'ensemble des tranches d'âge** : 80% d'entre eux la considèrent comme pas du tout suffisante (44%) ou plutôt pas suffisante (36%).

Base des répondants : 174

3.2

Portraits de quartier : Les enjeux à l'échelle des différents quartiers et secteurs

Les enjeux à l'échelle des différents quartiers et secteurs

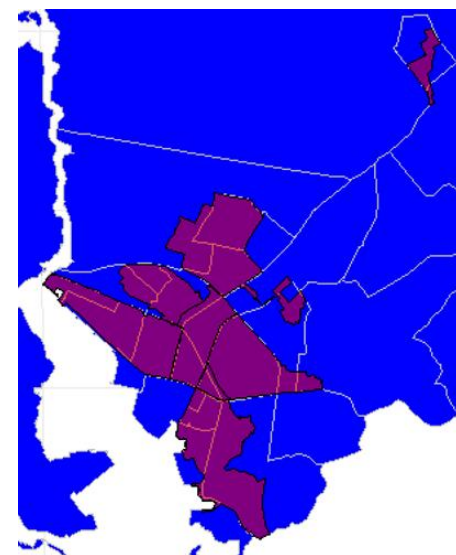
L'organisation territoriale de la Politique de la ville

Commune	QPV	Sous-secteur
Les Abymes	Boissard-Morne Flory	Secteur Sonis
		Secteurs Morne Udol, Lafont et Boissard
		Secteur Lacroix et Marne Flory
		Secteur Chauvel
	Boisripeaux-Petite Guinée	Secteur Boirispeau 1,2,3
		Secteur Difort
	Raizet-Charneau-Dugazon	Secteur Raizet
		Secteur Capou-Ferrand
		Secteur Dugazon et Anquetil
Pointe-à-Pitre	Cœur d'agglo – Vieux Bourg, Les Lauriers	<i>Non concerné</i>
	Grand Camp	Secteur Henri IV – Bergevin – Chanzy
		Secteur Grand Camp – Les Abymes
	Mortenol – Georges Roux	<i>Non concerné</i>
	Carénage Darboussier	Secteur Cour Zamia
		Secteur Sortie Sud Est
		Secteur Mornes Lacrosse et Ballet
		Secteur Louisy Mathieu
	Lauricisque - Bergevin	Secteur Blanchard
<i>Non concerné</i>		

N.B. : définis par le décret n° 2024-1211 du 27 décembre 2024 relatif aux modalités de détermination des quartiers prioritaires de la politique de la ville particulières aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et à la Polynésie française

Zoom sur les indicateurs quantitatifs :

Dans le cadre de l'actualisation des indicateurs quantitatifs des quartiers, les analyses se sont heurtées au manque de données disponibles dans le domaine public, à l'échelle de Cap Excellence et de la nouvelle géographie prioritaire. Par conséquent, il a été mobilisé les données Insee à l'échelle des IRIS, sélectionnées selon le taux de superposition des deux périmètres (QPV et IRIS – voir carte ci-dessous). Afin de limiter les extrapolations biaisées, seuls les IRIS couverts à minima à 40% par le quartier concerné ont été retenus dans les analyses. Lorsque plusieurs IRIS sont mentionnés, les indicateurs ont été calculés via une consolidation des données correspondant à chaque IRIS.



Ci-contre, une carte montrant l'imbrication entre les périmètres QPV (en rouge) et IRIS (en bleu) sur Cap Excellence.

Les enjeux à l'échelle des différents quartiers et secteurs

Les principaux indicateurs du territoire

Indicateurs		CA Cap Ex	Mortenol Georges Roux	Cœur d'agglomération - Vieux Bourg - Les Lauriers	Boissard - Morne Flory	Carénage - Darboussier	Grand Camp	Lauricisque - Bergevin	Raizet-Charneau-Dugazon	Boisripeaux - Petite Guinée	DROM	QPV France
Population (Insee à l'IRIS, 2021)	0-14 ans	19%	17%	22%	24%	14%	21%	18%	16%	25%	24%	23%
	15-24 ans	14%	14%	15%	15%	19%	14%	14%	13%	14%	15%	14%
	25-59 ans	51%	46%	46%	46%	51%	47%	48%	47%	48%	42%	42%
	60-74 ans	9%	12%	8%	8%	9%	13%	10%	12%	8%	14%	14%
	75 ans et plus	8%	11%	9%	7%	8%	4%	10%	12%	6%	7%	7%
	Indice jeunesse	1,11	0,83	1,34	1,52	0,94	1,24	0,93	0,72	1,91	2,3	1,6
	Part de femmes	56%	58%	38%	57,1%	53,9	59,1%	57%	58,1%	60%	53%	55%
	Part d'étrangers	7,2%	13,2%	20%	19,6%	14,8%	11,2%	7,6%	5,7%	5,1%	20%	22%
	Part des familles monoparentales	67%	n.d	66%	65%	60%	77%	71%	65%	70%	55%	36%

Les enjeux à l'échelle des différents quartiers et secteurs

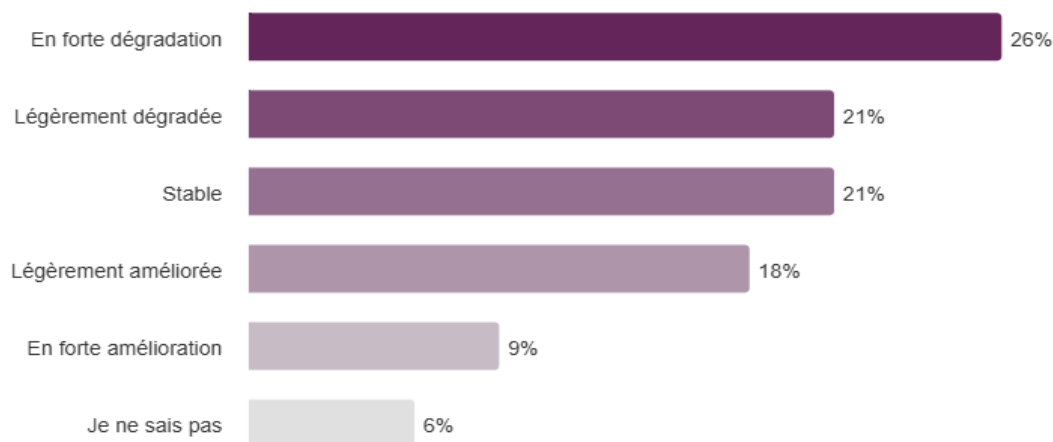
Les principaux indicateurs du territoire

Indicateurs		CA Cap Ex	Mortenol Georges Roux	Cœur d'agglomération - Vieux Bourg - Les Lauriers	Boissard - Morne Flory	Carénage - Darbousier	Grand Camp	Lauricisque - Bergevin	Raizet-Charneau-Dugazon	Boisripeaux - Petite Guinée	DROM	QPV France
	Taux d'emploi	40%	n.d	n.d	34%	34%	42%	49%	49%	37%	41%	45%
Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)	Taux de chômage	37%	38%	37%	42%	36%	35%	39%	30%	37%	38%	29%
	Taux de scolarisation des 15-24 ans	65%	54%	67%	53%	79%	62%	61%	62%	71%	58%	57%
	Part population sans diplôme	29%	44%	37%	42%	42%	26%	35%	25%	34%	49%	44%
	Nombre d'allocataires pour 100 hab.	29	65	39	36	44	48	42	36	32	n.d	32
	Allocataires percevant le RSA	43%	43%	44%	43%	20	34%	36%	37%	36%	n.d	23%
Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)	Part ménages propriétaires	41%	10%	22%	11%	32%	9%	13%	31%	28%	32%	14%
	Part ménages locataires	55%	90%	76%	88%	62%	89%	87%	66%	70%	62%	85%



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (partenaires et associations)

D'une façon générale, au cours des dernières années, la situation au sein des quartiers vous semble :

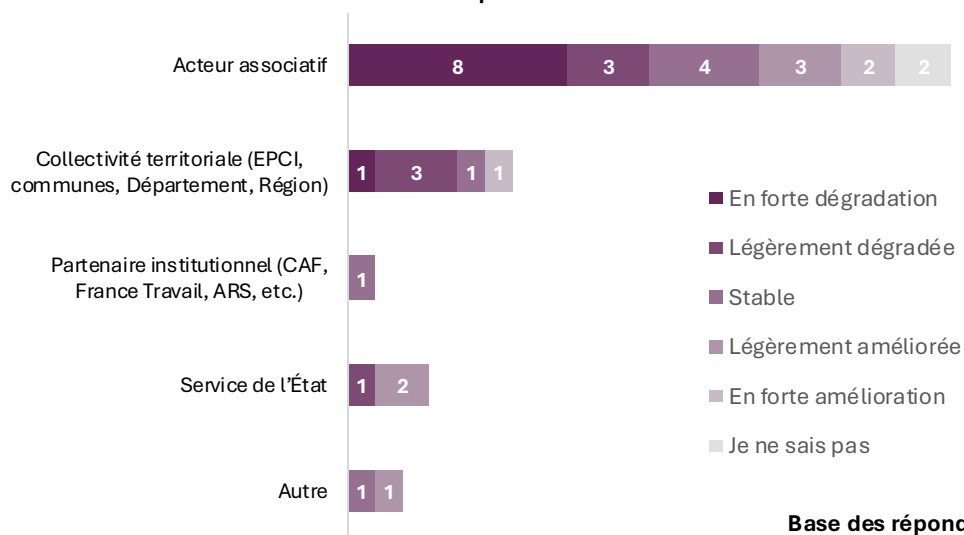


De façon globale, la situation est **majoritairement perçue comme étant en forte dégradation** (9 réponses sur 34 au total), légèrement dégradée ou stable (7 réponses sur 34 respectivement) selon les différents acteurs.

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur perception de l'évolution de la situation au sein des quartiers, il ressort que **les acteurs associatifs sont les seuls, à une exception près, à percevoir, de façon majoritaire, une situation en forte dégradation : 8 répondants sur 22.**

Les **collectivités territoriales et services de l'Etat évoquent plutôt situation seulement légèrement dégradée (3 collectivités sur 6 et 1 service de l'Etat sur 3) voire même légèrement améliorée** selon les services de l'Etat (2 répondants sur 3).

Perception de l'évolution de la situation au sein des quartiers par type de répondant



Base des répondants : 34

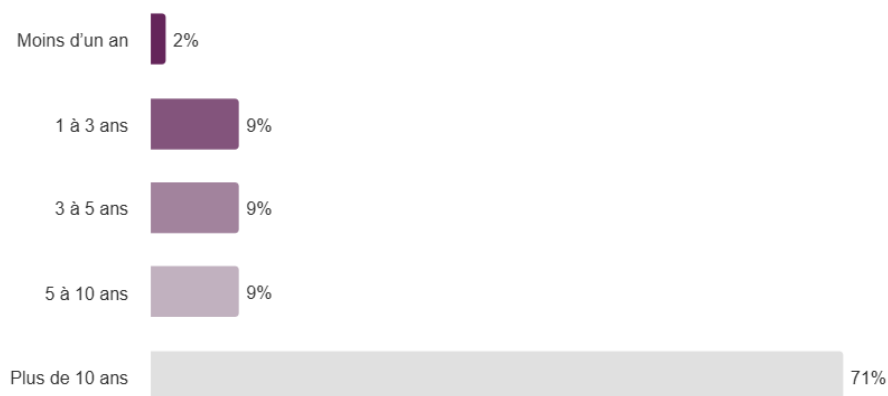
Concernant les deux QPV les plus représentés au sein de l'échantillon des répondants :

- **33%** des répondants issus du QPV Cœur d'agglomération-Vieux Bourg considèrent la situation « **en forte dégradation** », contre **8%** seulement des répondants issus du QPV Lauricisque Bergevin. Ces derniers considèrent à **42%** que la situation est seulement « **légèrement dégradée** ».
- **17%** des répondants issus du QPV Cœur d'agglomération Vieux-Bourg considèrent la situation « **en forte amélioration** » contre seulement **8%** de ceux issus de Lauricisque-Bergevin
- Enfin, sur les deux quartiers, **17%** des répondants considèrent la situation comme étant « stable »

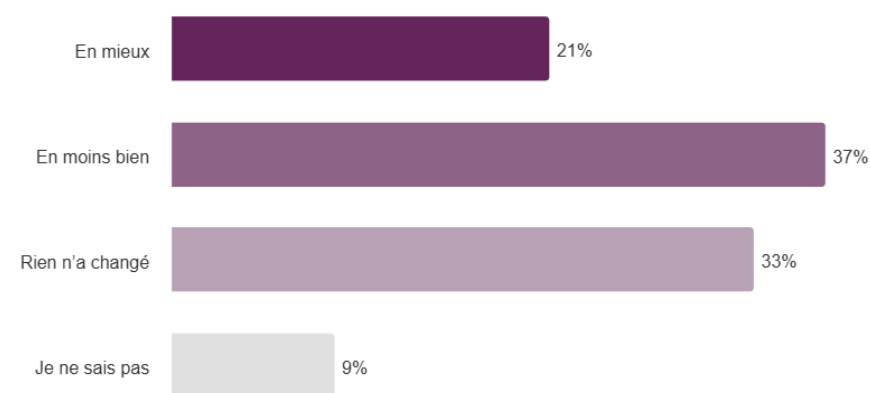


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Depuis combien de temps vivez-vous dans ce quartier ?



Diriez-vous que votre quartier a évolué ces dernières années ?



Base des répondants : 174

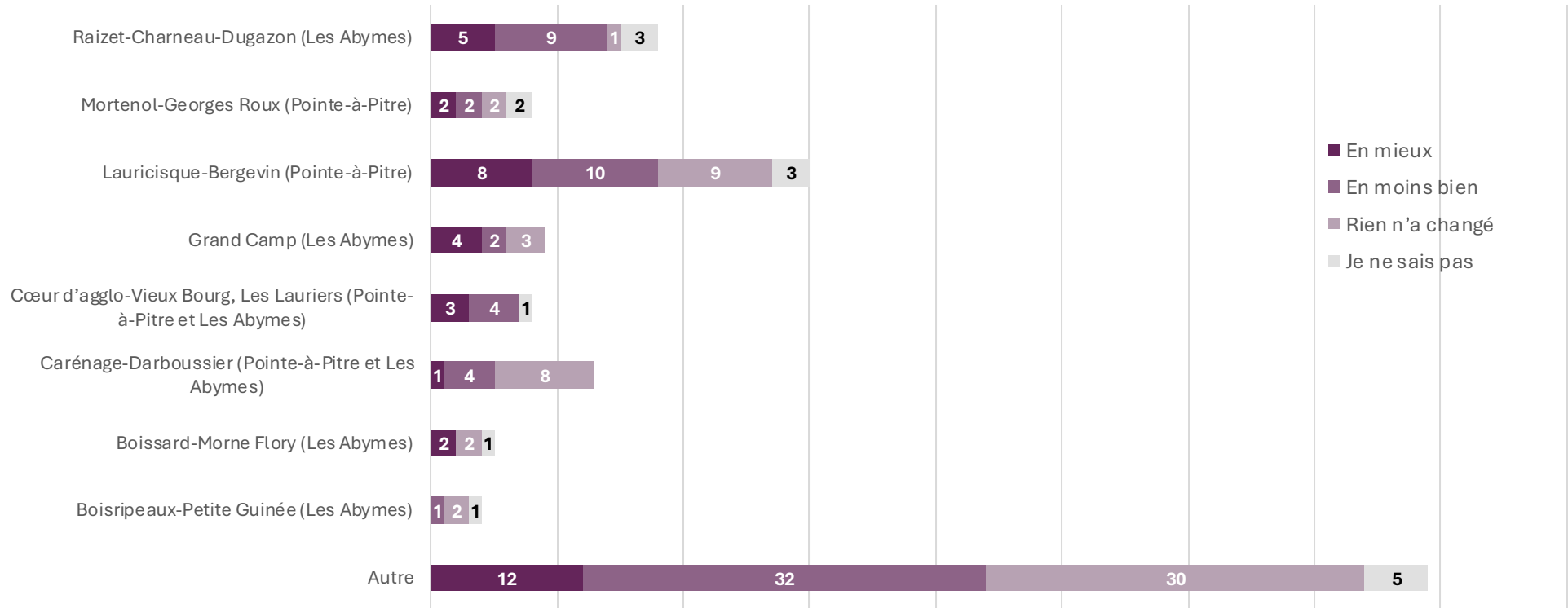
Les habitants ayant répondu à l'enquête vivent très majoritairement dans leur quartier depuis plus de 10 ans. Seuls 2% d'entre eux viennent d'y emménager depuis moins d'1 an.

Par ailleurs, **la majorité d'entre eux estime que leur quartier a évolué « en moins bien » (37%)** ou que rien n'a changé ces dernières années (33%). Une présentation par quartier est disponible en page suivante.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Perception de l'évolution de leur quartier par les habitants selon le QPV



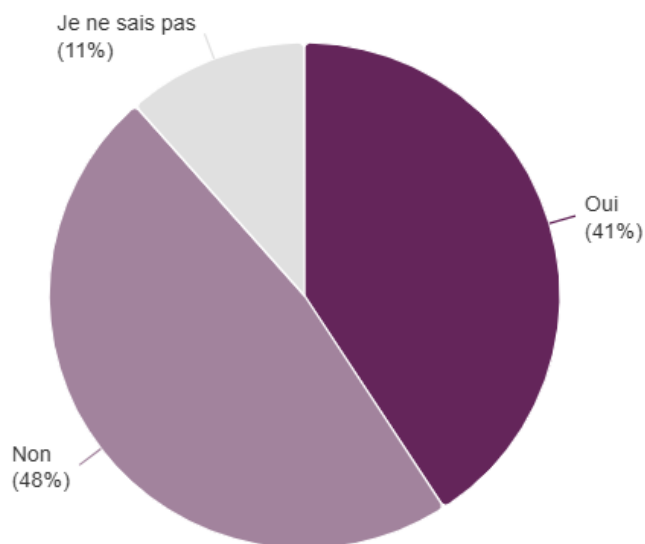
Base des répondants : 174

Les QPV Lauricisque-Bergevin (Pointe-à-Pitre) et Raizet-Charneau-Dugazon (Les Abymes) se caractérisent par une majorité d'opinions "En moins bien". Toutefois, une part quasi-similaire des habitants du quartier de Lauricisque-Bergevin a déclaré que « rien n'a changé » au cours de ces dernières années. Le quartier Carénage-Darboussier affiche également une répartition des réponses similaire.

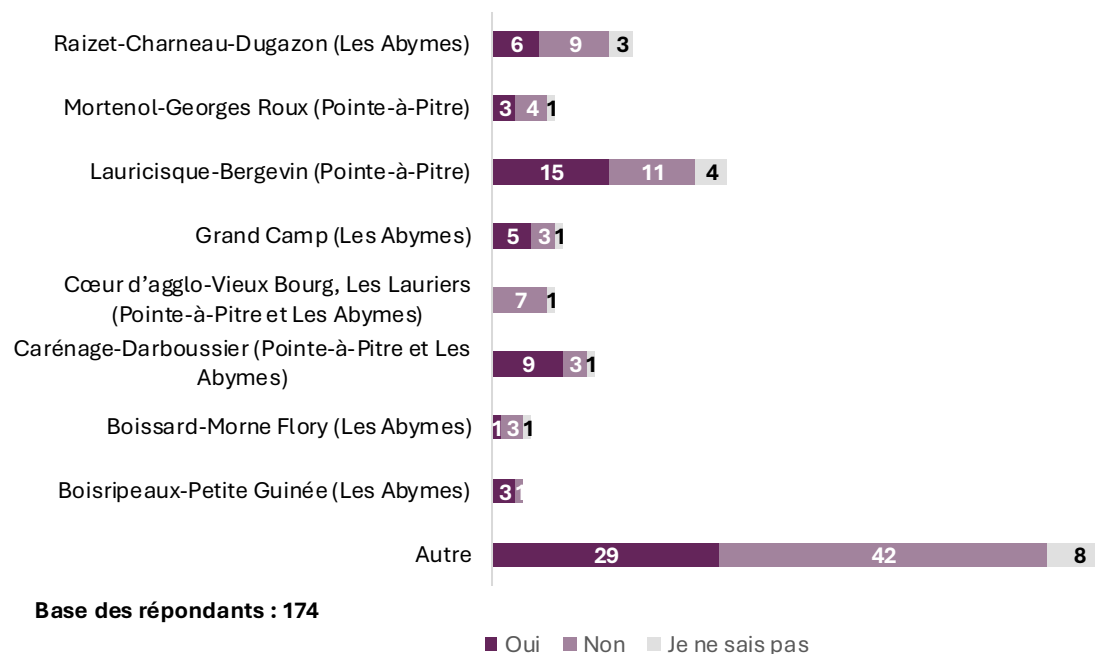


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Si vous le pouviez, souhaiteriez-vous quitter le quartier ?



Réponse par habitants selon leur quartier d'habitation



Base des répondants : 174

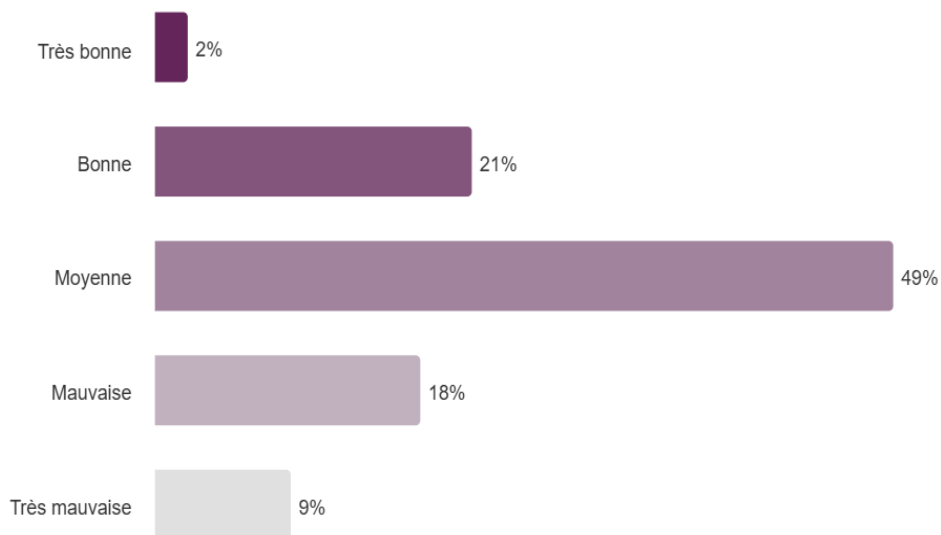
Parmi les répondants, **les habitants indiquent majoritairement ne pas souhaiter quitter leur quartier s'ils le pouvaient (48%)**, mais avec un écart faible vis-à-vis des personnes qui souhaitent en sortir (41%).

Le quartier Lauricisque-Bergevin, qui concentre le plus de réponses, est également celui au sein duquel les habitants sont majoritaires à indiquer souhaiter quitter leur quartier s'ils le pouvaient (15). Cette tendance se retrouve sur d'autres quartiers, dans une moindre mesure, notamment Carénage-Darboussier (9 réponses sur 13) et Grand Camp (5 réponses sur 9). A l'inverse, dans les QPV Raizet-Chameau Dugazon, Cœur d'agglo-Vieux Bourg Les Lauriers et Mortenol-Georges Roux, les habitants indiquent majoritairement ne pas souhaiter quitter leur quartier s'ils le pouvaient.

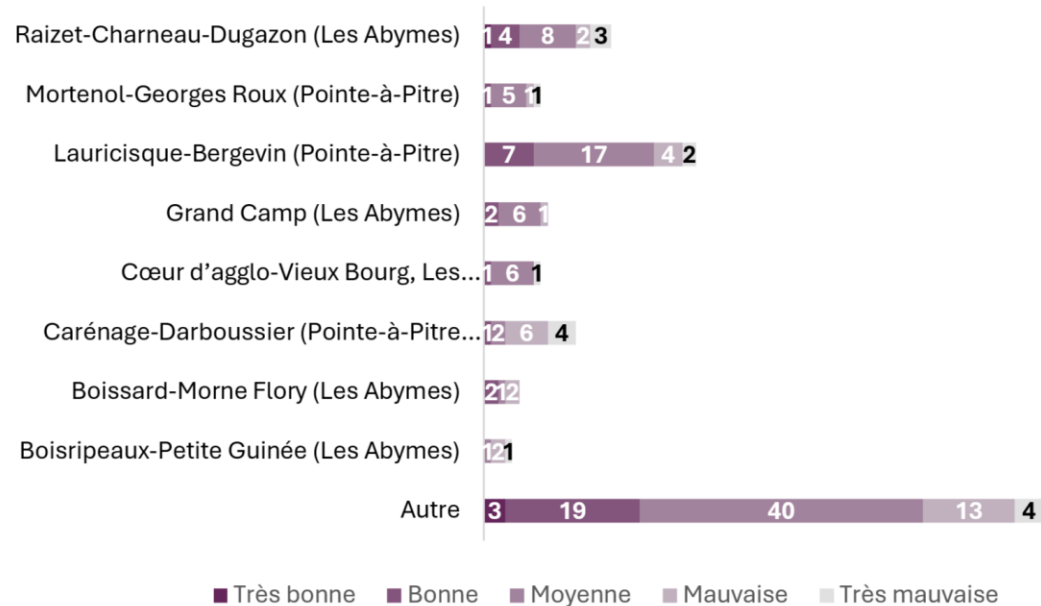


LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE (habitants)

Comment évaluez-vous la qualité de vie dans le quartier ?



Évaluation par les habitants de la qualité de vie dans le quartier, par QPV



Base des répondants : 174

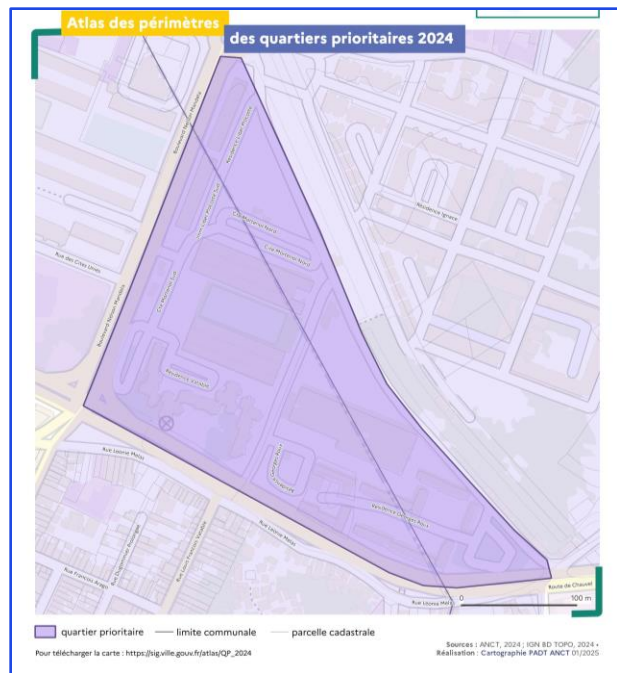
Les répondants sont une majorité à considérer la qualité de vie au sein de leur quartier comme « moyenne » (49%). Au total, 23% d'entre eux considèrent positivement la qualité de vie dans leur quartier contre 27% à la considérer comme négative.

Quartier : Mortenol – Georges Roux

Ville : Pointe-à-Pitre



Quartier Mortenol - Georges Roux



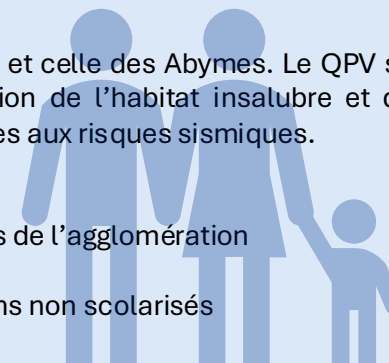
IRIS Mortenol		
Taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 90%		
Population (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> 1536 habitants 0-14 ans : 17% 15-24 ans : 14% 25-59 ans : 46% 60-74 ans : 12% 75 ans et plus : 11% 	<ul style="list-style-type: none"> Indice jeunesse : 0,83 Part des femmes : 58% Part des étrangers : 13,2%
Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Taux de chômage : 38% Taux de scolarisation des 15-24 ans : 54% Part de la population sans diplôme : 44% Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 65 Allocataires percevant le RSA : 43% 	
Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Part des ménages propriétaires : 10% Part des ménages locataires : 90% 	
<p><i>Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.</i></p>		

Contexte socio-économique

Le quartier prioritaire de Mortenol dispose d'une position stratégique à la frontière entre la ville de Pointe-à-Pitre et celle des Abymes. Le QPV se compose principalement de tours et barres construites dans les années 1960 dans une période de résorption de l'habitat insalubre et de rénovation urbaine. Les immeubles sont aujourd'hui vétustes, inadaptés aux modes d'habitat actuels et vulnérables aux risques sismiques.

Le quartier se démarque par une population fortement précarisée, cumulant des facteurs de vulnérabilité :

- Population vieillissante : 23% de plus de 60 ans contre 17% sur la CA et un indice de jeunesse parmi les plus bas de l'agglomération
- Taux de chômage particulièrement élevé par rapport à la CA (+12 points)
- Population sous-diplômée : 44% sans diplômes contre 29% sur la CA et près de la moitié des jeunes de 15-24 ans non scolarisés
- Part très faible de propriétaires comparé à la CA (-31 points)
- Une forte proportion d'étrangers par rapport à la CA (+6 points)



Quartier Mortenol - Georges Roux

Enjeux de gestion urbaine

- **Une forte dégradation de certains espaces publics** : espaces de loisirs non entretenus, manque d'éclairages.
- **Un manque de propreté, voire une insalubrité** de certains espaces comme les anciens parkings en état d'indignité.
- **Une gestion des déchets inefficace** sur certaines zones : voirie inadaptée à la collecte, manque de bennes, locaux poubelles inadaptés.
- **Un manque d'entretien global** avec des plantes non élaguées.
- Des escaliers mal adaptés.

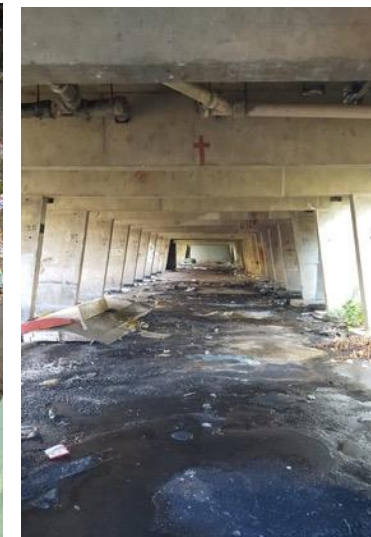


Aire de jeux (devant) et plateau sportif (derrière) concernés par de l'occupation détournée et du tapage nocturne

Aire de jeux en situation de dégradation avancée

Enjeux sociaux

- **Des phénomènes d'incivilités importants** : dépôts de déchets sauvages en grande quantité, occupation d'espaces publics avec des véhicules motorisés... Ces phénomènes s'observent notamment sur la plateforme surélevée entre les résidences, au centre du quartier.
- **Des problématiques de délinquance** (trafic et consommation de stupéfiants etc.) **élevées sur ce quartier.**
- **Des conflits interculturels et peu de lien entre les communautés** (notamment avec les populations d'origine haïtienne) avec des phénomènes de tapage nocturne et de consommations de stupéfiants.
- **De forts enjeux d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi** des habitants, notamment des jeunes, qu'ils soient accompagnés ou non par des organismes institutionnels (ex : France Travail).
- **Une faible cohésion sociale sur le quartier**, avec des habitants peu impliqués dans des projets collectifs (notamment entre les associations de communautés étrangères).
- **Des problématiques de santé mentale et d'addictions** constatés par les bailleurs.
- **Un isolement des personnes âgées** peu en lien avec leurs familles.

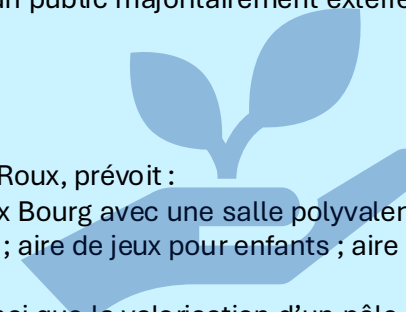


Sous-sol de l'immeuble, ancien parking, en état d'insalubrité et espace de trafic

Quartier Mortenol – Georges Roux

Offres et dispositifs du quartier

- **2 EVS** sur le quartier dont le fonctionnement reste fragile (Vivre Ensemble à Mortenol et Seforac) : accueil d'un public majoritairement extérieur et allophone, enjeu de coordination avec la CAF et la commune, etc.
- **Un adulte relais** actif sur le quartier, travaillant en proximité avec les habitants.
- Un projet de **Maison de projet** prévu dans le cadre du programme de renouvellement urbain.
- Un projet de **dispositif AVDL porté par Cap Excellence** en partenariat avec l'ARS et l'EPSM.
- **Le projet NPNRU de Mortenol**, dont le périmètre d'intervention se limite aux résidences Mortenol et Georges Roux, prévoit :
 - La création d'une **maison d'assistantes maternelles** de 16 places, d'un **centre social** (annexe de Vieux Bourg avec une salle polyvalente et un espace intergénérationnel) et d'espaces sportifs et de loisirs (plateau multisports ; parcours sportif ; aire de jeux pour enfants ; aire de glisse urbaine) ;
 - Le **renforcement des pôles de restauration ambulante** à l'interface avec le Centre des arts rénové, ainsi que la valorisation d'un pôle de commerces de proximité en lien avec une future cité scolaire ;
 - La **restructuration des espaces publics** et la création d'une coulée verte le long de l'ancienne voie ferrée.



Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

- Soutenir la structuration et la pérennisation des EVS, dans le cadre de la CTG.
- Démultiplier les démarches d'aller vers sur le quartier, notamment à destination des jeunes et des seniors isolés.
- Déployer davantage d'outils de concertation des habitants du quartier pour recueillir leurs besoins et les impliquer davantage dans l'évolution de leur environnement.
- Requalifier les espaces publics délaissés pour prévenir les usages indésirables et réactiver des lieux de vie.
- Améliorer la gestion des déchets et les équipements afférents, en lien avec les bailleurs et Cap Excellence.
- Accroître la mobilisation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, notamment pour les jeunes en rupture.

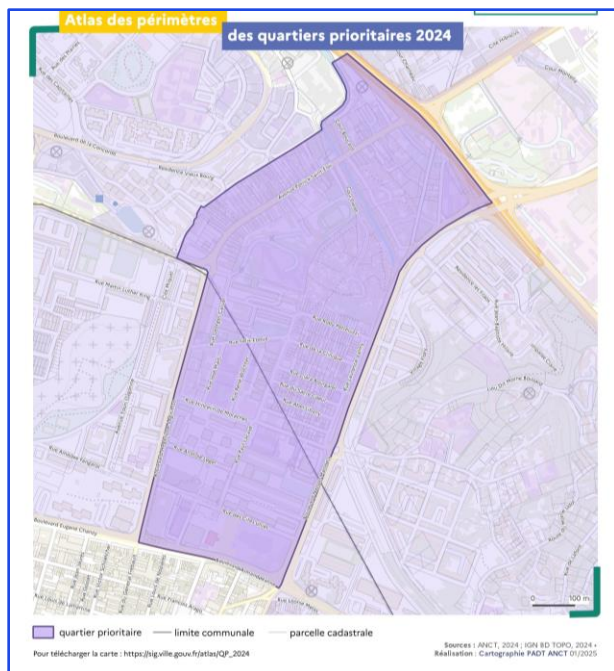


Quartier : Cœur d'agglo – Vieux Bourg – Les Lauriers

Ville : Pointe-à-Pitre



Quartier Cœur d'agglo – Vieux Bourg – Les Lauriers



IRIS Vieux Bourg (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 97%) et Mairie (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 98%)

Population (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> 4 004 habitants 0-14 ans : 22% 15-24 ans : 15% 25-59 ans : 46% 60-74 ans : 8% 75 ans et plus : 9% 	<ul style="list-style-type: none"> Indice jeunesse : 1,34 Part des femmes : 58% Part des étrangers : 20% Part des familles monoparentales : 66%
Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Taux de chômage : 37% Taux de scolarisation des 15-24 ans : 67% Part de la population sans diplôme : 37% Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 39 Allocataires percevant le RSA : 44% 	
Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Part des ménages propriétaires : 22% Part des ménages locataires : 76% 	

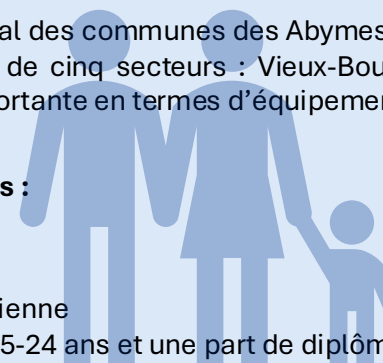
Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

Le quartier politique de la ville Vieux Bourg – Les Lauriers, d'une superficie d'environ 50 hectares, est situé à cheval des communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, au centre de l'agglomération. Le QPV Cœur d'agglo-Vieux Bourg-Les Lauriers est composé de cinq secteurs : Vieux-Bourg, Montburon, Morne Fléret, Assainissement et les Lauriers. Sa position de centralité lui confère une attractivité importante en termes d'équipements et services.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur les IRIS concernés fait ressortir les tendances suivantes :

- Une population relativement jeune (37% de moins de 25 ans) mais vieillissante
- Une forte proportion de familles monoparentales (+11 points par rapport à la moyenne des QPVs des DROMs)
- Une forte mixité sur le QPV (13 points de plus que la CA), notamment due à l'arrivée de personnes d'origine Haïtienne
- Taux de chômage important (+11 points par rapport à la CA) mais un bon taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans et une part de diplômés du BAC ou plus dans la moyenne de la CA (19%)



Quartier Cœur d'agglo – Vieux Bourg – Les Lauriers

Enjeux de gestion urbaine

- **Un quartier à l'habitat mixte dégradé**, fortement impacté par les programmes de renouvellement urbain en cours, notamment les secteurs Vieux Bourg et Les Lauriers.
- **Un faible nombre d'équipements sportifs et d'espaces verts** sur le quartier, et qui peuvent être insuffisamment entretenus.
- Malgré une relativement **bonne accessibilité du quartier**, des **enjeux de mobilité**, notamment depuis la disparition des navettes à 1€ (initiative privée) qui permettaient de traverser le quartier (desservait le centre hospitalier par exemple).
- De nombreuses **dents creuses** et **maisons abandonnées** dans les secteurs informels et pavillonnaires.
- Une **gestion et un entretien du quartier qui fait défaut** dans la majorité des secteurs.
- Des **phénomènes de délinquance et un fort sentiment d'insécurité** (trafics de drogues, agressions), particulièrement sur le secteur Vieux-Bourg, tandis que le secteur Montbruno est plus familial.



Plateau sportif dégradé

Enjeux sociaux

- Des **enjeux de cohésion sociale**, au regard de la **mixité du quartier** et de fortes tensions sociales : des populations étrangères sans papiers dans les logements informels et insalubres, mal intégrées
- Une **faible dynamique associative** sur le quartier.
- Une **part importante des publics dits fragiles**, notamment parmi les jeunes qui sont confrontés à des phénomènes de décrochage scolaire, d'errance et de chômage important.
- **Des enjeux de mobilité**, notamment depuis la disparition des navettes à 1€ (initiative privée) qui permettaient de traverser le quartier (desservait le centre hospitalier par exemple).
- **Des enjeux de santé mentale importants sur le quartier**, notamment en raison de la présence de la maison Saint-Vincent qui reçoit et accompagne des publics en errance, centralisant de nombreuses personnes concernées par ces problématiques. Il n'existe pas de solutions adaptées sur le quartier : beaucoup de personnes sont également accueillis dans le centre hospitalier puis ressortent sans que le trouble ne soit traité. En outre, ce sujet est fortement stigmatisé en Guadeloupe, et traité suivant une approche différente que la médecine (pratique spirituelle par exemple), ce qui complique le suivi et le traitement des personnes concernées.



Résidences du secteur des Lauriers concernées par le NPNRU



Espace vert sur la rue Félix Eboué

Quartier Cœur d'agglo – Vieux Bourg – Les Lauriers

Offres et dispositifs du quartier

- Un **maillage commercial dense et diversifié** aux alentours et dans le QPV (grandes surfaces, épiceries, boucheries, primeurs, mode et cosmétique, commerces de téléphonie, banques et restaurants).
- Plusieurs **administrations** siégeant dans le périmètre du QPV (Mairie de Pointe-à-Pitre, siège de Cap Excellence, la CCI etc.).
- De nombreux **équipements de santé** implantés ou situés à proximité (Centre d'imagerie médicale, CHU régional etc.).
- Des **équipements culturels majeurs** en Guadeloupe sont situés dans ou à proximité immédiate du quartier : le centre des arts et de la culture (actuellement en rénovation), le centre culturel Sonis, le musée Rémy Nainsouta et le cinéma Rex.
- Un **projet de création d'un centre social** (en lieu et place de l'école désaffectée Jean Zebrus), avec un rayonnement intercommunal (Pointe-à-Pitre et Les Abymes). En complément, la rénovation d'un stade sportif et d'un gymnase (par le Département). Actuellement, il n'existe pas de centre social sur le quartier.
- Des acteurs qui agissent pour le **développement social et l'insertion sur le quartier** (maison de quartier des Lauriers, CAF...). En particulier, une intervention importante des médiateurs et éducateurs du SEPSI pour l'accompagnement des jeunes et l'obtention du permis de conduire.
- Dans le cadre du **CLSM**, la réalisation de **journées d'information et de sensibilisation auprès des associations**, le recensement des acteurs susceptibles d'intervenir sur ces sujets, l'intervention d'une équipe mobile au sein des quartiers, etc.
- **Différentes associations** (ex : CapAise, CEFPA...) qui réalisent des actions **d'accompagnement à la scolarité** et de lutte contre le décrochage.
- **Sur le secteur Cœur d'agglo :**
 - De nombreuses offres de services avec notamment une zone commerciale, des structures médicales, des acteurs institutionnels (Cap Excellence, CCI...), un bureau d'information jeune, une recyclerie solidaire...
 - Présence de l'INSPE (ancien ESPE), équipement phare du quartier, dominant la ville du haut du morne Miquel.
 - L'association Terre Ter qui mène des actions citoyennes et accompagne des projets culturels au sein du quartier.

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

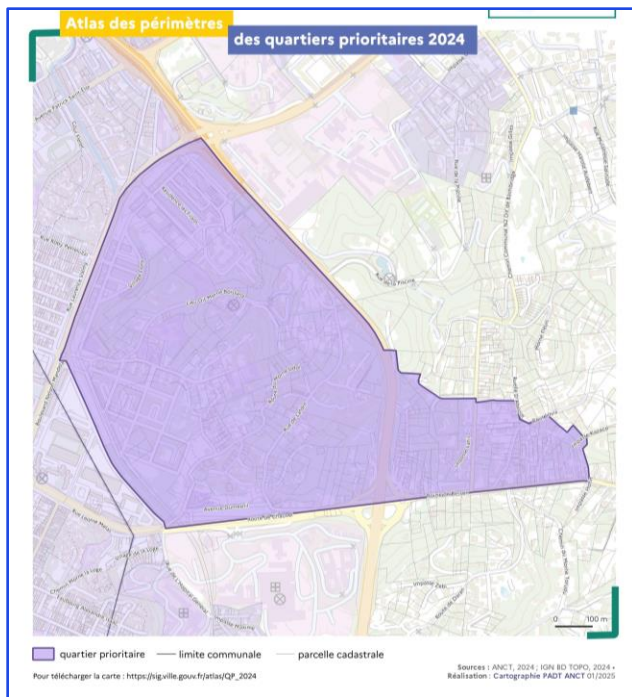
- Développer le tissu associatif, notamment en matière d'accompagnement à la scolarité, de culture et de sport.
- Développer une animation de quartier intergénérationnelle et interculturelle afin de renforcer le vivre ensemble sur le quartier entre les populations de différents âges et de différentes cultures et contribuer à l'intégration des populations étrangères.
- S'articuler avec le NPNRU (via la création du centre social) et les projets de rénovation d'équipements sportifs afin de relancer l'animation du quartier. Dans ce cadre, travailler la notion de « mémoire du quartier » afin de limiter l'impact des mouvements de populations.
- Développer des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels et publics concernés par les problématiques de santé mentale et/ou de handicap.

Quartier : Boissard – Morne Flory

Ville : Les Abymes



Quartier Boissard – Morne Flory



IRIS Boissard - Morne Flory (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 95%)

<p>Population (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3722 habitants • 0-14 ans : 24% • 15-24 ans : 15% • 25-59 ans : 46% • 60-74 ans : 8% • 75 ans et plus : 7% 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice jeunesse : 1,52 • Part des femmes : 57,1% • Part des étrangers : 19,6% • Part des familles monoparentales : 65%
<p>Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'emploi : 34,2% • Taux de chômage : 40,1% • Taux de scolarisation des 15-24 ans : 53% • Part de la population sans diplôme : 42% • Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 36 • Allocataires percevant le RSA : 43% 	
<p>Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Part des ménages propriétaires : 11% • Part des ménages locataires : 88% 	

Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

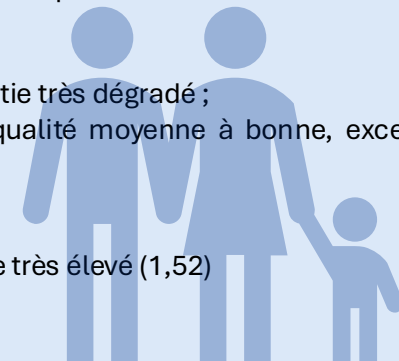
Contexte socio-économique

Le QPV Boissard Morne Flory est situé immédiatement à l'est du cœur d'agglomération, entièrement sur la commune des Abymes. La topographie du QPV est vallonnée, caractérisée par de nombreux mornes qui marquent le début de la région des grands fonds de Grande-Terre (à l'exception du quartier Sonis, objet d'une RHI). Le quartier, étant donné sa taille, est une agrégation de secteurs vécus aux caractéristiques différentes :

- Sonis, un secteur d'habitat social récent, issu d'une RHI ;
- Lacroix et Morne Flory, à l'habitat social collectif et individuel vieillissant ;
- Vieux Boissard, Terrain Sonis, Lafont et Morne Udol à l'habitat privé individuel de qualité hétérogène, mais en partie très dégradé ;
- À l'est de la rocade, le quartier Chauvel est composé principalement de maisons individuelles privées de qualité moyenne à bonne, excepté quelques poches d'insalubrité.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur l'IRIS concerné fait ressortir les tendances suivantes :

- Population jeune : 39% des habitants ont moins de 24 ans (+6 points par rapport à la CA) et un indice de jeunesse très élevé (1,52)
- Population très mixte et diversifiée : une forte proportion d'étrangers (près 3 fois la moyenne communautaire)
- Une forte proportion de familles monoparentales (+10 points par rapport à la moyenne des QPVs des DROMs)
- Un des taux de chômage les plus élevés de l'EPCI (+16 points par rapport à la CA)
- Une population faiblement scolarisée et diplômée : près de la moitié des 15-24 ans sont déscolarisés



Quartier Boissard – Morne Flory

Enjeux de gestion urbaine

- Des **problèmes de gestion des déchets, ordures ménagères et des encombrants** malgré des passages réguliers des services de la collectivité (Cap Ex) : déchets et encombrants positionnés de façon anarchique sur les espaces verts le long de la voirie.
- **Un très gros enjeu de présence de véhicules hors d'usage (VHU) et de mécanique sauvage** sur le quartier qui génère beaucoup de troubles et de nuisances sur le quartier (accaparement des places parking, huiles de moteurs salissant la voirie, épaves décomposées dangereuses pour les passants etc.) et dégradent l'image du quartier.
- **Des quartiers d'habitat privé avec des copropriétés dégradées** et des poches d'insalubrité qui subsistent.
- **Des enjeux de mobilité qui affectent particulièrement les personnes âgées** : les bus ne passent plus sur certains secteurs en raison d'agressions répétées de chauffeurs.

Enjeux sociaux

- **Des problèmes de délinquance juvénile et d'errance de jeunes délaissés** sur le quartier, en décrochage scolaire et/ou sans suivi parental.
- **Une augmentation des populations étrangères sur le quartier** (Haïtiens, Dominicains etc.) qui a fait évoluer la sociologie du quartier et a renforcé la mixité mais une cohabitation difficile avec les communautés autochtones. Malgré tout, **une entente globalement cordiale entre les communautés du quartier.**
- **Un déficit d'espaces de vie sociale pour les habitants.**
- **Une vie associative peu coordonnée**, manquant de soutien et d'accompagnement, ne répondant pas toujours aux besoins des quartiers.
- **Un enjeu de mobilité des habitants au sein du quartier**, entre les divers sous-secteurs, vécus comme des quartiers cloisonnés.

Offres et dispositifs du quartier

- Des **équipements et locaux existants dans les quartiers** (Centre social, Centre culturel Sonis, Relais territorial, terrains sportifs, parcs...), à redynamiser et ouvrir à toute la population du quartier : un centre social qui ne parvient pas à rayonner sur tout le QPV (notamment sur Lacroix, Chauvel, Blanchard et Lafond), de même que le centre social de Sonis ne parvient pas à attirer les habitants des autres secteurs.
- De **nombreuses associations et initiatives citoyennes spontanées** en faveur de l'entretien des quartiers et de leur animation et la présence de médiateurs (notamment du SEPSI) auprès des jeunes et des familles (monoparentales notamment).
- **Présence de l'ensemble des bailleurs du territoire sur le quartier** (SIG, SEMAG, SIKOA) mais aucun travail de coordination/collaboration interbailleurs à l'échelle du quartier (une personne en charge de cette coordination à Cap Excellence).
- Un **cadre de vie agréable dans certains secteurs du quartier** : Boissard, Chauvel, Morne Udol et Lafont.
- **Un bus solidaire pour les déplacements du quotidien** (marché, courses, rendez-vous médicaux etc.) opéré par l'association la Tyrolienne.



Quartier Boissard – Morne Flory

Enjeux de gestion urbaine

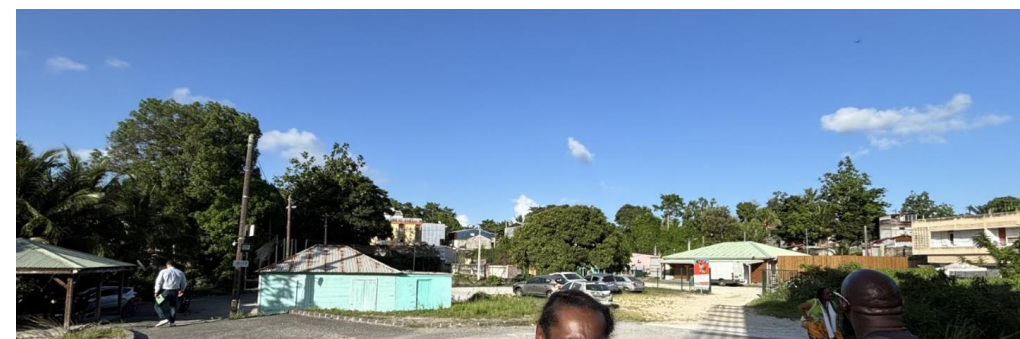
- Un sous-quartier anciennement valorisé qui s'est dégradé au fil des années mais qui reste **bien entretenu avec des bas d'immeubles relativement propres et une vie de quartier assez calme.**
- Des problématiques de **gestion des ordures ménagères** : des locaux poubelles neufs submergés par les encombrants (dépôt non approprié), ce qui oblige le déplacement des bennes à ordures sur la voirie et la dégradation de l'image du quartier ; absence de point de collecte des encombrants.
- **Un partage des domanialités qui manque de clarté et de visibilité** en raison de concessions Ville-Bailleur clôturées sans redéfinition précise des responsabilités : les bailleurs ne savent pas à qui appartiennent certaines parcelles de voiries et de jardins contiguës (zones grises) entre leurs propriétés, qui sont de fait délaissées et non prises en charge.



Ruelles du quartier Boissard-Sonis, bennes à ordures installées sur le côté de la rue, immeuble en bon état d'entretien.

Enjeux sociaux

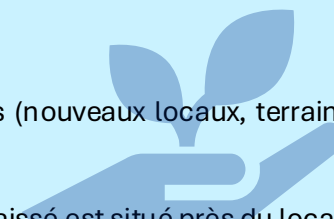
- **Une forte proportion de populations étrangères**, notamment dominicaine et haïtienne.
- **Des problèmes de délinquance juvénile et d'errance de jeunes délaissés** sur le quartier, en décrochage scolaire et/ou sans suivi parental.
- **Activités informelles créant des nuisances sur le quartier** : un casino informel en bas d'immeuble, du trafic de stupéfiant localisé au fond du quartier près du commissariat, sans intervention des forces de sécurité (sauf une intervention de prévention auprès des jeunes d'une référente de la police avec la médiation).



Siège de l'AJTS avec terrain de sport et espaces vert mitoyen vide à exploiter.

Offres et dispositifs du quartier

- **Un centre social dont le périmètre d'intervention couvre le secteur mais qui, à ce jour, n'intervient pas sur le secteur.**
- **Centre culturel Sonis.**
- **Plusieurs associations de quartier** : association AJTS (devenue EVS) située au fond du quartier et active auprès des jeunes (nouveaux locaux, terrain de football), association Sonis en Mouvement...
- **Des commerces actifs** en bas d'immeubles qui animent le quartier.
- **Des espaces libres qui offrent un potentiel d'installation d'équipements de quartier.** A titre d'exemple, un grand jardin délaissé est situé près du local de l'AJTS sur lequel tous les habitants interrogés par l'association souhaiteraient avoir un espace d'animation (de jeu, de loisir, sportif ou éco-éducatif) mais sur lequel demeurent des enjeux de domanialité (la ville aurait indiqué à l'association la construction prochaine d'un espace de jeu à cet endroit)





Quartier Boissard – Morne Flory

Enjeux de gestion urbaine

- **Un parc paysager à fort potentiel** (d'éco-éducation, d'animation sportive, des sorties découverte, etc.) **totaleme nt délaissé** et exploité par des sans-abris et personnes en proie à des addictions.
- Des enjeux importants de **véhicules hors d'usage (VHU)** et de **mécanique sauvage** : la rue qui mène vers le centre social est quasi entièrement exploitée par de la mécanique de rue et des épaves : « un cimetière d'épave de voitures ».

Enjeux sociaux

- **Des actions réalisées sur le quartier par divers acteurs** (centre social, associations, médiateurs, bailleurs etc.) **mais de façon isolée et autonome**, sans coordination ni articulation ce qui réduit leur impact : en particulier, de nombreux médiateurs de différentes structures interviennent sur le quartier sans relation particulière.
- Un besoin exprimé de **développement de l'animation de la vie sociale et associative sur le secteur**, notamment via de l'aller-vers et en particulier auprès des jeunes.

Offres et dispositifs du quartier

- **Centre social** implanté sur le sous-secteur qui accueille du public et organise de nombreuses animations.
- **Equipement sportif de la ville** (petit espace aménagé avec matériel de musculation et de renforcement musculaire sous une paillote) exploité par la médiation pour accueillir les jeunes du quartier et faire des activités sportives avec eux: un espace qui mérite un entretien supplémentaire (lumière dysfonctionnelle, ralentisseur sur la route qui le longe pour permettre aux jeunes de traverser la rue en sécurité etc.).
- **Un terrain de sport** (foot) mitoyen à l'espace sportif mal entretenu (pas de lumière le soir, des trous dans le sol, des filets déchirés etc.).
- **Une nouvelle association AJQA** qui intervient sur le quartier auprès des jeunes avec les médiateurs.
- **Un Foyer jeunes travailleurs** « Les Flamboyants » fermé depuis 1997 (ou 2017 ?) qui doit être réhabilité par la SEMAG en 2025 pour accueillir temporairement un CHRS de l'ACCORS avant de redevenir un FJT.
- **L'EVS Fromager** qui porte le tiers-lieu Bikbokase (avec la SIG) et qui fait un gros travail sur le cadre de vie dans le quartier (jardins partagés, embellissement du quartier).
- **Une présence de tous les bailleurs** sur le quartier.



Equipement sportif prisé par les jeunes



Déchets de mécanique de rue



Commerces de proximité près du siège délaissé du FJT



VHU disséminés sur le quartier

Quartier Boissard – Morne Flory

Enjeux de gestion urbaine

- **Un quartier hétérogène** : une part importante d'habitat privé de qualité moyenne à bonne, mais aussi une copropriété dégradée et des cours d'habitat privé en partie insalubres.
- **Un assainissement et un réseau d'évacuation des eaux pluviales défectueux** notamment dans les cours d'habitat privé insalubres (Petit, Cinaur, Surville), un réseau viaire mal entretenu et un réseau électrique vétuste et, par endroits, menacé par la végétation.
- **Un manque de communication sur un projet de route** qui devait traverser le quartier et qui laisse les habitants dans l'attente.
- **Des problématiques diffuses de dépôts sauvages d'encombrants**, de voitures épaves et de containers abandonnés, notamment dans la partie nord-est du quartier, dans les espaces verts.

Enjeux sociaux

- Un quartier qui a pu être attractif étant donné sa position centrale et son aspect verdoyant et calme mais **l'impression d'un décrochage et d'un cloisonnement du quartier** dû au sentiment d'insécurité grandissant et à l'arrivée de nouvelles populations, notamment à la suite des décasements opérés pour le projet de route.
- **Un attachement fort au quartier** mais un sentiment de décrochage.
- **L'absence d'un espace de vie sociale** pour structurer la mobilisation des habitants et des associations.
- **Une vie associative polarisée sur le carnaval**, peu d'autres associations.
- Une **sociabilité des habitants freinée par le manque d'espace de rencontre** et de sociabilité.
- **Absence de services et équipement publics**, hormis l'école primaire : un **déficit d'équipements sportifs** et d'espaces de jeu pour les enfants.

Offres et dispositifs du quartier

- Des espaces verts pouvant être valorisés mais laissés vides.
- Un équipement sportif (sur l'esplanade devant la résidence Lian), peu mis en valeur et excentré
- Une proximité géographique avec la piscine intercommunale mais l'absence de liaison directe pour s'y rendre depuis Chauvel.
- L'école primaire de Besson, à l'extrémité sud du quartier.
- Des commerces de proximité le long de la route de Besson qui sont office de lieux de rencontre.
- Une vie associative historiquement marquée par le carnaval, avec plusieurs associations et des groupes populaires nés dans le quartier et qui attirent des personnes extérieures au quartier, contribuent à faire vivre ses commerces et sa réputation.



Source : monographies FORS



Source : monographies FORS



Source : monographies FORS

Quartier Boissard – Morne Flory

Enjeux identifiés

- Population jeune et précaire (chômage élevé et déscolarisation importante)
- Cadre de vie dégradé : problèmes de déchets/encombrants, véhicules hors d'usage, poches d'insalubrités, éclairage et voiries insuffisants
- Délinquance (trafics) et jeune en errance sans suivi
- Vie sociale fragilisée : déficits d'espaces de vie sociale, faible mobilisation collective
- Potentiel d'équipements : centre sociale et équipements existants mais peu rayonnants, espaces verts et terrains à valoriser, projets culturels et associatifs à soutenir

Actions les plus financées 2022-2023

- Prévention de la délinquance : 21 actions (coût moyen : 29k€)
- Emploi/ insertion : 15 actions (coût moyen : 129k€)
- Education : 12 actions (coût moyen : 135k€)
- Culture : 17 actions : coût moyen : 32k€)

Commentaires

- Cohérence des actions sur l'emploi, la prévention et éducation mais faible couverture de l'animation sociale et des requalifications
- Nécessité de renforcer la médiation auprès des jeunes, la coordination inter-bailleurs et revalorisation des espaces

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

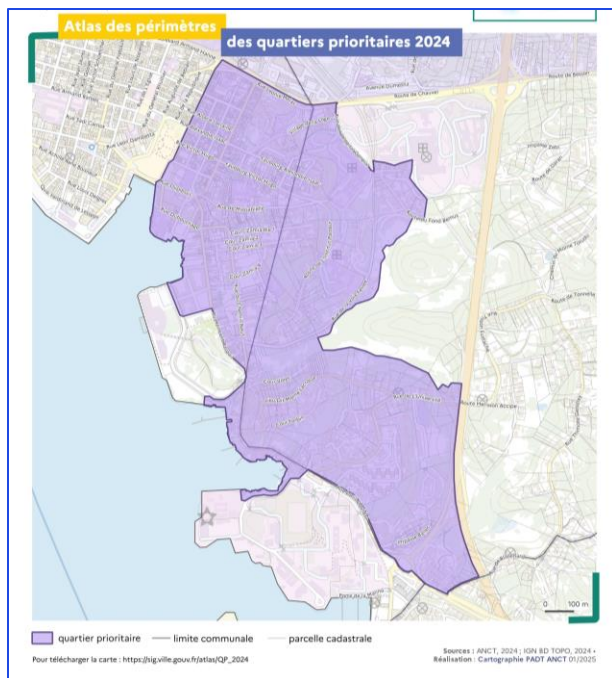
- Renforcer les outils de gestion urbaine de proximité : sensibilisation à l'usage des locaux poubelle, création de points de dépôt des encombrants.
- Retravailler le partenariat avec la police municipale pour la lutte contre les VHU et les trafics de stupéfiants sur le quartier.
- Renforcer le maillage et rayonnement du centre social sur le secteur par des actions d'aller-vers et de communication auprès des habitants pour les attirer vers le centre social.
- Développer les projets communs entre le centre social et les EVS du quartier.
- Développer les animations jeunesse culturelles et sportives sur le quartier en créant/mobilisant des associations de quartier (ex : un jeune adulte du quartier se présentant comme artiste et professionnel de l'audiovisuel dit être souvent interpellé par les jeunes du quartier pour avoir un studio de création musicale à proximité afin de produire des créations artistiques).
- Renforcer la coordination inter-bailleurs sur le quartier via des rencontres régulières entre bailleurs pour discuter des enjeux communs et des potentielles réponses coordonnées à apporter.
- Lancer des initiatives innovantes pour animer la vie de quartier : créer un tiers-lieu multi partenarial pour faciliter la coopération interacteurs.

Quartier : Carénage - Darboussier

Ville : Pointe-à-Pitre



Quartier Carénage – Darboussier



IRIS Morne La Loge – Fond Laugier (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 100%) et Fond Laugier-Carénage-Blanchard (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 42%)

Population (Insee à l'IRIS, 2021)

- 4 136 habitants
- 0-14 ans : 14%
- 15-24 ans : 19%
- 25-59 ans : 51%
- 60-74 ans : 9%
- 75 ans et plus : 8%
- Indice jeunesse : 0,94
- Part des femmes : 53,9%
- Part des étrangers : 14,8%
- Part des familles monoparentales : 59%

Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)

- Taux d'emploi : 34%
- Taux de chômage : 41%
- Taux de scolarisation des 15-24 ans : 79%
- Part de la population sans diplôme : 42%
- Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 44
- Allocataires percevant le RSA : 20%

Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)

- Part des ménages propriétaires : 32%
- Part des ménages locataires : 62%

Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

Situé sur le versant Sud-Est de Cap Excellence à cheval entre Pointe-à-Pitre et les Abymes, le QPV Carénage – Darboussier s'étend sur trois Iris dont nous retiendrons deux (Morne La Loge – Fond Laugier et Fond Laugier-Carénage-Blanchard, en grande partie couverts par le QPV) pour l'analyse des tendances socio-démographiques. Le QPV Carénage Darboussier s'est développé sous l'influence de l'usine sucrière Darboussier, aujourd'hui fermée et partiellement détruite pour laisser place au centre culturel sur la mémoire de l'esclavage, le Mémorial ACTe. L'activité portuaire pointoise y est également structurante. Les habitants sont attachés à ce quartier où l'héritage patrimonial de l'époque coloniale côtoie l'habitat précaire et spontané. Le caractère historique du quartier constitue un enjeu de préservation et un enjeu identitaire et culturel fort. Ce QPV est très hétérogène et enferme plusieurs réalités, allant des situations de forte précarité à la limite du délaissement (Blanchard) à des secteurs de bonne tenue porteurs de dynamiques positives (Fond Laugier).

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur les IRIS concernés fait ressortir les tendances suivantes :

- Une population précarisée : forte proportion de chômeurs (+10 points par rapport à la CA) et d'allocataires (+15 points comparé à la CA)
- Une population fortement sous-diplômée (42% sans diplômes) malgré un très bon taux de scolarisation des jeunes (près de 80%)

Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux de gestion urbaine

- **Des enjeux de gestion urbaine de proximité très importants sur tout le quartier** : gestion des déchets et encombrants, entretien des voiries et espaces publics/verts, propreté des lieux, tranquillité résidentielle, véhicules hors d'usage et mécanique sauvage etc.
- **Des problématiques de mobilité sur le quartier**, faiblement desservi en transport, qui impactent surtout les seniors en perte d'autonomie et les étrangers.
- **Un quartier mixte composé d'habitat spontané, de logements dégradés et de nouvelles constructions.**
- **Des opérations de RHI et de rénovation urbaine dont les délais peuvent être longs** dans un contexte social difficile.
- De nombreuses maisons vacantes/abandonnées et squattées.

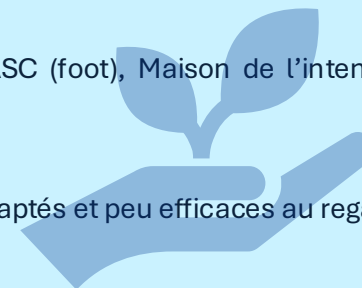
Enjeux sociaux

- Justice confrontée à de nombreux défis : **conflits de voisinage** qui s'enveniment, **fait prostitutionnel**, **phénomènes de squat** et d'appropriation abusive d'espaces, **trafic de stupéfiants** etc.
- **Une délinquance et une insécurité importante sur le quartier** : économie informelle, tapages nocturnes, rackets à la sortie des établissements, prostitution et un phénomène ancré de trafic de stupéfiants marqué par de nombreux points de deals et des logiques de clans, avec des conséquences néfastes sur les publics jeunes.
- **Un manque de structures et d'équipements d'animation pour les enfants et les jeunes**, mais également un manque d'espaces de rencontre pour les familles.
- **Des difficultés d'accès aux droits des populations** due à la maîtrise de la langue, à la mobilité réduite, à la fracture numérique (illettrisme), au handicap, ou tout simplement à l'absence de service public de proximité.
- **Des problématiques de parentalité et de décrochage scolaire des jeunes**, auxquels s'ajoutent des situations d'illettrisme chez certaines populations, notamment étrangères.
- **Un enjeu de maillage de l'animation sociale sur le territoire** : certains quartiers sont mieux pourvus que d'autres en termes de structure d'animation sociale (centre social, EVS, associations etc.) mais l'existence de « zones blanches » non couverte en termes de structures sociales où aucune animation n'est proposée (Fond Laugier, Louisy Mathieu, Blanchard).

Quartier Carénage – Darboussier

Offres et dispositifs du quartier

- **Le Mémorial ACTe est au cœur de la dynamique urbaine de ce quartier** : musée moderne sur l'histoire de l'esclavage, fondé en 2015, d'envergure régionale et nationale qui concentre les espoirs et les potentialités du quartier. Il y a un enjeu à ouvrir davantage cet équipement sur son environnement direct, en premier lieu le QPV de Carénage Darboussier pour en faire un levier de développement et d'émancipation des population précarisée alentours (cf. fiche secteur Chemin-neuf).
- **Un maillage d'équipements structurants** qui ne bénéficient pas tous aux populations locales : Groupes scolaires (école Cipolin, collège Kermadec), Gare routière, Sous-préfecture, Polyclinique et Institut Pasteur, Université Antilles-Guyane et son campus Fouillole, bibliothèque universitaire etc.
- **Equipements sportifs** (terrains de basket à proximité du MACTe ; terrain de sport Zamia).
- Des **associations actives** et motrices sur le quartier avec des locaux à leur destination : ACD (basket), ASC (foot), Maison de l'intendance, Blanchard en mouvement, Faire Plus, Sepsi etc.
- **De nombreux lieux de culte** et églises sur le quartier.
- Des **commerces et artisans** en difficulté avec des fermetures nombreuses.
- **Des agences France service**, positionnées dans certains quartiers de la ville, dont les services sont jugés inadaptés et peu efficaces au regard des besoins des publics des quartiers.
- **Des transports publics fonctionnels rendant le QPV accessible.**
- Des **cités éducatives** actives sur le quartier.
- Activités nautiques et de pêche qui ne bénéficient qu'à une partie des habitants alors qu'il s'agit d'un levier de développement et d'insertion
- La Marina du Gosier au Sud-Est est un lieu résidentiel, touristique et commercial stratégique, encourageant la mutation du quartier.
- **Un NPNRU de grande ampleur en cours, porteur de fortes ambitions pour le quartier** : restructuration des espaces publics et création d'une centralité à proximité du MACTe avec mise en valeur de l'usine Darboussier (centre d'art contemporain), création d'un centre social annexe du Vieux Bourg, création d'un pôle santé, création d'un plateau sportif multisports, création d'un marina et d'une plage urbaine, création d'un pôle de commerces/services/restauration, valorisation du centre de formation, d'apprentissage et des métiers de l'artisanat etc.





Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux de gestion urbaine

- **Des structures d'habitation en bois (cases) mal entretenues voir insalubres**, fortement vulnérables aux aléas climatiques que subi l'île (inondations, incendies etc.).
- **Des problèmes récurrents d'inondations** sur le quartier en raison du niveau du sol inférieur à celui de la mer, et de la proximité du quartier à la côte, qui dégradent les habitations.
- **De nombreux enjeux de vacance et de logements abandonnés** dus à des problèmes d'indivision, d'héritage mal organisé et de propriété inconnue.

Enjeux sociaux

- **Une population âgée avec des problèmes de mobilité**, d'accessibilité et d'adaptation des logements et **une baisse du nombre de jeunes** sur le quartier en raison du déplacement des établissements scolaires.
- **Une forte proportion de population étrangère allophone**, parfois en situation irrégulière, vivant dans des conditions dégradées dans des habitations insalubres – présence de **marchands de sommeil** louant très cher des habitations mal entretenues et profitant de la fragilité des publics.
- **Des commerces, notamment de restauration** (bars, restaurants, boîtes de nuit), **qui génèrent des nuisances pour le voisinage** (notamment rue Vatable et rue Victor Hugo) **et qui sont liés à des activités illicites de trafic de drogues** (avec une forte proportion de jeunes trafiquants) **et de prostitution**.
- Des enjeux subséquents de délinquance qui rendent le quartier peu fréquentable par les familles le soir – plusieurs zones de vente et de consommation de drogues, qui renforcent le sentiment d'insécurité.
- **Un manque de structures d'animation de la vie sociale**.



Habitations en bois authentique plus ou moins bien entretenues

Offres et dispositifs du quartier

- **Quartier connu pour son authenticité** (présence de vieilles cases en bois typiques et colorées séparées par des Lakou mais globalement mal entretenues) et son dynamisme en période de carnaval (de nombreux groupes de musiques viennent s'installer, se restaurer et se produire dans les rues du quartier lors du carnaval).
- **De nombreux commerces**, coiffeurs, bars et lieux de restauration qui dynamisent le quartier malgré les problématiques générées (cf. ci-dessus).
- **Association Atelier Odissey** qui organise des animations artistiques et sociales sur le quartier : actions participatives avec les habitants du quartier (œuvres de rue, fresques murales, jardins partagés etc.).
- **Château Laugier**, ancien château d'eau transformé en espace culturel et pôle de proximité mais qui a perdu en dynamisme et vie associative et ne fonctionne plus que lors d'événements ponctuels : une seule association installée dedans qui tente difficilement d'animer la vie de quartier.
- **Un centre social** qui couvre le périmètre du secteur mais n'intervient pas à l'intérieur du secteur.
- **Une installation de plusieurs professionnels libéraux** (médecins, avocats etc.) qui renforcent l'accès aux droits en proximité.
- Le **Palais de justice** à proximité.



Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux de gestion urbaine

- **Une dégradation rapide du bâti due à la proximité avec la mer**, gérée avec réactivité par les bailleurs.
- Des problématiques **d'éclairage public, de gestion des déchets et dépôts sauvages, d'entretien des trottoirs**.
- **Un ancien local administratif de l'usine de sucre, classé patrimoine historique, délaissé** par la collectivité et devenu lieu de squat pour SDF et consommateurs de drogues. Il est situé en face d'un terrain de basket et de foot pour jeunes enfants, ce qui réduit la qualité de l'équipement et la quiétude et sécurité des publics qui le fréquentent.
- Cour Zamia : un quartier d'habitat spontané dont l'opération RHI est à l'arrêt et où les conditions de vie sont très précaires (problèmes d'assainissement et d'inondations en raison de canaux bouchés, de déchets et dépôts sauvages, de chaussée ; risques d'incendie...).

Enjeux sociaux

- **Secteur paisible et bien entretenu, situé à proximité du port, qui s'est développé sur le site d'une ancienne usine sucrière** : les habitants se connaissent et le quartier bénéficie d'une certaine paix sociale, malgré quelques conflits de voisinage classiques.
- **Des problèmes de violences conjugales**, faiblement pris en charge par les autorités.



Logements neufs près du port



Le MACTE et ses jardins, offrant un espace de jeu et rencontre aux familles



Complexe sportif Gaby Romain fonctionnel et prisé par les enfants

Ancien siège administratif de la sucrière abandonné et squatté



Offres et dispositifs du quartier

- **Le Mémorial ACTe si situe sur ce secteur et constitue donc son équipement phare** : les habitants du quartier (notamment les plus précaires) n'exploitent encore que partiellement les potentialités de cet équipement culturel, davantage pour profiter de son parc avoisinant, son esplanade et son réseau wifi, que pour le visiter ou y réaliser des activités culturelles. Les associations ne se sont quant à elles pas encore saisies de l'ouverture culturelle et sociale qu'offre ce lieu, jugé encore peu ouvert sur son quartier (gouvernance), bien que les initiatives se développent peu à peu. Cet équipement n'a par ailleurs pas beaucoup bénéficié aux commerces du quartier, les visiteurs se rendant directement au musée sans nécessairement se restaurer autour. Le MACTe sert également de refuge pour des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.
- Complexe sportif Gaby Romain, composé de 2 terrains de sport exploité par l'ACD (centre social) via diverses animations pour les jeunes.
- Centre social « Amical club Darboussier » qui intervient sur le quartier et anime considérablement la vie de quartier, notamment pour les jeunes.
- Etude urbaine lancée par la ville sur le quartier.
- Plusieurs associations, notamment installées rue Raspail.



Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux de gestion urbaine

- **Patrimoine datant de 1971 composé exclusivement de logements sociaux** et racheté en entier par la SIG à la ville de Pointe-à-Pitre en 2024. Un diagnostic sismique en cours doit définir l'orientation pour la réhabilitation des résidences à compter de 2028.
- **Un quartier construit sous forme d'enclave** autour d'une rue et une entrée/sortie principale (la sortie arrière est complexe à utiliser, ce qui donne une impression de grande impasse au quartier) : la configuration urbaine du quartier donne une **impression de « petit village » appréciée des habitants**. Les acteurs du quartier décrivent une **véritable identité et sentiment d'appartenance de la population**, confortés par un cadre de vie relativement apaisé.
- **Bâti dégradé en extérieur comme en intérieur** avec des usures causées notamment par les pluies, mais des débuts d'entretiens avec le rachat par la SIG.
- **Voirie mal entretenue et une retenue d'eaux usées sur la voirie** à divers endroits en raison du niveau du sol, plus bas que l'océan voisin.
- **Des problématiques importantes de VHU et de mécanique sauvage** qui posent des difficultés de stationnement, polluent le quartier et dégradent le cadre de vie - un garage officiel est installé au fond du quartier ce qui a tendance à attirer les activités informelles de réparation de voitures.

Enjeux sociaux

- **Une population majoritairement précaire** (logement LLTS ou « très précaire ») **et vieillissante** mais maintien d'une importante population de **jeunes et d'enfants** ainsi qu'une **forte mixité ethnique** qui a augmenté au fil des années.
- **Très peu d'animations sociales pour les familles et les enfants/jeunes** : cette absence d'équipements et d'animation offre peu d'espaces de rencontre aux familles et jeunes du quartier, qui sont **contraints d'errer dans le quartier ou de se rassembler à certains endroits, ce qui peut générer des troubles de voisinage** notamment le week-end.
- **Un enjeu important de prise en charge de la santé mentale** : de nombreuses personnes atteintes de troubles psychiques sur le quartier et ne bénéficiant d'aucun suivi ou accompagnement sanitaire et social.

Offres et dispositifs du quartier

- **Une quasi-absence d'équipements et de commerces sur le quartier**, hormis un ou deux magasins vétustes et un terrain de sport dégradé et non entretenu à l'entrée du quartier. Ce dernier subit également les problèmes d'inondation, et reste conséquemment peu exploité par les jeunes.
- **Une bibliothèque anciennement installée sur le quartier** et très fréquentée par les jeunes (offre culturelle et éducative intéressante) a fermé ses portes en raison du départ de l'agent en charge.
- **Quelques associations actives sur le quartier** : **Association FAIRE PLUS (EVS)** qui dispose d'une antenne sur le quartier, réalise des actions de médiation et organise quelques activités sportives et événements de quartier, en lien avec la croix rouge ; **Association de prévention spécialisée SEPSI** qui réalise du travail de rue auprès des jeunes et intervient comme banque alimentaire auprès des familles.



Route principale du quartier bordée par des résidences sociales et peu de commerces



Terrain de sport non entretenu devenu non fonctionnel déserté par les jeunes



Grosse activité de mécanique sauvage au fond du quartier



Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux de gestion urbaine

- **Quartier insalubre** construit sur une sorte de grand fossé, entouré de 2 grands axes routiers structurants constitué d'habitations spontanées vétustes ou de fortunes avec des voiries en mauvais état et des ruelles informelles.
- **Manque criant d'interventions des services de droit commun** : non ramassages des ordures ménagères, importants problèmes d'accès à l'eau et à l'électricité (coupures fréquentes et manque de fourniture d'eau potable), absence d'éclairage public, problème d'entretien de la mangrove et des inondations fréquentes, absence d'espaces verts : un sentiment d'abandon ou de délaissement de la part des habitants du quartier.
- **Un projet de logement** sur le quartier, porté par la collectivité, qui a échoué en raison de la protestation des résidents. En effet, le quartier abrite une population présente depuis 2 générations avec un **attachement fort**.

Enjeux sociaux

- **Population très précaire avec un fort taux de chômage et d'inactivité.**
- **Absence d'animations sur le quartier pour les familles et les enfants/jeunes** : il existait un terrain de foot et de basket sur le quartier bien fréquenté par les enfants et les jeunes, mais délaissé et non entretenu, devenu terrain vague accaparé par les herbes sauvages – un quartier considéré comme une « **zone blanche** » en termes d'animation sociale.
- **Une forte présence de seniors isolés sans aide ni accompagnement**, confronté à la perte d'autonomie (la visite épisodique d'infirmiers pour des soins ponctuels).
- **La présence de bars informels** qui causent des nuisances.
- **Des problématiques d'addictions aux drogues** chez certains habitants.
- **Quelques enjeux de prostitution** relatés (notamment juvénile).

Offres et dispositifs du quartier

- **Un centre social couvrant le secteur situé à Lacroix, soit bien trop loin pour pouvoir déployer ses actions sur le secteur.**
- **Une association des habitants du quartier « Blanchard en mouvement »** qui réalise quelques actions de proximité sur le quartier, notamment de nettoyage des espaces communs, mais reste très fragile et dans l'incapacité de répondre aux besoins de la population résidente.
- **Interventions du SEPSI** auprès des jeunes du quartier via du travail de rue sur la prévention et l'orientation.



Logements autonomes souvent insalubres et infrastructures publiques dégradées (ruelles, éclairage public etc.)



Quelques logements accueillants avec un effort de tenue mais une mauvaise gestion des OM



Ancien terrain de sport pour jeunes délaissé et envahi par les herbes sauvages et VHU

Quartier Carénage – Darboussier

Enjeux identifiés

- Cadre de vie dégradé : déchets, encombrants, VHU, inondations récurrentes, voiries mal entretenues, squats et vacance de logements
- Insécurité marquée : points de deal, prostitution, rackets, économie informelle et nuisances nocturnes, sentiment d'insécurité fort
- Manque d'équipements sociaux et d'animation : peu de structures pour jeunes et familles, « zones blanches » sans offre sociale (Fond Laugier, Louisy Mathieu, Blanchard).
- Potentiel de transformation : présence du Mémorial ACTe, NPNRU ambitieux (centre social, pôle santé, marina, espaces publics requalifiés) mais encore peu approprié par les habitants.

Actions les plus financées 2022-2023

- Prévention de la délinquance : 19 actions (coût moyen : 30k€)
- Emploi/ insertion : 16 actions (coût moyen : 155k€)
- Education : 9 actions (coût moyen : 176k€)
- Culture : 10 actions : coût moyen : 26k€

Commentaires

- Cohérence des actions sur l'emploi, la prévention et éducation mais gestion urbaine de proximité et animation sociale insuffisantes
- Nécessité de compléter par des actions de GUP (propreté, éclairage) et renforcer l'animation sociale en s'appuyant sur le MACTe

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

Chemin-neuf :

- Renforcer le rayonnement et l'intégration du MACTe sur le quartier afin d'en faire un levier de développement social :
 - Renforcer médiation culturelle avec le MACTe au profit des habitants du quartier, notamment les plus fragiles, sans capital culturel ;
 - Développer l'impact économique du musée sur les commerces avoisinant en faisant la promotion des services avoisinant aux visiteurs.
- Relancer l'entretien et l'exploitation de l'ancien local administratif la sucrière afin d'en faire un équipement central d'animation sociale du quartier : lieu de rencontre des publics et des associations, pour animer la vie de quartier .

Louisy-Mathieu :

- Soutenir la reprise en main du quartier par le bailleur social (SIG) en soutenant ses interventions tant urbaines que sociales sur le quartier.
- Réaménager le terrain de sport à l'entrée du quartier avec des équipements au norme pour permettre son exploitation par les jeunes.
- Renforcer la présence des associations de vie sociale sur le quartier.
- Développer les commerces sur le quartier en y intégrant un volet d'insertion professionnelle des habitants.

Blanchard :

- Renforcer la présence des services publics sur le quartier pour répondre aux besoins primaires de la population : eau propre, accès à l'électricité, ramassage des ordures etc.
- Développer l'animation associative sur le quartier : installer un EVS sur le quartier, faire intervenir davantage d'association d'accompagnement social et familial, rattacher le secteur à un centre social plus proche.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200018653-20251024-20251007722-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2025

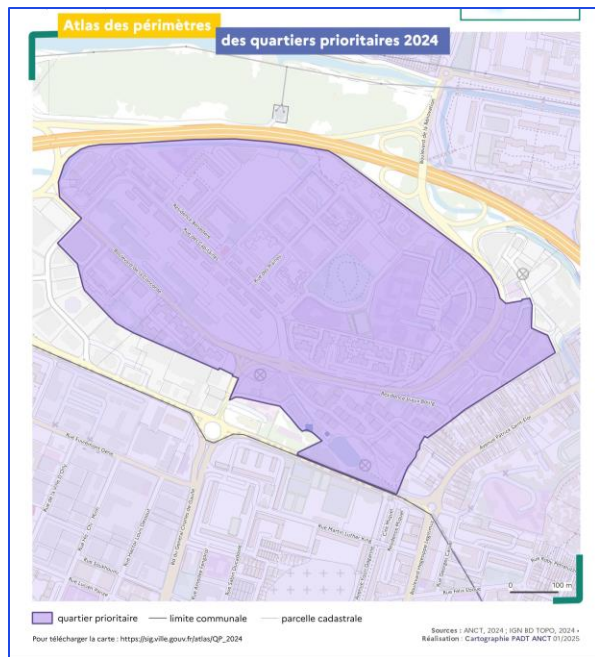
Publication : 31/10/2025

Quartier : Grand Camp

Ville : Les Abymes



Quartier Grand Camp



IRIS Grand Camp Nord (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 97%) et Grand Camp Sud-Est (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 60%)

Population (Insee à l'IRIS, 2021)

- 2 783 habitants
- 0-14 ans : 21%
- 15-24 ans : 14%
- 25-59 ans : 47%
- 60-74 ans : 13%
- 75 ans et plus : 4%
- Indice jeunesse : 1,24
- Part des femmes : 59,1%
- Part des étrangers : 11,2%
- Part des familles monoparentales : 77%

Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)

- Taux d'emploi : 42%
- Taux de chômage : 35%
- Taux de scolarisation des 15-24 ans : 62%
- Part de la population sans diplôme : 26%
- Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 48
- Allocataires percevant le RSA : 34%

Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)

- Part des ménages propriétaires : 9%
- Part des ménages locataires : 89%

Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

Le QPV Grand Camp, anciennement rattaché au QPV Grand Camp Lauricisque-Bergevin, a été isolé dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire au regard de ses spécificités urbanistiques et sociales. Desservi par la RN1, ce quartier d'habitat social a été construit dans les années 1960-1970 en lieu et place d'un espace d'habitat spontané. Les tours et barres de logements sociaux sont fortement dégradées et vulnérables au risque sismique. Elles ont été rénovées dans le cadre du PNRU à partir de 2009. Le quartier a également bénéficié du vaste projet de renouvellement urbain des Aymes (Le RUZAB) qui a fortement impacté sa configuration spatiale, notamment au niveau de la gestion des flux (en particulier de véhicules). Malgré ces évolutions, le quartier peut être encore mal perçu par les habitants extérieurs.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur les IRIS concernés fait ressortir les tendances suivantes :

- Un vieillissement de la population qui demande un travail sur la dépendance et la perte d'autonomie
- Une population précarisée : une forte proportion d'allocataires (près de 10 points de plus que la moyenne de la CA) et un taux de chômage élevé
- Une forte proportion de familles monoparentales (+22 points par rapport à la moyenne des QPVs des DROMS)
- Un bon taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans qui se situe dans la moyenne de l'agglomération (62%)

Quartier Grand Camp

Enjeux de gestion urbaine

- **Un manque d'entretien important des espaces verts / pieds d'immeubles** dont la responsabilité appartient à la commune. Ce rôle était précédemment endossé par l'association **La Voix**, mais n'ayant pas obtenu le renouvellement du marché (en raison de manques administratifs), elle n'intervient plus désormais.
- **Des enjeux de propreté et de gestion des déchets** sur le quartier
- **Des problématiques de VHU régulières**, notamment autour de la résidence Pédicette.
- **Un manque d'espaces de vie et de rencontre pour les familles** : manque d'aires de jeux pour les enfants et de structures sportives pour les jeunes.
- **Un manque de commerces et services de proximité.**

Enjeux sociaux

- **Une population globalement très défavorisée** avec de forts besoins sociaux.
- **Un tissu associatif très faiblement dynamique au regard de la densité démographique du quartier**, avec peu de présence des acteurs associés, malgré une demande importante des habitants (sur les plans sportif et culturel notamment).
- Un **manque de cohésion sociale** (entre communautés et entre générations) sur le quartier.
- **Des personnes âgées en situation d'isolement.**
- **Une jeunesse inscrite dans un phénomène de pauvreté intergénérationnelle.**
- **Des difficultés pour le relogement des familles en situation de précarité**
- **Des actes de délinquance et de criminalité importants**, notamment des conflits entre groupes (3 décès constatés au cours des 3 derniers mois). Dans ce contexte, il a été indiqué un manque de présence policière au sein du quartier, notamment pour la protection des commerçants.
- **Des résidences « Les Chicanes » avec des enjeux de sécurité importants** (beaucoup d'incivilités, phénomènes de squat en pied d'immeubles).
- **Un manque d'associations de locataires**, malgré le soutien des bailleurs pour leur structuration.



Terrains de sport



Emplacement du futur nouveau local du centre social (derrière les grillages)



Résidences à proximité de la zone commerciale



Les Sylphides



Résidence d'inclusion Pédicette

Quartier Grand Camp

Offres et dispositifs du quartier

- **Plateau sportif appartenant au collège**, mobilisé par les habitants (sans autorisation officielle pour une partie), et qui est insuffisamment entretenu, avec un manque d'éclairage notamment. Le quartier possède également plusieurs autres plateaux sportifs appartenant à la commune, comme un terrain d'athlétisme, et qui sont dans un état similaire (manque d'entretien, absence d'éclairage...). Un constat similaire pour des équipements sanitaires publics (toilettes et salles de bain).
- **Une agence France Services.**
- **Un centre social récent**, en charge de l'animation de proximité, ayant un partenariat de bonne qualité avec les bailleurs.
- **Une nouvelle structure en projet sur le quartier**, intégrant le centre social aux côtés d'un gymnase, d'un théâtre de verdure et d'un plateau sportif, et qui sera directement relié à une école primaire en projet de construction également. Par ailleurs, ce projet étant financé par la CAF, il intègre mécaniquement un volet parentalité et accès aux droits.
- **Un parc restauré récemment** et mobilisé par les associations du quartier (centre social notamment) pour des activités « hors les murs ». Il a été également constaté un manque d'entretien et d'éclairage (anciennement réalisé par **La Voix**). A proximité, une aire de jeux insuffisamment sécurisée (ex : barrières retirées).
- **Associations actives** : La Voix, Loisirs et Délices etc.
- **Un projet de crèche de l'UDAF** financé par la CAF.
- **Une résidence Pédicette** entièrement dédiée aux Personnes à mobilité réduite (PMR), implantée autour de l'association Soleil Levant. Dans ce cadre, des activités sont organisées avec le CCAS.
- **Initiatives associatives pour l'inclusion dans la cité des personnes en situation de handicap** et l'adaptation des trottoirs notamment.
- Le quartier est à proximité plusieurs **zones d'activités** : ZA Est faisant le lien entre Grand Camp et Vieux Bourg avec les sièges sociaux de la SIG et de la SEMAG, des banques, des médecins, des coiffeurs et un supermarché ; ZA Ouest côté Lauriscique avec des supermarchés, des artisans, des concessionnaires automobiles et garagistes.

Enjeux identifiés

- Entretien insuffisant (espaces verts, pieds d'immeubles)
- Déchets et VHU
- Peu d'espaces de vie, jeu et commerces
- Forte précarité et isolement des aînés
- Faibles dynamiques associatifs
- Insécurité (conflits de groupes)

Actions les plus financées 2022-2023

- Prévention de la délinquance : 22 actions (coût moyen : 32k€)
- Emploi/ insertion : 16 actions (coût moyen : 148k€)
- Education : 11 actions (coût moyen : 146k€)
- Santé : 13 actions : coût moyen : 70k€)

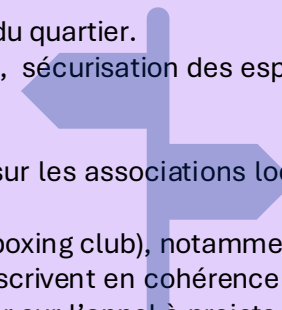
Commentaires

- Cohérence des actions sur l'emploi, la prévention et éducation mais faible couverture du cadre de vie et l'animation de la vie sociale
- Nécessité de compléter par des projets de GUSP, aires de jeux et soutiens associatifs

Quartier Grand Camp

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

- Relancer un appel d'offres et/ou reconventionner avec l'association La Voix pour l'entretien des espaces concernés du quartier.
- Mobiliser la GUSP afin de répondre aux enjeux du quartier : amélioration de l'éclairage du plateau sportif et du parc, sécurisation des espaces de loisirs, gestion des VHU, etc.
- Valoriser les associations locales pour développer l'appropriation des espaces sportifs du quartier (ex : SEPSI).
- Constituer un complexe sportif intégré et diversifié, associé à des actions d'animations régulières (en s'appuyant sur les associations locales notamment).
- Inciter et accompagner les associations et porteurs de projet à s'implanter / intervenir sur le quartier (ex : Hibiscus boxing club), notamment en identifiant des locaux disponibles (via les bailleurs ou les associations de locataires), et en veillant à ce qu'ils s'inscrivent en cohérence avec l'existant et que leur projet réponde de façon adaptée aux besoins des habitants. Dans cette perspective, s'appuyer sur l'appel à projets de la Cité éducative.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200018653-20251024-20251007722-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2025

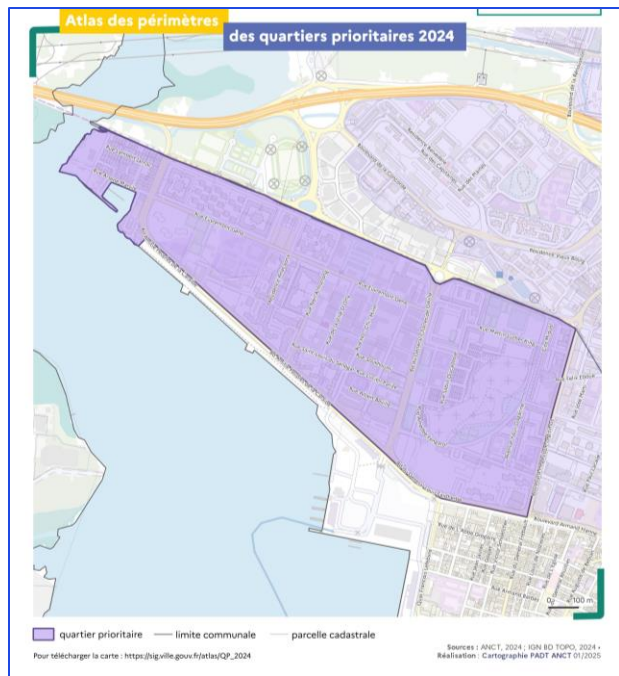
Publication : 31/10/2025

Quartier : Lauricisque - Bergevin

Ville : Pointe-à-Pitre



Quartier Lauricisque - Bergevin



**IRIS Rivière Salée (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 98%)
et Lauricisque-Z.A. Bergevin-Hô Chi Minh
(taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 92%)
et Henri IV-Cité Bergevin (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 74%)**

<p>Population (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 6 277 habitants • 0-14 ans : 18% • 15-24 ans : 14% • 25-59 ans : 48% • 60-74 ans : 10% • 75 ans et plus : 10% 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice jeunesse : 0,93 • Part des femmes : 57% • Part des étrangers : 7,6% • Part des familles monoparentales : 71%
<p>Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'emploi : 49% • Taux de chômage : 39% • Taux de scolarisation des 15-24 ans : 61% • Part de la population sans diplôme : 35% • Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 42 • Allocataires percevant le RSA : 36% 	
<p>Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Part des ménages propriétaires : 13% • Part des ménages locataires : 87% 	

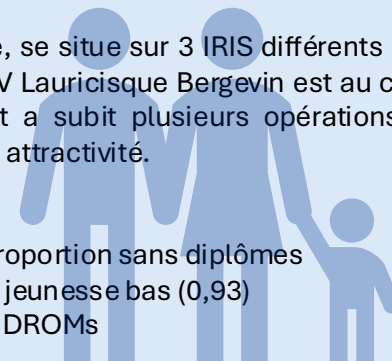
Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

Le QPV Lauricisque Bergevin, détaché du quartier de grand camp au sein de la nouvelle géographie prioritaire, se situe sur 3 IRIS différents qu'il couvre majoritairement (Rivière Salée, Lauricisque-Z.A. Bergevin-Hô Chi Minh et Henri IV-Cité Bergevin). Le QPV Lauricisque Bergevin est au cœur des projets de renouvellement urbain de la ville de la ville de Pointe-à-Pitre à partir des années 60, et a subi plusieurs opérations de démolition/relogement (ex : RUPAP, NPNRU) qui ont fortement façonné le quartier et son vécu, et a renforcé son attractivité.

Les données statistiques des IRIS concernés font ressortir les tendances suivantes :

- Un taux de chômage et d'inactivité élevé (+13 points par rapport à la moyenne communautaire) et une forte proportion sans diplômes
- Une population vieillissante : 20% de personnes âgées de plus de 60 ans contre 17% sur la CA et un indice de jeunesse bas (0,93)
- Une forte proportion de familles monoparentales : 71%, soit 16 points de plus que la moyenne des QPVs des DROMs
- Un phénomène d'isolement des habitants (+11% de personnes vivant seules comparé à la CA)



Quartier Lauricisque - Bergevin

Enjeux de gestion urbaine

- Des enjeux de fonctionnement et d'entretien des équipements publics.
- Une gestion urbaine et sociale qui fait défaut, en particulier dans un contexte de transition comme celui de la rénovation urbaine : des problèmes liés aux déchets, troubles du voisinage et des tensions intergénérationnelles, en particulier à Bergevin, squats dans les immeubles vides d'Henri IV.
- Des opérations de relogement dans le cadre des projets urbains qui ont pris du temps et ont pu conduire à des difficultés de relogement liées à la précarité des personnes relogées (relogement difficile dans le neuf) et à leurs habitudes de vie (mise en difficulté face aux nouveaux modes d'habiter et nouveaux équipements).

Enjeux sociaux

- Une pauvreté diffuse et un manque d'accompagnement social.
- Des besoins autour de la petite enfance et dans l'accompagnement à la parentalité, notamment pour les familles nombreuses et les parents déclarés seuls.
- Une jeunesse délaissée et en décrochage.
- Des petits phénomènes de délinquance pour Lauricisque et un sentiment d'insécurité marqué à Bergevin.
- Vieillesse et perte d'autonomie d'une partie de plus en plus importante de la population, accompagnés de phénomènes d'isolement.
- De nombreuses personnes sans emploi ou en décrochage, couplé à un manque d'initiatives et de projets en matière d'insertion professionnelle des habitants du quartier.
- Une concentration des difficultés sociales sur Bergevin.
- Une participation des habitants perfectible et des conseils citoyens atones.

Offres et dispositifs du quartier

- Tissu associatif dense et actif mais qui pourrait être mieux coordonné et qui ne répond pas à une partie des besoins liés à la parentalité et à la jeunesse en particulier : associations carnavalesques importantes, associations d'animation socio-culturelle et d'insertion, associations de locataires, notamment à Bergevin, et un projet de relais pour chacune des résidences de Lauricisque., associations aux côtés des seniors et en lien avec la résidence sociale du CCAS de Pointe-à-Pitre.
- Forte proximité du quartier avec les zones d'activités.
- Hall des sports : équipement emblématique du quartier, à vocation communale, accueillant de nombreuses activités sportives organisées par des clubs. Les acteurs soulèvent des freins à l'accès des publics du quartier en raison de l'exclusivité d'accès aux activités aux adhérents du clubs et au manque de communication sur les offres proposées (selon des acteurs associatifs, seuls 3% des jeunes du quartier fréquent cet équipement).
- Maison – régie de quartier MADL avec une entreprise d'insertion.
- Terrains et parcours sportifs ; base nautique.
- Crèches, écoles, collège.
- Poste, pharmacie, médecins, artisans et commerçants.
- Salle de spectacle Georges Tarer, centre de loisirs.
- 2 Maisons de l'autonomie pour les seniors .



Hall des sports accueillant de nombreux clubs et jeunes du quartier



Quartier Lauricisque - Bergevin

Enjeux de gestion urbaine

- Nouveau quartier construit sur le site de l'ancien stade de la ville de Pointe-à-Pitre, qui a fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine depuis 2006 mais qui est confronté à une dégradation rapide des nouvelles résidences en raison de la qualité des constructions (remise en cause par les habitants) et d'un manque de suivi des travaux réalisés et de leur livraison. Son attractivité demeure toutefois en nette amélioration.
- Des enjeux de dégradation rapide des voiries et équipements publics en raison de problèmes de stabilité naturelle des sols et d'inondation, inégalement pris en charge par les acteurs concernés (ville et bailleurs).

Enjeux sociaux

- Un quartier doté d'une grande mixité sociale mais un accompagnement au relogement de personnes précaires à renforcer selon le centre social (personnes de milieux précaires relogées dans des appartements modernes sans en maîtriser les usages et les codes).
- Des enjeux d'accompagnement des séniors, présents en forte proportion.
- Les projets de renouvellement urbain engendrent des espaces délaissés ou temporairement vides qui sont exploités par des marchands de sommeil ou qui accueillent des marginaux squattant illégalement les lieux et difficiles à déloger.
- Des enjeux de santé mentale et d'isolement des personnes sur le quartier.
- Des problématiques de délinquance, d'agressions et d'incivilités.
- Une forte proportion de public allophone aux besoins d'accompagnement particuliers.



Nouveaux immeubles de logements sociaux



Groupe scolaire



Résidence Espérance dans laquelle est installé le centre social et autres structures dont une Maison France services

Offres et dispositifs du quartier

- Un centre social d'envergure bien implanté sur le quartier, installé dans des locaux de qualité bien équipés (résidence Espérance) et qui regroupe plusieurs structures : Un LAEP et un Espace Parents, une ludothèque, un PAEJ.
- Une Maison France Services au sein de la résidence Espérance près du centre social.
- Agence France Travail.
- Nouvelle cité éducative, orientée autour de l'amélioration du climat scolaire, l'accompagnement à la scolarité et la parentalité.
- Un PRE en cours de remise en marche avec le recrutement récent d'un nouveau coordonnateur.
- 2 crèches : crèche municipale AVIP hébergeant un Relais Petite Enfance et une crèche de l'UDAF.
- Bailleurs avec une forte présence en proximité sur le quartier, bien engagés sur des actions à vocation sociale – Agence SIG de Pointe-à-Pitre.
- Un programme de réhabilitation des logements SIKOA d'ici à 2027.
- Ligue de football installée à proximité.





Quartier Lauricisque - Bergevin

Enjeux de gestion urbaine

- Des immeubles sociaux et privés construits dans les années 1950 dégradés et vulnérables du point de vue sismique.
- Des enjeux de fonctionnement et de qualité des équipements publics : des spots d'éclairage défaillant souvent inopérant, affectant le sentiment de sécurité et la vie nocturne ; des canalisations et systèmes d'évacuation des eaux qui sont submergés lors des fortes pluies, dégradant l'état du quartier ; routes cassées et partiellement réparées.
- Une localisation centrale et proche de lieux stratégiques, favorable à l'implantation de nouveaux équipements structurants.

Enjeux sociaux

- Un quartier connu pour sa convivialité et la proximité de ses habitants dans lequel les personnes ont tendance à rester (taux de rotation à 5% dans le parc de la SIG, contre 8% en moyenne), et composé d'une majorité de seniors mais d'une proportion non négligeable de jeunes (20% dans les résidences de la SIG).
- Des publics seniors particulièrement isolés (79% dans les résidences de la SIG) conduisant à un besoin d'animation de la vie sociale et d'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie (résidences autonomie, résidences services, actions intergénérationnelles etc.) – des Maisons de l'autonomie vétustes et aux capacités insuffisantes pour répondre aux besoins du quartier.
- De nombreuses problématiques de santé mentale.
- Un dynamisme économique qui s'est tari sur le quartier marqué par une baisse du nombre de commerces soulignée par les acteurs du quartier.
- Des enjeux de décrochage scolaire et d'insertion socio-professionnelle des jeunes du quartier.

Offres et dispositifs du quartier

- La Hall des sports est située sur ce secteur et participe grandement au dynamisme du quartier.
- Des terrains de sport fonctionnels, bien qu'en voie de détérioration, qui reste encore peu utilisés.
- Centre des métiers d'arts.
- Une nouvelle Maison de quartier construite par la ville bien équipée mais qui ne remplit pas encore totalement son rôle et n'accueille pour l'instant que 2 structures (dont SGDES).
- EVS « La Tyrolienne » bien implanté sur le quartier qui organise de nombreuses activités d'animation auprès des jeunes, des familles et des seniors.
- Un grand marché présent plusieurs jours dans la semaine (un des plus grand de pointe à pitre) qui anime la vie locale et renforce le lien social.
- Des médiateurs (SEPSI et autre) bien présents sur le quartier.
- Square Amédée Fangarol : grand jardin participatif mis à disposition par la ville à plusieurs associations (et cofinancé par Cap Excellence au titre du CDV) qui y ont développé plusieurs projets innovants en lien avec la population : plantations d'arbres fruitier, de légumineuses, de plantes médicinales espace cadre de vie et projet de parcours pédagogique avec des jeunes impliquant des associations écologiques.



EVS La Tyrolienne



Logements sociaux

Siège de la nouvelle Maison de quartier encore partiellement animée et fonctionnelle



Emplacement du grand marché



Quartier Carénage – Darboussier

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

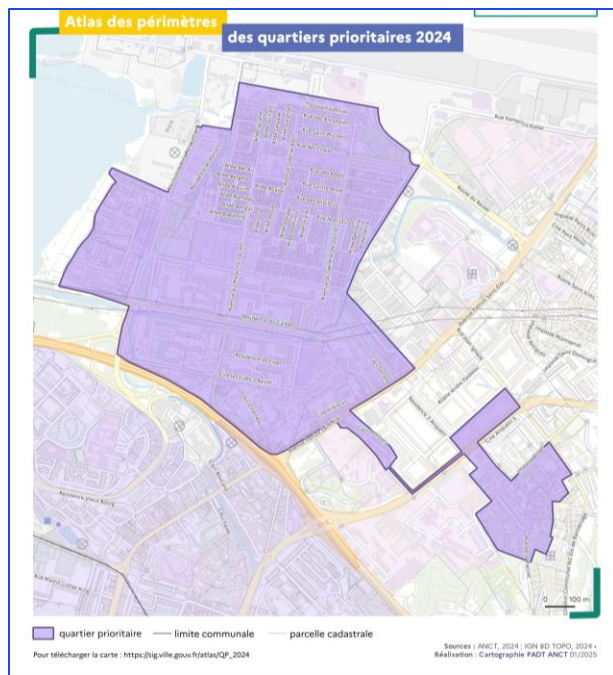
- Renforcer les interventions du droit commun, et notamment des services techniques de la collectivité, pour maintenir une qualité des équipements publics et des voiries.
- Renforcer le rayonnement du centre social pour lui permettre d'atteindre plus de publics (augmenter la fréquentation et la diversification des usagers) en faisant davantage connaître ses services par des démarches d'aller-vers : renforcer le lien avec les écoles pour attirer les publics concernés, installer des antennes de proximité pour un meilleur maillage des quartiers concernés, améliorer la communication etc.
- Développer des partenariats Bailleurs / acteurs sociaux (et notamment le centre social), par exemple, co-construire un dispositif à destination des nouveaux entrants pour leur faire connaître les services de la ville lorsqu'ils s'installent dans leur nouvelle résidence.
- Renforcer les projets d'insertion professionnelle des habitants du quartier en les investissant dans l'entretien de leur quartier.
- Ouvrir davantage le Hall des sports sur son quartier afin d'attirer les publics avoisinants en difficulté : communiquer sur les offres du Hall par des démarches d'aller-vers.
- Continuer d'exploiter les espaces disponibles sur le quartier dans une perspective d'animation partagée et de renforcement de lien social, à l'image du nouvel espace de vie habitant aménagé par l'EVS « Tyrolienne » selon le format d'une ferme pédagogique en plein air.
- Impliquer la population, et notamment les jeunes, dans l'entretien des équipements de quartier (ex. les terrains de sport avec les jeunes).

Quartier : Raizet-Charneau-Dugazon

Ville : Les Abymes



Quartier Raizet-Charneau-Dugazon



IRIS Morne Vergain-Raizet (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 62%) et Cour Charneau-Raizet (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 98%)

Population (Insee à l'IRIS, 2021)

- 6 424 habitants
- 0-14 ans : 16%
- 15-24 ans : 13%
- 25-59 ans : 47%
- 60-74 ans : 12%
- 75 ans et plus : 12%

- Indice jeunesse : 0,72
- Part des femmes : 58,1%
- Part des étrangers : 5,7%
- Part des familles monoparentales : 65%

Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)

- Taux d'emploi : 49%
- Taux de chômage : 30%
- Taux de scolarisation des 15-24 ans : 62%
- Part de la population sans diplôme : 25%
- Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 36
- Allocataires percevant le RSA : 37%

Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)

- Part des ménages propriétaires : 31%
- Part des ménages locataires : 66%

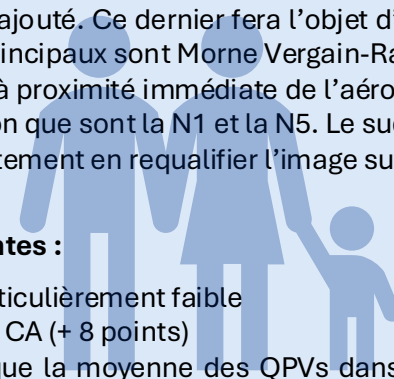
Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

Le QPV Raizet-Charneau-Dugazon fait partie des quartiers dont le périmètre a évolué avec la nouvelle géographie prioritaire. Par rapport à la géographie 2014, deux anciens QPV (Raizet et Charneau-Raizet) ont été regroupés et le secteur Dugazon a été ajouté. Ce dernier fera l'objet d'une analyse spécifique dans les développements suivants. Le QPV est à présent situé à cheval sur 3 IRIS dont les principaux sont Morne Vergain-Raizet et Cour Charneau-Raizet, qui constitueront la base de notre analyse statistique. Le QPV est situé aux Abymes, à proximité immédiate de l'aéroport Pôle Caraïbes. Il est en position stratégique dans l'agglomération, et relié aux deux principaux axes de circulation que sont la N1 et la N5. Le sud du quartier, à savoir le secteur Capou-Ferrand va faire l'objet d'une intervention urbaine importante qui va complètement en requalifier l'image sur les cinq zones d'habitat informel (Capou, Charneau, Montella, Tony et Ferrand) et à la copropriété des Hibiscus.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur les IRIS concernés fait ressortir les tendances suivantes :

- Un vieillissement de la population : 24% ont plus de 60 ans contre 17% sur la CA et un indice de jeunesse particulièrement faible
- Un isolement remarquable de la population avec une part de ménages isolés en 2017 supérieure à celle de la CA (+ 8 points)
- Une population familiale : une part de familles monoparentales importante (65%, soit 10 points de plus que la moyenne des QPVs dans les DROMs)
- Une situation économique plus favorable que les autres QPV : un taux de chômage proche de la moyenne de la CA, une faible proportion de non diplômés comparé aux autres QPV (4 points de moins que la CA) et une proportion relativement élevée de ménages propriétaires.
- Un bon taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans, proche de la moyenne communautaire.

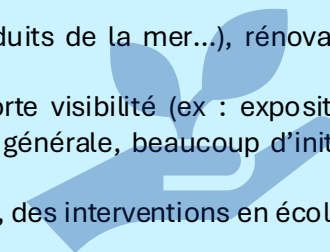




Quartier Raizet-Charneau-Dugazon

Offres et dispositifs du quartier

- Une ancienne école Germaine Deveade désaffectée pour raisons de sécurité et occupée de manière spontanée par plusieurs associations (ex : Papyrus, Gwajéka). Ces structures demandent une régularisation, sans que la Ville ait encore tranché sur l'avenir de ces espaces.
- Un centre social qui permet d'accompagner les projets des associations sur leur secteur d'intervention.
- La Maison des aînés, structure accolée au centre social, qui fonctionne bien. Elle propose notamment des formations (ex. : informatique) pour les seniors et pourrait être un levier dans une stratégie globale de lutte contre l'isolement.
- Un marché local qui nécessiterait d'être davantage valorisé : diversification des produits (maraichers, produits de la mer...), rénovation et embellissement, etc.
- Plusieurs associations culturelles sur le quartier (ex : Papyrus, Gwajéka) qui conduisent des projets à forte visibilité (ex : exposition de photographies), mais qui regrettent un manque de soutien de la part des organismes publics. D'une façon générale, beaucoup d'initiatives autonomes ont été identifiées, sans qu'elles bénéficient de soutien de la part d'acteurs institutionnels.
- L'association Enfant Parent (agrée EVS depuis 2022) qui propose des offres périscolaires, du soutien scolaire, des interventions en école et un CLSH actif. La structure va également mettre un jardin partagé avec le soutien de la préfecture.
- Une Maison de la Justice et du Droit, implantée dans le quartier et accueillant des permanences d'associations et institutions (défenseur des droits, CIDFF, PJJ, avocats etc) mais peu utilisée par la population du quartier.
- Un nouveau centre culturel et sportif, encore peu ouvert sur son quartier.
- Un nouveau groupe scolaire.
- De nombreux équipements sportifs mais un déficit d'espaces de jeux ouverts pour enfants et jeunes et d'équipements couverts.
- Le conseil citoyen est inactif depuis sa création, et ne s'est jamais réuni.





Quartier Raizet-Charneau-Dugazon

Enjeux de gestion urbaine

- Une présence importante d'habitat informel sur une zone devant faire l'objet d'un projet d'urbanisme complet (logements, commerces, voiries, etc.). Les habitants sont informés qu'ils doivent quitter les lieux, toutefois, beaucoup d'entre eux sont des personnes d'origine étrangère en situation de sous-location.
- La destruction récente d'un terrain de football. Cet espace constituait un facteur de lien social et une source d'activités importants pour les habitants, notamment les jeunes du quartier.
- Un enjeu de clarification des domanialités avec les copropriétés privées pour l'entretien des espaces publics.



Zone d'habitat informel



Nouvelles résidences

Enjeux sociaux

- Des phénomènes de cloisonnement et de conflits interculturels entre les populations autochtones et les personnes d'origine étrangère (Haïti, Saint-Domingue, Dominique).
- Une population multigénérationnelle, dont la plupart est en situation d'emploi.
- Des phénomènes de squat et de consommation de stupéfiants proches des résidences récentes.
- Une faible dynamique associative sur le quartier.



Pieds de résidences, concernés par du squat et du trafic de stupéfiants

Offres et dispositifs du quartier

- L'association Lakou Bosco qui accompagne les publics jeunes. La structure a été agréée EVS puis centre social par la CAF. Dans ce cadre, elle organise des animations de rue et des activités à destination des familles et des enfants. La structure adopte une logique d'intervention à 3 échelles : le quartier, l'école et la famille. Son secteur d'intervention est partagé avec d'autres centres sociaux, soulevant un enjeu de coordination sur le quartier.
- Un complexe de tennis (hors périmètre QPV) qui est soutenu au titre du contrat de ville pour réaliser des actions d'aller-vers à destination des habitants, moduler leur tarification et travailler étroitement avec les établissements scolaires (sont associés à la Cité éducative). En outre, cet équipement propose d'autres activités sportives : judo, escalade, escrime, paddle, etc. La structure est en cours de développement de nouveaux projets : construction d'un club house, recrutement de personnel, etc. Un enjeu de sécurisation de la voirie pour accéder à cet équipement.
- Nouvelle piscine intercommunale.

Quartier Raizet-Charneau-Dugazon

Enjeux identifiés

- Espaces publics dégradés et inondations
- Dépôts sauvages, éclairage défaillant
- Copropriétés et habitat informel
- Cloisonnement social, conflits interculturels
- Trafic de drogue localisé
- Vie associative faible, disparition d'équipements ludiques

Actions les plus financées 2022-2023

- Prévention de la délinquance : 21 actions (coût moyen : 33k€)
- Emploi/ insertion : 16 actions (coût moyen : 287k€)
- Education : 9 actions (coût moyen : 167k€)
- Santé : 13 actions : coût moyen : 101k€

Commentaires

- Cohérence des actions sur l'emploi, la prévention et éducation mais assez neutre sur la GUP et la cohésion interculturelle
- Nécessité de compléter par des projets de GUP et des projets culturels fédérateurs.

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

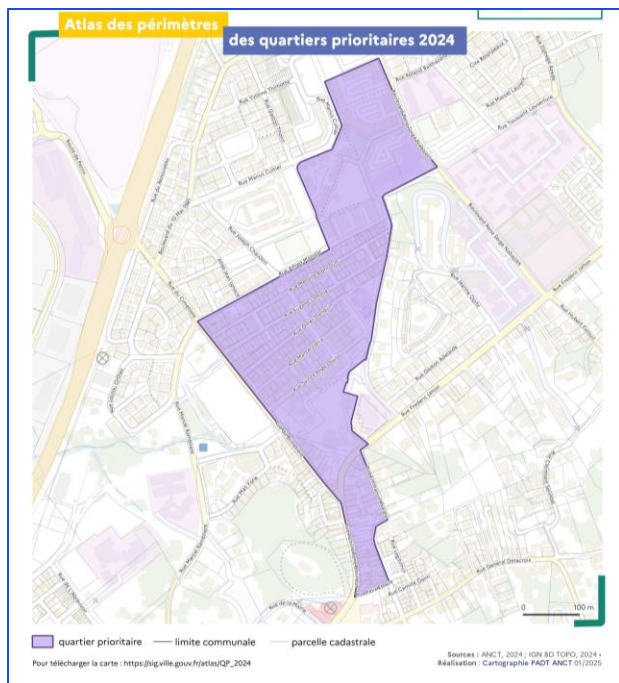
- Développer la cohésion sociale sur le quartier en sondant les attentes des habitants afin de construire un projet de quartier avec eux, et par conséquent encourager la vie associative.
- Requalifier et animer les espaces publics : rénover le parc Guy Cornelli, entretenir les espaces verts (via la constitution d'une brigade verte composée d'habitants du quartier par exemple), créer des espaces de jeux et des jardins partagés.
- Renforcer la cohésion sociale et associative : accompagner les associations dans la structuration de projets collectifs, encourager la co-construction avec le centre social rénové, soutenir les dynamiques artistiques et culturelles existantes.
- Accompagner les travailleurs non salariés du quartier au développement de leur activité.
- Dans le contexte de vieillissement de la population sur certains secteurs et de la perte d'autonomie, adapter les logements (ex. : ascenseurs), de maintenir l'accessibilité des cheminements (mobilier urbain, caniveaux, entretien devant les habitations), et de renforcer les services à domicile est très présent.

Quartier : Boisripeaux - Petite Guinée

Ville : Les Abymes



Quartier Boisripeaux - Petite Guinée



IRIS Dothemare Boisripeaux (taux de couverture de l'IRIS par le quartier : 31%)

Population (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> 1 277 habitants 0-14 ans : 25% 15-24 ans : 14% 25-59 ans : 48% 60-74 ans : 8% 75 ans et plus : 6% 	<ul style="list-style-type: none"> Indice jeunesse : 1,91 Part des femmes : 60% Part des étrangers : 5,1% Part des familles monoparentales : 70%
Données socio-économiques (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Taux de chômage : 37% Taux de scolarisation des 15-24 ans : 72% Part de la population sans diplôme : 34% Nombre d'allocataires pour 100 hab. : 32 Allocataires percevant le RSA : 36% 	
Données Habitat (Insee à l'IRIS, 2021)	<ul style="list-style-type: none"> Part des ménages propriétaires : 28% Part des ménages locataires : 70% 	

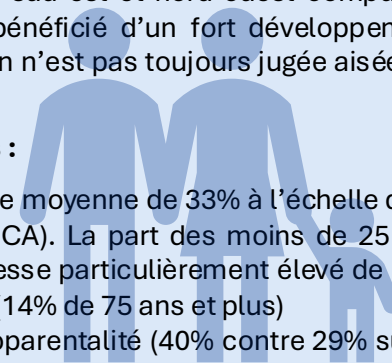
Remarque : Les données relatives au nombre d'habitants, au taux de chômage proviennent des jeux de données publiés par l'Insee le 10/07/2025 concernant les quartiers 2024 de la politique de la ville. Les autres indicateurs n'étant pas disponibles dans cette publication, les données s'appuient sur une méthodologie consistant à superposer les périmètres des QPV et ceux des IRIS, les données sont à apprécier en tenant compte de ces limites.

Contexte socio-économique

L'actuel QPV Boisripeaux-Petit Guinée intègre une partie de l'ancien QVA Boisripeaux (amputé de sa partie sud-est et nord-ouest comparé à l'ancienne géographie prioritaire) et le nouveau quartier petit-guinée. C'est un quartier très jeune, qui a bénéficié d'un fort développement urbanistique, avec de nombreuses nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux habitants, dont l'intégration n'est pas toujours jugée aisée. Le QPV se trouve à 90% sur l'IRIS Dothemare Boisripeaux, bien qu'il ne couvre que 31% de ce dernier.

L'analyse des indicateurs socio-démographiques sur l'IRIS concerné fait ressortir les tendances suivantes :

- Un des quartiers les plus jeunes de la géographie prioritaire : 39% de personnes âgées de 0-24 ans contre une moyenne de 33% à l'échelle de la CA et une proportion particulièrement élevée d'enfant de 0-14 ans (25% contre 19% en moyenne sur la CA). La part des moins de 25 ans représente 45% du parc social de la SIG (entre 30 et 35% à l'échelle de Cap Excellence). Un indice de jeunesse particulièrement élevé de 1,91 (ratio entre les personnes de moins de 20 ans et de plus 60 ans). A l'inverse, une faible proportion de seniors (14% de 75 ans et plus)
- Une part de femmes élevée sur le QPV (près de 2/3 de la population), particulièrement touchée par la monoparentalité (40% contre 29% sur la CA)
- Un taux de chômage de 10 points supérieur à la moyenne, tout comme la part des sans diplôme, mais un des taux de scolarisation des jeunes parmi les plus élevés de la CA (72% contre 65% en moyenne)



Quartier Boisripeaux - Petite Guinée

Enjeux de gestion urbaine

- Une **bonne accessibilité du quartier**, notamment due à sa proximité avec l'aéroport et le nouvel hôpital.
- Un **espace vert au sein du quartier sous-valorisé** (entretien insatisfaisant, projet de théâtre en plein air non abouti, locaux sous-mobilisés - correspondant aux sièges sociaux d'associations - ou vacants et sujets à des inondations, absence de dénomination, etc.).
- Un **plateau sportif** au sein du quartier qui n'est pas suffisamment entretenu.

Enjeux sociaux

- Une **forte proportion de jeunes** sur le quartier.
- Une **faible dynamique associative**, notamment à destination des jeunes depuis la disparition de l'association Madès. Cette structure doit être remplacée par un centre social, intégrant une dimension « tiers lieux » dans le cadre d'un projet de « réseau de tiers lieux » porté par la SIG.
- Une **dégradation en matière de tranquillité publique** avec des phénomènes de **trafics de stupéfiants**, de squats en soirée, et de prostitution de jeunes filles.
- Une **absence de réponse en matière d'insertion professionnelle** et de **développement économique**.
- Un **manque de cohésion sociale entre les habitants**, notamment avec les populations d'origine étrangère.
- Des commercialisations de parcelles ont depuis quelques années redynamisé le quartier, mais un **manque de travail sur l'accueil des nouvelles populations** dans ce quartier en forte évolution.



Maison de la santé du quartier



Plateau sportif du quartier

Quartier Boisripeaux - Petite Guinée

Offres et dispositifs du quartier

- **Une offre de services assez développée, notamment à destination des familles** (et proche du centre hospitalier) : maison de l'enfance du Département (hors QPV), nouvelle crèche de 60 places (dont 10% AVIP), une ASLH, une maison de la parentalité, un relai petite enfance, un lieu d'accueil enfant parent... Ces différentes offres vont être intégrées au sein d'un projet de « village des familles ». En outre, de nombreux établissements scolaires sur le quartier : 1 collège et 2 écoles primaires.
- **L'association Accueil Loisirs Insertion Education** qui propose des activités périscolaires et extrascolaires (autour du décrochage scolaire et du numérique notamment).
- **Une maison de la santé pluriprofessionnelle** existante depuis 4/5 ans qui intègre une équipe pluridisciplinaire, fait de la médecine de proximité (avec visites à domicile notamment) et forme des étudiants.
- **Un complexe sportif** juxtaposant le quartier, qui est mobilisé par diverses associations (du quartier notamment). Toutefois, il peut être difficilement accessible pour des habitants (hors club affilié) en raison des nombreux créneaux horaires réservés.
- Un **CLSPD**, présidé par le Maire, mais qui ne semble pas répondre aux problématiques de délinquance montantes (davantage perçu comme une « grande messe »).
- Une forte dynamique liée à la **création d'équipements structurants aux alentours du quartier** : pôle tertiaire, village entreprises et futur CHU.

Perspectives de travail pour le futur contrat de ville

- Travailler à une redynamisation du quartier, en valorisant les locaux et espaces existants, et en s'appuyant notamment sur le projet de centre social.
- S'appuyer sur le CISPD, et renforcer la coordination CISPD-CLSPD, afin d'initier une nouvelle dynamique sur le champ de la prévention de la délinquance et permettre une réponse plus adaptée.
- Renforcer le partenariat avec le Département pour développer des réponses en matière d'accompagnement social et socio-professionnel, notamment au sein des centres sociaux.



04

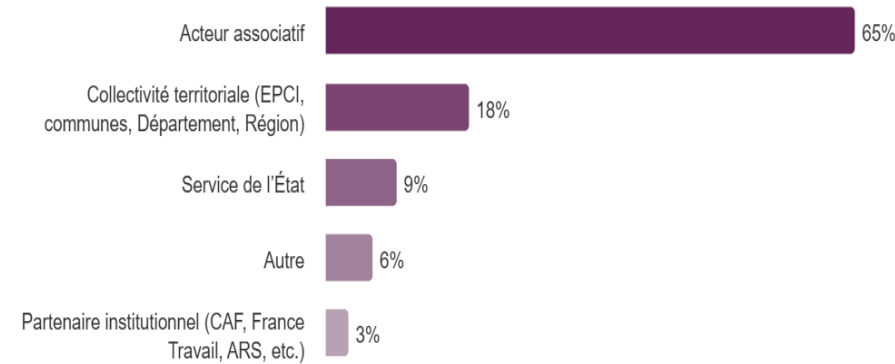
Annexes

Annexe 1

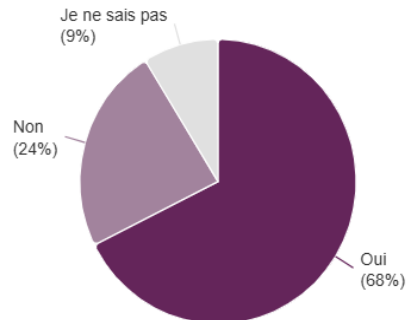
Présentation de l'échantillon des répondants aux enquêtes

Enquête à destination des acteurs associatifs et partenaires du territoire

Nombre de répondants : 34 (ou 22 pour les questions spécifiques aux associations)



Avez-vous participé à une action de concertation, de mise en œuvre ou d'évaluation dans le cadre du précédent Contrat de ville ?



Acteur associatif

- "CLJ971" Centre de Loisirs Jeunesse et Police971
- AFEV
- AGIR LE RELAIS
- AGLS
- AMICAL CLUB DARBOUSSIER
- Artiste en mouvement
- Association blues rollers
- ASSOCIATION DES JEUNES DE TERRAIN SONIS (AJTS)
- ASSOCIATION FROMAGER EVS
- Association SOLIDARITE GUADELOUPEENNE EN MOUVEMENT
- CEPONG
- Compagnons Bâisseurs
- CR UFOLEP IG
- EVENS CONCEPT
- GUADAV FRANCE VICTIMES 971
- ILE Y A
- La Mutualité Française de Guadeloupe
- Les entreprises pour la Cité
- MADL
- METIS'GWA
- MISSION LOCALE GUADELOUPE

Collectivité territoriale (EPCI, communes, Département, Région)

- Cap Excellence
- Mairie de Pointe à Pitre - Cohésion Sociale
- Mairie de POINTE-A-PITRE Service de Médiation Sociale
- REGION
- TERRES CARAIBES
- VILLE DE POINTE A PITRE

Partenaire institutionnel (CAF, France Travail, ARS, etc.)

- France Travail

Service de l'État

- DEAL GUADELOUPE
- DEETS

Autre

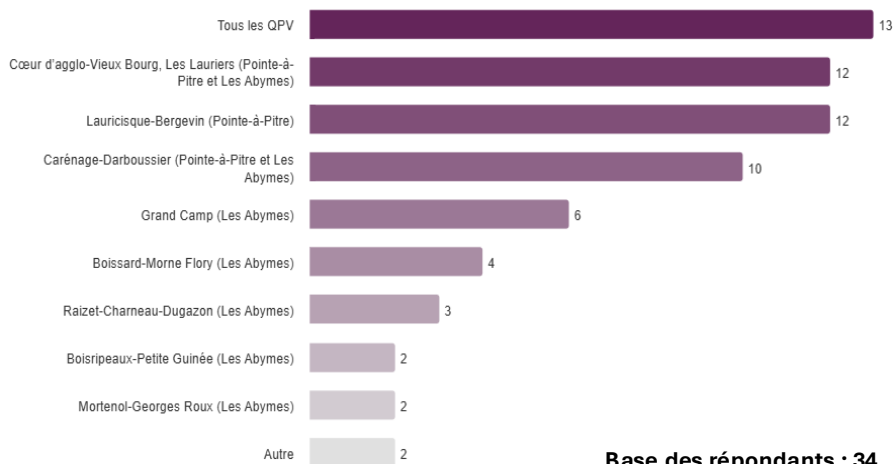
- COORACE GUADELOUPE
- Association pour la formation les activités audiovisuelles et culturelles

Annexe 1

Présentation de l'échantillon des répondants aux enquêtes

Enquête à destination des acteurs associatifs et partenaires du territoire

Sur quel(s) quartier(s) intervenez-vous ?



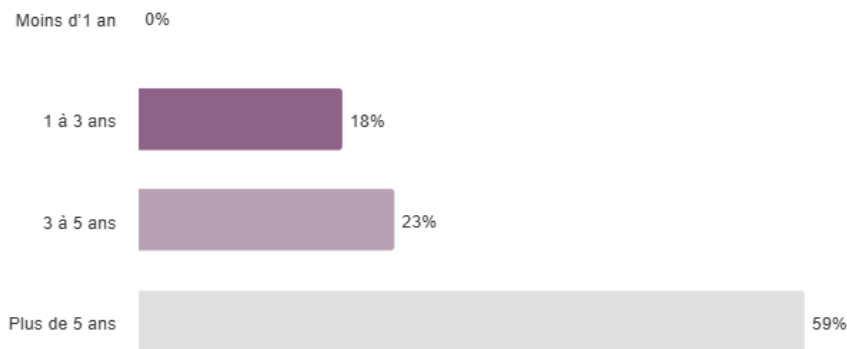
Base des répondants : 34

Le périmètre d'intervention des répondants s'étend, en majorité, à l'ensemble des QPV : **11 sur 34 indiquent intervenir sur tous les QPV, dont 7 acteurs associatifs.**

Il est toutefois à noter que **4 QPV sont particulièrement peu représentés** par les répondants : Mortenol-Georges Roux (Les Abymes), Boisripeaux-Petite Guinée (Les Abymes), Raizet-Charneau-Dugazon (Les Abymes) et Boissard-Morne Flory (Les Abymes).

Aussi, **les constats tirés des réponses de l'enquête devront être circonstanciés concernant ces secteurs.**

Depuis combien de temps intervenez-vous au sein des quartiers prioritaires ?



Base des répondants : 22

Par ailleurs, sur les 22 associations ayant répondu, **59% d'entre elles interviennent dans les QPV depuis plus de 5 ans.** Aucune n'y est présente depuis moins d'1 an.

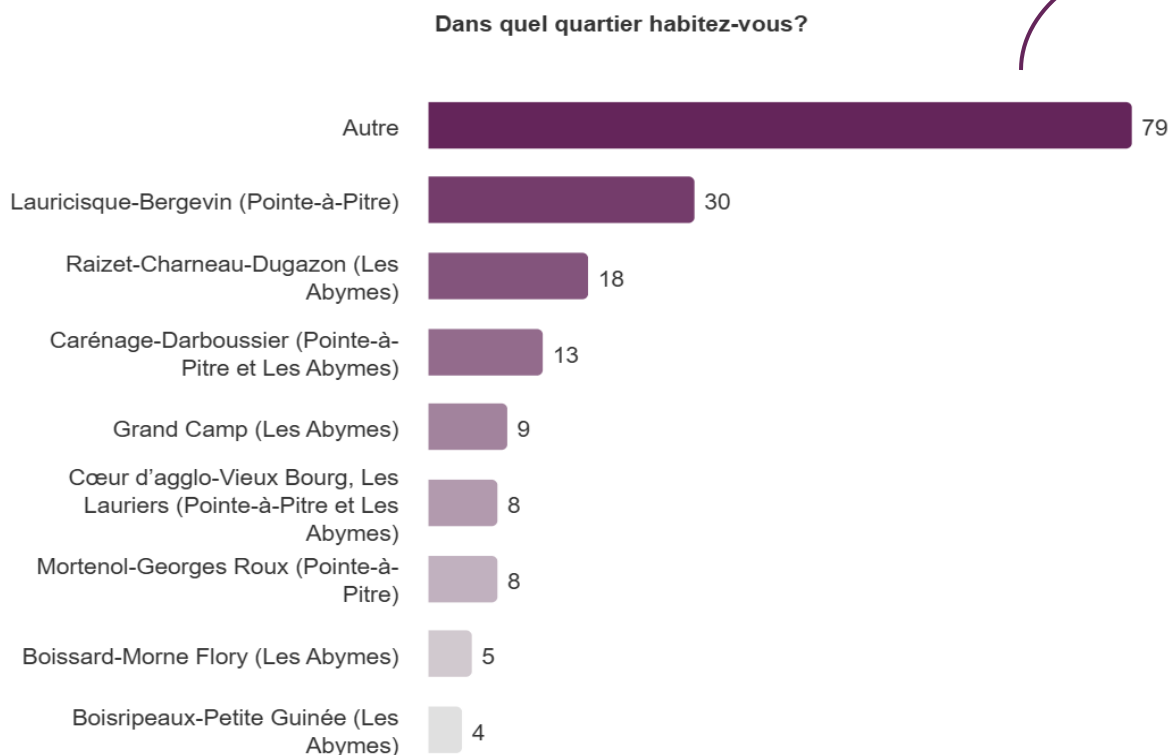
Ces éléments soulignent **l'implantation de longue date du réseau associatif dans les quartiers**, confirmant le rôle-clé des acteurs associatifs, bien identifiés auprès des habitants des QPV.

Annexe 2

Présentation de l'échantillon des répondants aux enquêtes

Enquête à destination des habitants

Nombre de répondants : 174



Sur les 174 habitants ayant répondu à l'enquête, la majorité (30) habite dans le quartier Lauricisque-Bergevin. 79 des répondants habitent dans un quartier différent que les 8 QPV listé, pouvant néanmoins traduire un manque d'identification de leur résidence au sein des quartiers listés.

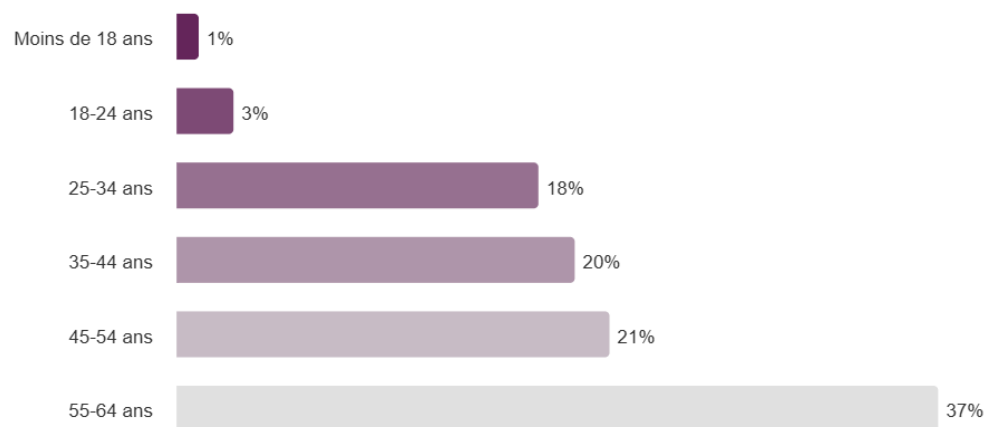
Quartier	Nombre de répondants
Assainissement	9
Caraque	5
Château	4
Lacroix	4
Petit Pérou	4
Boisvin	3
Centre-ville	3
Coma	3
Nerre Petit Coin	3
Sonis	3
4 Chemins	2
Abord de Perrin	2
Baie-Mahault	2
Boulevard Legitimus	2
Chauvet	2
Golconde	2
Pointe d'Or	2
Rue Frebault, Pointe-à-Pitre	1
Anquetil	1
Bois de Rose	1
Boulevard Armand Hanne	1
Bouliqui	1
Cité Unies	1
Cour Zamia	1
Daufour	1
Desravinières	1
Dothémare	1
Dugommier	1
Fond Sarail	1
Henry IV	1
Lafon	1
Les Abymes	1
Palais Royal	1
Papin	1
Pasquereau	1
Pavé - Château - Doubs	1
Providence	1
Rue Achille Renée Boisneuf	1
Salle d'Asile	1
Terrasson	1
Zamia	1

Annexe 2

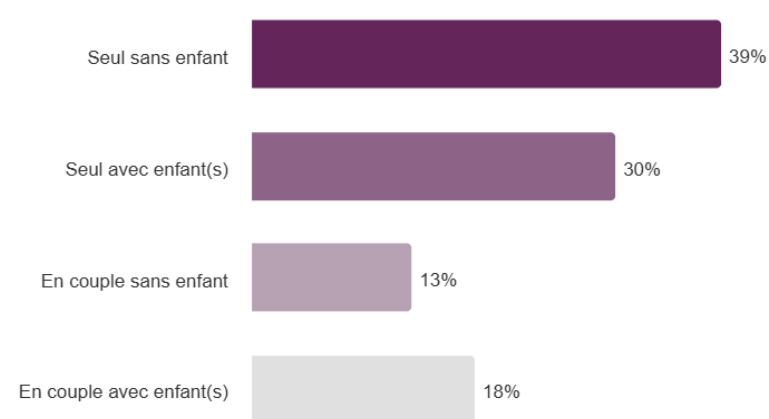
Présentation de l'échantillon des répondants aux enquêtes

Enquête à destination des habitants

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?



Quelle est votre situation familiale actuelle ?



La majorité des répondants a entre 55 et 64 ans (37%) et vit seul, sans enfant (39%). Seuls 4% des répondants ont entre moins de 18 ans et 24 ans.

